

HISTOIRE

DU

CHEVAL BOULONNAIS

PAR H. CHARLES

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE LA SOMME

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES AU TROT ET ÉPREUVES D'ABBEVILLE

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, ETC.

EXTRAIT DU JOURNAL « LA FRANCE CHEVALINE »

PARIS
AUX BUREAUX DE *LA FRANCE CHEVALINE*
37, rue Vivienne, 37

ABBEVILLE
CHEZ Mme DUCLERCQ
LIBRAIRE
rue des Lingers, 31

AMIENS
CHEZ M. HECQUET-DECOBERT
(ANCne Mon PRÉVOST-ALLO)
rue Delambre, 32

1883


Ex-libris
Charles Atwood
Kofoid


SEAL OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
LET THERE BE LIGHT
1868

HISTOIRE

DU

CHEVAL BOULONNAIS

HISTOIRE

DU

CHEVAL BOULONNAIS

PAR H. CHARLES

MÉDECIN-VÉTÉRINAIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DE LA SOMME

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES AU TROT
ET ÉPREUVES D'ABBEVILLE

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS, ETC.

EXTRAIT DU JOURNAL « LA FRANCE CHEVALINE »

PARIS

AUX BUREAUX DE *LA FRANCE CHEVALINE*

37, rue Vivienne, 37

ABBEVILLE
CHEZ Mme DUCLERCQ
LIBRAIRE
rue des Lingers, 31

AMIENS
CHEZ M. HECQUET-DÉCOBERT
(ANC^ne^ M^on^ PRÉVOST-ALLO)
rue Delambre, 32

1883

A MON FILS,

Georges Émilien CHARLES

20 mars 1883.

A MON FILS,

Georges Émilien CHARLES

20 mars 1883.

PRÉFACE

J'avoue que le titre « d'Histoire » donné à ce travail est ici, sans aucun doute, hors de sa véritable acception ; j'eusse mieux fait d'employer cette rubrique : « Notes pour servir à l'histoire du cheval boulonnais. » si je n'étais possédé de la légitime ambition d'attirer par ce mot « magistral » l'attention d'un plus grand nombre de lecteurs, et par suite d'appeler l'intérêt tout spécial que ces lecteurs professent pour l'étude du cheval en général, et pour celle du cheval boulonnais en particulier.

Ce titre est donc, à vrai dire, une réclame ; mais j'ai la conviction qu'en m'en servant, la race que je veux ici « historier, » en recueillera plus de bénéfice que ne saurait, ou ne voudrait mériter ma folle prétention d'auteur.

L'histoire d'une race n'est point un aussi petit travail qu'on ne doive beaucoup réfléchir avant de la livrer à la publicité. Cela est surtout vrai pour l'histoire d'une race domestique, qui, par le fait de cette domesticité même, a perdu les caractères d'individualité propres aux races « vierges, » aux races sauvages, chez lesquelles ces

caractères se conservent, se transmettent et se retrouvent toujours identiques.

Tant de conditions différentes régissent une race animale domestique dans une même aire géographique, que l'on pourrait, à la rigueur, faire une étude séparée des types si forcément nombreux que les intérêts, les usages, les services, la nature même ont créés dans cette race, en lui imposant, tour à tour ou simultanément, leurs exigences auxquelles l'animalité est habituée d'obéir, et auxquelles elle est d'ailleurs faite pour se plier.

C'est ainsi que dans cette race boulonnaise, si l'on voulait se laisser aller à la recherche et à la description de ses différents types, on arriverait vite à la confusion sans profit pour son histoire d'ensemble qui est la seule digne d'intérêt, et la seule aussi capable de donner quelque utile enseignement.

Mais tirer une histoire d'ensemble de cette multiplicité même de conditions, constitue déjà une difficulté assez grande, pour qu'à mon début, je sollicite l'indulgence du public spécial auquel j'offre aujourd'hui cette œuvre, tout aussi originale que personnelle.

Que l'on veuille bien ne se point méprendre sur cette nouvelle prétention ; en revendiquant pour ce travail le caractère original et personnel, je veux dire que j'en dénonce toute l'imperfection, et que j'espère, par cet aveu, me concilier cette bienveillance que le lecteur sait toujours accorder aux tentatives dont la bonne intention excuse la témérité.

N'ayant d'ailleurs à ma disposition, ni le temps, ni surtout les moyens matériels de me livrer aux recherches bibliographiques qui m'eussent très probablement appris, d'ailleurs, qu'il n'avait été encore rien fait dans cette direction, je crois avoir quelque droit à l'indulgence des juges sévères et judicieux

que le monde éclairé qui s'occupe de cette grande question du cheval, ne manquera pas de m'opposer comme autant de redoutables censeurs.

Bien que je sois peu instruit de tout ce qui a pu être publié ayant trait aux chevaux communs en général, et au cheval boulonnais en particulier, il ne me paraît pas téméraire d'avancer qu'aucune histoire de la race boulonnaise ne fut faite, ni même effleurée, qui méritât réellement ce titre.

On ne saurait, en effet, donner ce nom aux opuscules assez nombreux envisageant d'une façon incidente seulement, la grande question de l'amélioration de la race ; — cela ne comportait guère que des intérêts spécialisés n'arrivant jamais à embrasser les intérêts d'ensemble, qu'il me semble nécessaire de bien préciser aujourd'hui.

Je suis justement de ceux qui, — par la plume, tout au moins — ont quelque peu contribué à rappeler les faveurs et à exciter l'émulation dont cette superbe race est actuellement l'objet. En ce qui me concerne, j'essaie de compléter ma tâche, en fixant ici, du mieux qu'il me sera possible, l'histoire de ce vaillant cheval de trait français !

Il fut une époque où on travailla considérablement, en France, la question chevaline. L'étude de la régénération de nos races avait, de 1806 à 1840, saisi l'opinion d'une façon aussi heureuse qu'énergique, et les améliorations qui s'en suivirent dénotèrent bien tout l'intérêt que les gouvernements successifs et les hautes classes y avaient apporté.

Les ouvrages qui prirent naissance durant cette assez longue période furent, à vrai dire, plus nombreux que remarquables. On sentait bien l'impérieuse nécessité d'appeler l'attention, de susciter une féconde émulation sur cette régénération des chevaux de France, végétant dans le plus fâcheux abandon. Les administrations, la produc-

tion, l'élevage furent conviés à l'œuvre ; tous, il le faut constater, répondirent à l'appel.

Mais, comme on n'avait pas de but bien défini, ou, pour mieux dire, comme chaque écrivain avait le sien, les ouvrages se ressentirent de cette diversité d'idées, inséparable d'une première marche en avant, dans une question jusqu'alors fort obscure.

Quelques travaux cependant possédaient une réelle importance. M. le marquis de Drée, M. le comte de Montendre, etc., publièrent d'excellents écrits, et la régénération se trouva bénéficier aussitôt du puissant appui de ces plumes aristocratiques.

La plupart des grands seigneurs qui consacraient leurs loisirs à l'étude du cheval, n'avaient pour unique objectif que le cheval de pur-sang ou nos races légères. Aussi fut-il dit et fait d'excellentes choses dont profitèrent exclusivement ces variétés de chevaux, qui convenaient le mieux d'ailleurs aux aptitudes seigneuriales de ceux qui avaient à en tirer honneurs, plaisirs ou profits.

En effet, les documents ne manquèrent pas ; le sujet n'était-il pas digne du maître ? et beaucoup parmi ceux qui s'en servaient, ne pouvaient-ils et ne savaient-ils mieux que personne en raisonner, — en raisonner à des points de vue différents sans doute, mais à des points de vue généralement et respectivement vrais ?

Malheureusement, il n'en fût pas de même pour les gros chevaux de trait — les roturiers de l'espèce — qui, ne contribuant pas aux plaisirs des grands par le turf, la chasse ou le luxe, restèrent en dehors de leurs champs d'études comme l'objet de leurs perpétuels dédains.

Il ne fut donc, à bien prendre, rien écrit qui vaille d'être cité sur nos chevaux de trait, qui se reproduisaient selon le hasard ou la nécessité des choses. Dans ces conditions, une régénération n'en

pouvait guère sortir qui eût été l'expression d'un effort calculé ou raisonné ; en effet, il n'en sortit rien que la spécialisation des races, formée de l'abandon même dans lequel on les avait laissées. A cet égard du moins, cet abandon fut heureux puisqu'il permit de bâtir sur une situation parfaitement et séculairement établie.

M. Magne, ancien directeur de l'Ecole d'Alfort, est le premier qui ait réuni dans un ouvrage, malheureusement trop bref, l'histoire succincte de chacune de nos races de trait. Ce n'était là, à vrai dire, qu'une œuvre d'ensemble, — qu'une œuvre élémentaire, classique, mais qui eut néanmoins sa grande importance, puisqu'elle devint le compendium des élèves, et qu'elle posa comme autant de jalons aux esprits qui voulurent se livrer d'une façon plus complète à l'étude de chacune de nos races.

C'est ce qui arriva : un grand nombre de races de trait trouvèrent dès lors leurs historiens ; d'excellents mémoires parurent de 1846 à 1860, — hélas ! trop peu nombreux encore, — qui firent pour le cheval commun ce que l'aristocratie avait fait pour le cheval noble.

C'est alors que la Vétérinaire prend date dans l'histoire du cheval en France, et fait connaître d'une manière fort savante l'histoire des chevaux de certaines races et de certaines régions.

Ces mémoires se succèdent bientôt. P. N. Ayraud, vétérinaire à Fontenay-le-Comte, écrit la statistique raisonnée des animaux domestiques de la Vendée, et, naturellement, y fait large place au cheval de la contrée.

Chanel en fait de même pour le département de l'Ain ; Huvelier, pour l'Orne ; Hamon, pour les Côtes-du-Nord ; Kerséan, pour l'arrondissement de Brest ; Lubin-Roche, pour l'arrondissement de Sainte-Affrique ; Mariot, pour celui de Chaumont ;

Michas, pour celui de Civray; Pirès, pour le Cantal, etc.

D'autres études non moins complètes sont publiées sur l'industrie chevaline du Lot-et-Garonne, par Goux; des Deux-Sèvres, par Ayrault, de Niort; de l'Aisne, par Garcin; du Poitou, par Michas; de la Puysaie, par Donnariex; de la Basse-Alsace, par Mitaut; — et parmi les plus intéressants, les ouvrages de Poret, de Flaubert, de Chevalier, de Gourdin et Naudin, du regretté Bellom, dont l'œuvre posthume fut récompensée récemment par la Société nationale vétérinaire, — tous jeunes vétérinaires à l'armée d'Afrique, qui continuèrent d'une façon remarquable les travaux du général Daumas sur les chevaux de l'Algérie.

En dehors de ces mémoires spéciaux, dans un cadre à part, et sur un champ de beaucoup plus vaste, le brillant zootechnicien, A. Sanson, fixe ses grandes conceptions, et devient l'historien original et fidèle de chacune de nos principales races domestiques. (1)

Il est regrettable que ce genre d'études ne se soit pas étendu d'une manière toujours aussi complète aux chevaux des autres régions; on eût tout gagné à bien connaître les caractères des races, leurs conditions de milieu, de production, d'élevage; leurs aptitudes, leurs besoins, les moyens d'amélioration, etc., toutes choses assurément fort utiles à apprendre et que l'on ignore encore beaucoup trop.

Tel administrateur, tel producteur, tel éleveur eussent trouvé à s'inspirer, à s'instruire, — se fussent tracés une règle de conduite menant sûrement à un but précis, juste, dont eus-

---

(1) Notre ami, M. Couzin, médecin-vétérinaire, à la Guadeloupe, a fait, durant son trop court séjour à Boulogne-sur-Mer, un petit travail sur le Cheval Boulonnais, que publia le journal *La France du Nord*, travail que nous n'avons pu nous procurer.

sent plus hâtivement profité et la race et le pays.

Car c'est souvent parce que cette histoire manque, parce qu'il n'existe point de définition exacte et typique d'une race, que l'on ne se rend pas toujours compte des directions qui doivent lui être données, et que les efforts effectués pour son amélioration restant sans unité d'action, restent également sans heureux résultats.

C'est donc bien une œuvre utile autant qu'originale que celle que je vais tenter. J'ose avouer qu'elle est de beaucoup au-dessus de mes forces.

La race boulonnaise est, en effet, une grande et forte race; elle rayonne vers tant de contrées, elle s'infuse dans de si nombreux sangs, — on a tant cherché à la modifier par des croisements arabes, anglais, normands, flamands, etc., — on a tant discuté pour son amélioration par sélection ; — et puis, cette race est encore si mal connue, si diversement appréciée, ses défauts tant exagérés, ses qualités si souvent contestées; — on a tant fait consciemment ou « inconsciemment » pour la transformer; — on se trouve actuellement si bien disposé à travailler activement à son amélioration, — mais cela, malheureusement, à l'aide de théories si diverses que la confusion est à craindre; — en un mot, le cheval boulonnais est considéré à tant de points de vue, qu'il y a presque témérité à aborder ce dédale de questions pour arriver à les coordonner, à les faire converger vers un but clair, précis, absolument défini, et pour donner enfin une idée exacte, à la fois scientifique et industrielle du cheval boulonnais, tel qu'il fut, tel qu'il est actuellement, tel qu'il faut qu'il soit, tel qu'il tend d'ailleurs malgré tout à devenir.

Il m'arrivera sans doute, dans le cours de ce travail, de heurter des préjugés, de combattre des

idées acquises, des manières de voir que je respecte sans les partager ; peut-être froisserai-je même quelques susceptibilités, inconsciemment d'ailleurs ? Que l'on veuille bien me pardonner.

J'écris l'histoire d'un cheval qui est élevé au milieu de nous, qui n'est fait que par nous, qui est une force, si je n'ose dire une « gloire » de notre contrée ; — il a ses détracteurs, il a ses partisans ; — ceux-là mêmes qui l'aiment et l'apprécient, l'aiment et l'apprécient différemment. Je sais ce qu'en pensent de hautes personnalités administratives et nos meilleurs éleveurs. Peu leur importe ce qui sera écrit ici qu'ils ne sauraient ni ne voudraient approuver.

Si c'est en quelques endroits ma manière de voir tout à fait exclusive que j'exposerai, ce sera surtout — et plutôt — l'histoire du cheval dégagée de toute spéculation, de toute coterie, de tout préjugé et, faut-il le dire, même de toute politique.

Au surplus, le superbe animal, par son puissant athlétisme, par ses formes rustiques, ses allures faciles et rapides, par son âme courageuse, reste le meilleur guide à consulter pour en écrire l'histoire.

Le cheval seul, demeurera mon objectif ; — si spécieuses que paraîtront les questions incidentes, qu'on ne les considère que comme incidentes au sujet traité, pas autre chose, et qu'on n'y accorde d'autre portée que celle de les voir figurer « forcément » dans l'histoire de ce vaillant cheval et de cette vaillante race !

HISTOIRE

DU

CHEVAL BOULONNAIS

Le cheval boulonnais est le premier cheval de trait de l'Europe.

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans le cercle restreint que nous nous sommes tracé, mais trop vaste encore si nous voulons traiter d'une façon à peu près complète l'Histoire de l'intéressant animal qui nous occupe, il convient d'y faire entrer les conditions géologiques et géographiques au milieu desquelles le cheval boulonnais est né, s'est transformé, et s'est définitivement transmis à nous avec les caractères que nous lui connaissons aujourd'hui.

On sait, d'ailleurs, combien sont puissantes sur l'animalité ces influences multiples du sol, du climat, des régimes économiques des contrées qui concourent ou à l'amélioration ou à la dégénération des races, suivant que leurs résultantes se trouvent dirigées vers un but défini, raisonné, en rapport avec leurs moyens d'action, ou qu'elles sont laissées au hasard des choses. Dans ce dernier cas, l'animalité subit tout l'empire de la nature et reflète par ses caractères bons ou mauvais la somme

d'influences bonnes ou mauvaises qui ont concouru à sa formation.

Pour l'étude de cette race boulonnaise, comme pour celle de tout cheval de trait, ou celle de tout autre cheval que le cheval de sang, ces considérations géologiques et géographiques sont de première nécessité.

Le cheval de sang, nul ne l'ignore, peut se faire partout. Malgré sa tardive venue au monde en tant que race ; malgré sa fixité et son action puissante comme facteur dans les opérations chevalines du siècle, le cheval de *sang* n'en reste pas moins une race artificielle.

Tout paradoxal que cela paraisse de prime-abord, et tout en contradiction que cette opinion semble être avec les données zootechniques les plus élémentaires, il est avéré que le cheval anglais pur-sang, est une production artificielle, obtenue dans des milieux et par des moyens artificiels.

C'est, à bien prendre, un fait étrange, que cette exception « flagrante » à la règle générale des lois de la nature, soit devenue le facteur le plus influent, le plus positif, le plus « mathématique » parmi tous les autres qui, restés complètement soumis aux forces naturelles, n'ont par cela même formé que des races naturelles, c'est-à-dire l'expression vivante des forces qui régissent leurs conditions d'existence.

Certes, nous savons comme tous, que le cheval anglais est la pure émanation de la race arabe restée pour ainsi dire vierge de toute souillure ; — que les *Dodswarth*, les *Lister-Turk*, les *Darley-Arabian*, les *Godolphin-Arabian*, etc., etc., d'origine orientale, furent les transpositeurs de la race des déserts brûlants de l'Arabie sous les froides brumes britanniques ; — nous savons que *Bierly-Turk*, que *Darley-Arabian*, que *Godolphin-Arabian*, les plus illustres d'entre eux, furent les souches des trois grandes familles de chevaux

nobles européens ; — mais nous savons également que ces familles typiques ne furent obtenues et maintenues qu'à l'aide de soins, d'un régime particulier, où ni le climat, ni le sol, ni les configurations de terrains n'avaient à voir ; et que ce qui fut obtenu en Angleterre a pu l'être et le fut en effet partout, dès que l'influence des milieux naturels se trouva remplacée par celle des appareillements surveillés, des écuries, des couvertures, des nourritures spéciales, des soins hygiéniques appropriés, etc., aussi facilement applicables et aussi rigoureusement efficients dans la Grande-Bretagne, que sur les bords de la Baltique, qu'à Pékin ou à Valparaiso !

Nous n'ignorons pas tout cela ; mais il n'en reste pas moins justement acquis, que le cheval anglais n'est plus le cheval arabe, quoiqu'il n'en soit que la parfaite continuation.

C'est donc bien une race artificielle que celle du cheval anglais qui, malgré sa fixité qui la fait s'empreindre avec tant d'énergie et de facilité sur les types qu'elle croise, s'écroulerait rapidement sous les seules forces de l'atavisme, des milieux naturels différents, si l'homme la laissait livrée à elle-même.

Autre chose est pour les races que nous appelons « naturelles ». Naturelles elles sont, en effet, puisque créées par les forces inhérentes aux régions qu'elles habitent séculairement, elles continuent de dépendre, et de ne dépendre le plus souvent que de ces mêmes forces. Ici le sol, le climat, la végétation ont leur influence marquée, toute-puissante, qui se trouve être justement la seule dont les races naturelles aient à subir fatalement les effets ; et c'est ainsi que les races se sont caractérisées par les sols et les climats divers qui, régissant leur économie, ont « modelé » les types ; c'est ainsi que ces races sont demeurées identiques à elles-mêmes, en restant soumises aux in-

fluences climatériques, géologiques, hygiéniques particulières des régions, dont elles sont, zootechniquement parlant, la rigoureuse et fidèle expression.

Mais c'est également ainsi, qu'à cause de ces motifs presque impératifs de leur conservation originelle et typique, elles devaient se modifier pour s'améliorer ou péricliter, aussitôt que ces conditions « essentielles » de leur conservation cesseraient, soit par l'émigration, soit par la reproduction, soit par les changements géologiques, soit enfin par l'économie nouvelle des époques civilisatrices que reflètent si puissamment les besoins industriels et commerciaux, sans cesse mobiles et renaissants.

Beaucoup de nos races communes ne sont plus à proprement parler « races » ; nous voulons dire qu'elles ne sont plus ce qu'elles devraient être encore, ce qu'elles furent jusqu'à l'époque où, confinées dans les régions qui leur étaient propres, elles étaient restées séculairement sujettes à leurs lois, à leurs sols, à leurs climats, et soustraites à toute ingérence de sang étranger.

On comprend combien l'économie générale de nos races françaises a dû profondément se transformer dès l'instant où toutes ces conditions cessaient de se réunir dans une action normale, commune et continue.

On parle bien encore du breton, du poitevin, du basque, du percheron, du boulonnais, etc., mais il y aurait presque naïveté à établir que ce breton, ce poitevin, etc., ne sont plus les races types d'autrefois, alors que chaque individualité chevaline demeurait isolée de par la force des choses, dans sa région dont elle était l'expression vivante, exacte, pour ainsi dire mathématique.

Or, tous ces mélanges, ces contacts, ces croi-

sements, ces essais d'amélioration que l'économie moderne des pays a suscités, ont rendu difficile la reconnaissance des attributs propres à chaque race chevaline de trait.

Par analogie, cela est devenu presque aussi ardu que la caractéristique des types humains.

Le temps est déjà loin où le séjour plus ou moins prolongé d'une peuplade armée, faisant invasion, imprimait sa marque ethnique sur l'humanité de la région. Tout cela s'efface, et nous ne reconnaissons plus guère de type particulier à certaines individualités géographiques qui en possédaient jadis de très précises, tant les grandes influences ont été détruites, dans cet ordre de choses, par les petites.

« Les nationalités ne se meuvent plus par » masses envahissantes ; ce sont des individuali» tés qui circulent, qui se répandent partout, se » fixant ou ne se fixant pas, mais effaçant toujours » peu à peu, les grandes lignes des races d'autre» fois. L'immigration pacifique des étrangers, le » cosmopolitisme se généralisant d'une façon plus » ou moins accentuée, produisent ce phénomène » « d'égalisation » des races, et ce n'est pas trop » dire, qu'un type européen se substitue sûrement » et insensiblement aux types primitifs des di» verses provinces et des diverses nations » (E. Reclus).

Cette sorte « d'égalisation » est aussi remarquable sur nos races chevalines de trait (1). Il y a, de par le fait commercial contemporain, « un méli-mélo » indescriptible au milieu duquel il est

(1) Elle s'effectue surtout par le croisement avec les chevaux pur-sang et demi-sang qui, répandus aujourd'hui sur tout le continent, concourent d'une façon lente, mais certaine, vers une sorte d'unification. Nous avons développé déjà cette thèse dans notre opuscule « Le cheval d'avenir en France »

(*France Chevaline*, mai 1880.)

malaisé de reconstituer les individualités-types qui caractérisaient si parfaitement chacune de nos grandes familles de chevaux communs.

Cependant dans cet échange général et permanent de défauts et qualités ; dans ces races diverses que des rapports « obligés » rendront de plus en plus confuses, il en est de ces races qui ont plus donné que reçu ; plus gardé qu'elles n'ont perdu ; en d'autres termes, il est de ces races qui, ayant une supériorité constitutive telle, une fixité de leurs qualités si bien établie, un emploi immédiat de leurs forces tellement généralisé et si unanimement apprécié que, malgré tout ce qui put concourir à leur déchéance, elles sont à peu près restées indemnes de toute dégradation fâcheuse.

La race boulonnaise se trouve justement dans ce cas. En dépit des négligences dont elle fut l'objet, des attentions « maladroites » dont on l'entoura à certaines époques, des tentatives de croisement qui l'ont ébranlée, elle est demeurée dans son grand ensemble l'admirable race plus que jamais en faveur !

Mais pour bien établir cette puissance, cette fixité de race qui, ainsi que nous venons de le constater, eut cette faculté heureuse de résister à toutes les combinaisons « fantaisistes » qui se sont succédées depuis un siècle, il faut d'abord connaître le terrain qui l'a produite, le moule qui l'a formée ; et, pour faire ici l'Histoire originelle du Cheval Boulonnais, il est indispensable de fouiller et de décrire le sol qui lui constitue une sorte de piédestal naturel : nous voulons parler de ce massif boulonnais qui est comme le socle d'où s'est élevée cette brillante et robuste stature !

CHAPITRE II

Géologie et Géographie du Boulonnais

I. LE MASSIF BOULONNAIS ET LA MORINIE

Depuis le temps que les observations géologiques sont recueillies et parfaitement coordonnées, les savants sont demeurés d'accord sur ce fait, qu'à une certaine époque extrêmement reculée, l'ile britannique était réunie au Continent.

Les données scientifiques et les prévisions hypothétiques que sont venues contrôler les études récemment faites sur les sols de ces deux régions, ont surabondamment prouvé que la France et l'Angleterre étaient primitivement confondues en un vaste lieu terrestre, occupant tout l'espace compris, en France, entre le cap Blanc Nez et le cap d'Antifer; en Angleterre, l'espace compris entre le cap sud Foreland et le cap Lands' Ness.

Dans cet immense espace, aujourd'hui emporté par les eaux, un énorme bassin existait, qui s'allongeait en ellipse, de l'Est à l'Ouest.

Ce bassin était entouré au Nord par les monts vosgéo-britanniens, continuation des Ardennes occidentales qui se prolongeaient sans interruption jusqu'en Angleterre. Au Sud, il était borné par une autre chaîne, qui, émanation du même point des Ardennes, formait d'abord les collines de Normandie et allait se rejoindre avec la chaîne vosgéo-britannienne, sur la terre anglaise, à l'endroit qu'occupent aujourd'hui Malborough et Cœlne.

Cette grande ceinture ellipsoïde composait les limites de ce bassin lacustral où venaient s'épandre la From, la Bresle, la Somme, l'Authie, la Canche, etc., qui avaient, à cette époque, un débit fluvial de beaucoup supérieur à celui qu'elles possèdent actuellement.

La From, qui n'a plus maintenant qu'un petit parcours, et qui vient se jeter dans la baie de Studland, après avoir baigné Dorchester, la From était alors un fleuve extrêmement puissant qui émergeait du fond Ouest de l'ellipse, des monts dont elle émerge d'ailleurs encore, coulait directement à l'Est, recevait au Nord et au Sud une infinité de rivières descendues des chaînes de continuation des monts d'Artois et de Normandie ; puis, arrivée au point de latitude de la Somme, elle se dirigeait brusquement au Nord après avoir confondu ses eaux avec celles de ce dernier fleuve. augmenté lui-même des apports de la Bresle.

La From se grossissait alors, sur sa droite, de l'Authie, de la Canche, de la Liane, etc. ; sur sa gauche, de la Tamise, et après avoir creusé son passage dans la chaîne vosgéo-britannienne, à l'endroit même où se trouve actuellement le Pas-de-Calais, elle se jetait à peu près au niveau d'embouchure du Rhin, dans la mer hyperboréenne, la mer du Nord de nos jours.

Telle était, en peu de mots, la disposition géologique et hydrographique de « l'isthme » qui reliait alors la Grande Bretagne à la France.

Sous l'influence de cataclysmes épouvantables disent les uns, sous l'influence d'une action calme, longue et continue, disent les autres, cet isthme céda aux efforts de l'Océan et disparut sous ses eaux.

La Manche et le détroit du Pas-de-Calais qui occupent aujourd'hui les surfaces précédemment occupées par l'isthme « morino-britannien » furent les résultats de ces transformations séculaires ou

cataclystiques. L'existence d'un vaste lien terrestre reliant la France aux Iles Britanniques, ne saurait donc faire l'objet d'aucun doute.

La preuve de cette réunion des terres du continent à l'île voisine, se trouve d'ailleurs dans le peu de largeur du détroit ; dans la composition absolument identique, sur les deux rives, des terres sablonneuses, argileuses et calcaires, constituant les terrains anglais et français, placés face à face, le long de l'étranglement qui unit maintenant la Manche à la mer du Nord.

Chacun des caps de l'Angleterre et de la France, le long du canal de la Manche, est une attache que la mer, ou d'autres causes, ont rompue ; les falaises de Dieppe sont détachées de celles de Brightmelstone ; les côtes de Calais et de Douvres sont de nature semblable, et depuis le cap Portland et le cap de Barfleur jusqu'au Pas-de-Calais, une bande de calcaire oolithique et un dépôt de calcaire bleu suivi par les bancs friables et sableux de glauconie, par la craie, l'argile plastique, et les terrains analogues, se fait remarquer sur les deux côtés du détroit.

Cette conformité de couches se généralise bien au-delà de ces points, puisque sur toute l'étendue du canal franco-britannique, les falaises de Normandie ont pour semblables, en Angleterre, les falaises de Hamps et de Sussex ; les rochers granitiques de la Bretagne, de ceux Cornouailles ; et qu'on retrouve le même banc calcaire de l'Orne, du Calvados, de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de la Somme, du Nord, du Pas-de-Calais, non seulement sur les côtes comprises entre Douvres et Folkestone, mais encore jusque dans les comtés de Norfolk, d'Hertfort, de Wilts et de Dorset.

On ne saurait donc douter que la mer qui ronge encore continuellement ces dépôts,

se soit fait jour dans cette même masse. (1)

« La dernière partie qui résista à l'action des » vagues fut l'isthme du Pas-de-Calais, parce que » c'est le point où le canal britannique a le moins » de largeur, et parce que les collines de Kent pa- » raissent être la continuation de la branche vosgéo- » britannienne, interrompue au Blanc-Nez » c'est-à-dire justement à l'endroit où passait la From, à travers la chaîne, comme passe aujourd'hui le Danube entre les Portes de fer.

Nous notons en passant cette donnée géologique de la réunion certaine des côtes françaises et anglaises, et de l'analogie des terrains dans ces régions voisines, parce qu'elle nous servira plus tard à montrer l'une des phases probable et possible, mais assurément aussi curieuse qu'inédite sans doute, de l'histoire de la race boulonnaise, en établissant ses attaches originelles avec l'une des grosses races de trait d'Angleterre.

Quelle que soit la cause de rupture de l'isthme et son ensevelissement sous les eaux de l'Océan, il ne reste pas moins acquis que les collines d'Artois et les collines de Normandie ont leur continuation directe de l'autre côté de la Manche, et qu'elles subirent, du moins en certains points, les effets extraordinaires des causes inopinées ou lentes qui ont amené cette rupture.

« Le point culminant de l'isthme étant, selon » toute probabilité, du cap d'Antifer (pointe Nord » de l'embouchure de la Seine) au cap Albans, l'écou- » lement des sources et des eaux pluviales, à l'O- » rient de la crête était de l'Ouest à l'Est. Cette

(1) Tout le fond de la mer du Pas-de-Calais, dit l'abbé Mann, n'est que le débris de l'ancien isthme ; il est rempli de pierres détachées, de fragments de roches, qui, dans l'origine y ont été entraînées par les courants des deux marées opposées. (F. Lefils).

» pente nous est indiquée par la direction des ri-
» vières de la Canche, de l'Authie, de la Somme, de
» la Bresle et des autres cours d'eau du bassin ;
» lesquels, pour confluer à la rivière centrale, se
» dirigeaient du Sud-Est au Nord-Ouest, dans la
» direction de l'ouverture qui, depuis, est devenu le
» Pas-de-Calais. »

« On croit retrouver une preuve de l'écoulement
» primitif des eaux par le Pas-de-Calais dans la
» formation géologique du Bas-Boulonnais. Lors
» de la grande débâcle, la crête vosgéo-britan-
» nienne, retint sur ce point les roches dures que
» les eaux entraînaient et qu'elles n'avaient pu
» délayer ; un large remous, un tourbillonnement
» aqueux, immense s'y établit, remuant et boule-
» versant le fond, tant que le courant diluvien con-
» serva sa force, et y déposant lorsque le bassin ne
» fut plus qu'une mer morte, les roches, les pierres
» détachées et autres débris qu'on retrouve encore
» sous le sable du détroit : sur le sol des deux
» rives, les effets de ce tourbillonnement se recon-
» naissent dans le désordre du terrain. En France
» ce désordre a pris le nom de *Fosse boulonnaise*,
» en Angleterre il est appelé les *Wealds* (1) »
(F. Lefils). *Recherches sur la configuration des côtes de la Morinie*.)

Le Boulonnais, Haut et Bas, appartient donc, on vient de le voir, à cette chaîne vosgéo-britannienne qui primitivement interrompue pour laisser passer les eaux de la From et de la Somme, s'arrêta après

---

(1) Le district du Pas-de-Calais connu sous le nom de Bas-Boulonnais et la contrée montueuse et bocagère appelée *Wealds* de Kent, de Sussex et de Surrey, qui se trouvent en face de l'autre côté de la Manche, sont entourés par une ceinture de collines crayeuses à pentes souvent incultes et gazonnées (en anglais *Downs*), qui n'est interrompue que par le canal de la Manche sur les rivages duquel elle se termine en falaise. (Elie de Beaumont.)

le mouvement cataclystique, sur les bords des côtes du continent, désormais bien distinct de l'île anglaise.

A l'époque morinienne, c'est-à-dire à une époque où il est permis déjà de compter avec une certaine rigueur sur les documents historiques et géographiques, le Boulonnais n'était représenté que par un vaste massif, formant le dernier point continental de cette chaîne vosgéo-britannienne. Il s'étendait sur une assez grande étendue de la région appelée Morinie, qu'il n'est point facile de bien délimiter.

Au Sud, la Morinie se trouvait bornée par la Canche ou l'Authie, ou la Somme ou même la Bresle. Ces limites varient avec les auteurs. Au Nord, c'était l'Aa, l'Yperlée ou l'Escaut ; à l'Est, la Lys, ou toute autre ligne indéterminée.

Quoi qu'il en soit, qu'on se figure dans ces limites les plus extrêmes, un long et large soulèvement de terrain, formant plateau en certains points, dont la masse s'allonge du Sud-Est vers le Cap Blanc-Nez, et occupant dans sa largeur, à peu près l'espace compris entre la Canche et une ligne tirée du Blanc-Nez à Saint-Omer ; qu'on se figure ce plateau, considérablement mouvementé sur sa surface, dentelé, creusé sur ses flancs Nord-Est et Sud-Est de profondes découpures, et l'on aura une idée exacte et pour ainsi dire originelle, de ce massif boulonnais qui dominait puissamment : au Sud, les Flandres encore submergées, n'offrant alors à leur surface qu'une infinité d'îlots appelées *îles Saxonnes* ; au Nord, les petites vallées de la Canche, de l'Authie, les basses régions côtières également submergées qui devaient former « la Britannia » la basse Picardie de nos jours !

C'est ainsi qu'il faut se représenter le massif boulonnais, émergeant à l'origine des éléments humides qui l'entourent encore au Sud, à l'Ouest et au Nord, et restant le point culminant de la ré-

gion française après les bouleversements produits par les cataclysmes signalés plus haut. Raviné par les eaux, formé d'un groupe de monticules de formations variées jetées sans ordre au milieu d'une ceinture calcaire de forme semi-elliptique, où se remarquait, — où se remarque encore l'empreinte de l'agitation impuissante des eaux, tel était le massif, tel il est actuellement. Rien n'est changé que les espaces qui l'environnent.

En résumé — parce que nous ne pouvons nous étendre outre mesure sur ces intéressants détails qui nous seront ultérieurement utiles, — en résumé, à l'époque morinienne, c'est-à-dire aux premiers temps historiques, il existait au Nord de la Canche, et à l'Ouest de l'Aa moderne, un assemblage confus de collines et de monts, entouré au Nord-Ouest de vastes étendues lacustres où surgissait une infinité d'îlots, appelés alors « moëres saxonnes (1) »

A l'Ouest, l'action constante et directe des flots avait taillé de profondes découpures dans le flanc du massif lui-même; tandis qu'au Sud-Ouest, cette même action, se modifiant par les courants et les apports marins, avait fait de cette région une contrée basse, humide, marécageuse, où les habitants se réfugiaient à l'abri des invasions ou des dangers auxquels ils étaient souvent exposés.

« Les hauteurs, couvertes de forêts épaisses, » ainsi entourées de lagunes et de marais, étaient » réellement inaccessibles, et contribuaient à don- » ner à toute cette région l'aspect le plus sauvage. » (F. Lefils).

Ceci étant connu, il nous faut d'un seul trait franchir quelques milliers d'années pour compléter le tableau.

Les forces géologiques ont fait leur œuvre. Ces terrains bas, submergés, ces îlots, ces moëres

(1) Moëres, marais.

existant au nord de la chaîne vosgéo-britannienne c'est-à-dire du massif boulonnais, qui formaient à cette époque les « îles saxonnes, » sont devenues les belles plaines calaisiennes, flamandes et wallonnes. aujourd'hui si fécondes ; les pentes mouvementées, ravinées qui s'élèvent vers le sud, constituent le Bas-Boulonnais moderne, et cet assemblage de monts et de collines, de vallons et de vallées, l'antique massif boulonnais proprement dit, qui domine le tout, au Midi, forme actuellement le Haut-Boulonnais.

Quant aux moëres. aux marais britanniens qui s'étendaient au Sud-Ouest jusque dans les vallées bien délimitées de la Canche, de l'Authie et de la Somme, ils ont composé, en partie, le Marquenterre de nos jours !

Telle était donc à cette époque primitive, qui descend cependant encore aux premières indications historiques, la région boulonnaise: « un » immense promontoire qui terminait vers le » Nord-Ouest, le territoire de la Gaule-Belgique, et » qui semblait un doigt indicateur dirigé vers la » terre britannique. » (F. Lefils).

II. — LE BOULONNAIS MODERNE

Dans la géographie contemporaine de la région qui fut autrefois la région « Morinienne » le Boulonnais demeure comme la dernière jetée épanouie de la branche mitoyenne des Ardennes occidentales qui, arrivées au nœud St-Quentinois, se ramifient, vers le Nord-Ouest, par les collines de Belgique ; vers l'Ouest, par les collines d'Artois ; vers le Sud-Ouest, par les collines de Picardie et du pays de Caux.

C'est, en effet, à l'extrémité des collines d'Artois que s'étend, par une sorte de soulèvement définitif, comme épaulement du détroit, le massif boulonnais, semblable à une île dressée au-dessus

du terrain tertiaire de l'Artois et de la Flandre qui l'étreint à la manière d'un fer à cheval, dont les branches seraient dirigées, à l'Ouest, vers la mer.

Cette chaîne de collines, qui couvre par ses ramifications la contrée boulonnaise, forme la ligne de faîte des bassins de la Manche et de la mer du Nord.

Une pente à l'Est et au Nord-Est dirige les eaux du côté de la mer du Nord ; une autre pente s'inclinant plus brusquement à l'Ouest et au Sud-Ouest, les écoule dans la Manche.

C'est dans l'arrondissement de Boulogne, et justement dans ce massif boulonnais, que l'on rencontre les points culminants de la chaîne. La colline qui domine au Sud la commune de Longfossé a 215 mètres ; à l'Ouest de Desvres, un autre point en compte 207 ; celui de Colomby qui s'élève à droite de la route de Boulogne à Saint-Omer a 203 mètres d'altitude. Les hauteurs moyennes des soulèvements sont d'environ 160 mètres.

Le Boulonnais, c'est-à-dire le Haut et Bas-Boulonnais, occupe aujourd'hui tout l'espace compris entre la Canche, au Sud-Sud-Ouest ; — la Termoise et une ligne se dirigeant vers Fruges au Sud-Sud-Est, — où se viennent éteindre les soulèvements du massif.

Au Nord, il est limité par une suite de monticules et de collines partant d'Escalles, passant à Saint-Inglevert, à Caffiers, à Fiennes, à Bouquehault, d'où il envoie, de ces différents points, ses foulées parallèles jusque dans les plaines calaisiennes et flamandes, vers Sangatte, Audruicq, Tilques et Saint-Omer.

A l'Est, il confond insensiblement ses roches avec celles des hautes plaines d'Artois, vers Lumbres, Fauquembergue, etc.

A l'Ouest, du cap Gris-Nez à l'embouchure de la

Canche, sa rive maritime, exclusivement formée par des dunes, tombe perpendiculairement au Sud, sur Etaples.

Tout cet amas géologique qui appartient à la période « jurassique » se compose d'un nœud principal, constituant la ceinture de l'ancienne « Fosse Boulonnaise » compris entre Hardinghem au Nord, Boulogne à l'Ouest, Desvres au Sud, Lumbres à l'Est.

Un autre nœud se trouve au Nord de Marquise, c'est le nœud terminal qui s'étend jusqu'au Gris-Nez, jusqu'à Wissant et Sangatte.

Enfin, une sorte de grand plateau, très irrégulier, occupe l'espace situé entre la Haute-Liane, Samer, Desvres et Lumbres, au Nord; — entre Lumbres, Fauquembergue et Fruges, à l'Est; — entre Fruges, Huqueliers et Etaples, au Sud.

Sur les hauteurs des crêtes où des plateaux se trouvent encore disséminés quelques points boisés, derniers vestiges des profondes forêts « moriniennes » que la charrue a en partie bouleversées, — à droite et à gauche de la vallée supérieure de la Hem, se remarquent deux étendues boisées assez considérables pour mériter le nom de forêts. Ce sont les forêts de Liques, de Tournehem et de Guines qui descendent en pentes sombres vers les plaines du Calaisis et de la Flandre française.

Des hauteurs irrégulières et enchevêtrées de ce massif, intéressant surtout au point de vue hydrographique, s'écoulent une infinité de rivières et de petits ruisselets.

La Liane, cours d'eau principal de la contrée, prend sa source au nœud central, à Lottinghem et à Quesques; passe au Nord et au pied de la forêt de Desvres, décrit une courbe au Sud, vers Samer, puis remonte au Nord-Ouest pour baigner Boulogne et se jeter dans la Manche.

Le Wimereux, au Nord, puis la Slack, formées comme la plupart des rivières ou « fleuvillons » boulonnais d'un grand nombre de petits ruisselets surgissant des flancs de la « Fosse » coulent à peu près parallèlement vers la mer où elles se déversent : la première entre les villages d'Hauvringhem et d'Houloux ; la seconde à Ambleteuse, après avoir passé à Marquise.

La Canche, qui limite la région au Sud, prend sa source à Gouy-en-Termois, reçoit sur sa droite, dans son bas parcours, une infinité d'affluents descendus des hauteurs Sud du plateau. Le plus important est la Termoise.

Au Nord, d'autres rivières émanent du même faisceau de monts boulonnais, et s'écoulent vers les plaines flamandes en arrosant dans leurs cours parallèles, le Bas-Boulonnais d'abord et le Calaisis.

Au Nord-Est, la Hem, résultante d'un grand nombre de branches-sources jaillissant également du contrefort de la « Fosse Boulonnaise » prend sa direction vers Audruicq, où elle se joint à l'Aa canalisée.

Sur le flanc Est et Sud-Est du massif et du pied des monts couronnant Fauquembergue, l'Aa naît au dessous du village de Bourthes, traverse Fauquembergue, Hallines, Wizernes, se canalise à partir d'Arques, s'abouche avec les innombrables canaux ou *watergands* du Calaisis vers lequel elle se dirige, en limitant au Nord, les riches pâturages du Bas-Boulonnais.

La Lys n'a que son cours supérieur dans le Haut-Boulonnais, et ne compte point hydrographiquement pour cette région.

D'autres rivières à cours plus ou moins rapide, mais toujours bref, sillonnent le pays et le divisent en une multitude de petites vallées, aboutissant elles-mêmes à des vallées plus grandes, en formant ainsi des alternances de contreforts, de col-

lines, de vallons émanant les uns et les autres des principaux nœuds ou plateaux dominants.

Il n'y a, pour ainsi dire, pas une échancrure parmi celles qui dentèlent ces nœuds nombreux, qui ne donne naissance à un cours d'eau, lequel, si petit qu'il soit, n'en représente pas moins une vallée minuscule, avec ses pentes, ses coteaux, ses bas-fonds, c'est-à-dire avec tous les avantages et les inconvénients inhérents à cette disposition de terrains.

C'est ainsi que dans cette vallée de la Haute-Liane, vers Desvres et Samer ; que dans les vallées de la Slack, vers Marquise et Hardinghem ; que dans celle de la Termoise, que dans l'Aa supérieure, les rivières étant successivement formées d'une infinité de petites autres émanées des hauteurs et convergeant avec leurs vallées propres — comme les doigts d'une patte d'oie, — vers les vallées principales, forment de tout ce Boulonnais un véritable dédale de collines, de vallons, de pentes plus ou moins abruptes, de vallées plus ou moins larges et profondes. de coteaux plus ou moins riches, analogue à une sorte de Suisse miniature, avec cette différence, toutefois, que la nature des roches, que l'altitude des lieux, que la douce influence des vents d'Ouest y placent le régime climatérique et végétatif dans des conditions favorables à la production et à l'élevage du bétail.

Nous avons dit que la nature des terrains du Boulonnais appartenait à l'ordre secondaire crétacé jurassique.

Cependant, il est essentiel de délimiter parfaitement les attributs géologiques des diverses parties composant le Boulonnais.

La nature du sol, dans beaucoup d'endroits, varie non pas à chaque mètre de terrain, mais il est très

rare d'y parcourir quelques cents mètres sans rencontrer trois ou quatre variétés rocheuses.

Le Haut-Boulonnais est formé presque exclusivement de roches jurassiques. Or, on sait que les roches jurassiennes comprennent elles-mêmes deux systèmes ; celui du « lias, » et le système « oolithique. »

Le lias se compose de grès, de dépôts métallurgiques, de couches marneuses, et de bancs de roches calcaires. Quelquefois ces roches sont d'une teinte bleue, d'où le nom de *lias bleu* ; — parmi les plus intéressantes on remarque celles qui sont pétries de crustacées, d'ammonites, de bellemnites, ou de gryphées.

Les marnes, comme quelques autres roches de cette même formation sont bitumineuses, et les grès, dans quelques parties, sont rendus semblables aux roches cristallines.

Bien que cette sorte de terrain se rencontre en de nombreux points de la région boulonnaise, elle est loin de constituer la « dominante » géologique du Haut-Boulonnais surtout, qui appartient presque en entier au second système.

Le terrain oolithique, ainsi appelé de la forme grenue des matières qui le composent, se divise lui-même en trois étages : oolithique inférieur, moyen et supérieur. Ces trois étages contiennent : le premier, de la marne sablonneuse, des composés ferrugineux et des couches d'une argile très fine, qui, mélangée avec des calcaires appelés « blancs » constitue le « ciment » dit de Portland, qu'on fabrique dans la région sur une très vaste échelle ; — le second renferme de fortes couches d'argile grasse, des bancs de roches, des marnes ; le troisième est surtout formé de roches, etc.

Le terrain oolithique est très intéressant à étudier ; il est surtout avantageux au point de vue agricole, lorsqu'il se trouve formé de marne et d'argile, qui concourent à constituer la base des sols

si remarquablement féconds de certaines localités.

En quelques endroits, d'ailleurs assez nombreux, notamment sur quelques versants et dans quelques fonds de ses vallées, le Boulonnais offre cette précieuse liaison qui contribue à sa prospérité agricole.

Cependant, sur les hauteurs, surtout dans la partie comprise dans le Haut-Boulonnais, l'ensemble géologique donne au sol une sorte d'âpreté qui lui est à quelques égards, des plus favorables.

« La rudesse du sol dans le Boulonnais, nous » écrit M. Géneau de Lamarlière, communique » à tout ce qui l'habite, gens et bêtes, une rusticité » qu'on ne trouve pas toujours ailleurs » et les accidents de terrain, les coteaux abruptes du Bas-Boulonnais même, rendent les chevaux élevés dans cette contrée, faciles à s'acclimater dans toutes les parties de l'univers.

Quoi qu'il en soit, cette diversité et la nature des sols se prêtent généralement à toutes sortes de culture ; les plantes fourragères des prairies naturelles ou artificielles y réussissent fort bien ; et la culture des céréales, de même que celle des fourrages, y gagne souvent en qualité ce qu'elle peut perdre en quantité.

Tout le pourtour du roc ou massif boulonnais est occupé par une bande de terrain de l'ordre crétacé proprement dit. Il enserre la région de la fosse boulonnaise, comme le ferait un immense fer à cheval dont la pince se trouverait tournée à l'Est, et les branches vers l'Ouest.

Cette bande se termine au Nord et au Sud, sur les bords de la mer, par petites et douces foulées vers Camiers, Neufchâtel et Etaples, d'une part ; vers Marquise, Wissant et Sangatte, d'autre part. Elle s'étend à l'Est jusque vers Ardres, Saint-Omer,

Lumbres, Fauquembergue et Fruges où elle confine au terrain tertiaire, le plus abondamment répandu dans le Nord de la France.

Les sols crayeux, en partie composés de carbonate de chaux, tendent à produire des sols poreux, qui deviennent facilement très humides et se dessèchent de même. On sait que ces terres, d'un travail aisé, peuvent être labourées dans presque tous les temps et avec de très faibles attelages ; les plantes y souffrent du froid et de la sécheresse, et les récoltes y sont chétives ou médiocres, surtout quand le printemps est sec.

Mais dans les bas-fonds des vallées supérieures, aussi bien que dans celles moins élevées, là où la craie est mêlée à une quantité suffisante d'autres matières, les terres, sans être de première qualité, y sont néanmoins d'une culture avantageuse. Elles restent toujours légères et peuvent être travaillées, à peu de frais, et par tous les temps.

Comme dans les bonnes terres calcaires, on nourrit sur les sols crayeux un peu fertiles ou améliorés, de très bons animaux ; quand on sait bien utiliser les fourrages, on y élève d'excellents chevaux.

« Les ressources des sols crayeux ont été trop
» longtemps mal utilisées, et sont encore mal ap-
» préciées.

» On a trop jugé de l'ensemble d'après l'état des
» contrées où la craie forme des couches épaisses,
» occupe de très larges surfaces, seule ou mêlée à
» des matières graveleuses qui accroissent ses dé-
» fauts. » (H. Magne.)

Mais quelquefois, comme cela a lieu en beaucoup de points de cette ceinture calcaire, ce terrain crétacé se trouve avantageusement mêlé avec des marnes, des argiles, des détritus calcaires, des matières organiques, et il constitue alors d'excellents fonds donnant de bons résultats.

Il faut d'ailleurs tenir compte aussi, — et grand compte — de l'influence du climat qui, dans certaines circonstances, comme celles régissant le climat océanique dont bénéficie le Boulonnais, accorde au sol crayeux des avantages qu'il ne saurait avoir, par exemple, dans l'Aube, la Bourgogne et les Alpes.

Tels sont les caractères d'ensemble de la région boulonnaise.

Mais nous l'avons dit, cette contrée se divise elle-même en deux parties distinctes, ayant chacune leur économie particulière bien tranchée.

Le « Haut-Boulonnais », qui occupe le Sud, se trouve délimité du « Bas-Boulonnais » par les collines de Courset, situées à environ trois kilomètres de Desvres, et par une ligne qui partirait de ce point pour se rendre, en un tracé direct, vers les bruyères de St-Omer.

Nous avons indiqué plus haut, les points de démarcation du Bas-Boulonnais avec le Calaisis.

Le Bas-Boulonnais est plus accidenté que le Haut-Boulonnais, mais il est plus riche en excellents pâturages et en produits agricoles.

Le Haut-Boulonnais offre un sol plus nu, plus entièrement livré à la culture, relativement, que la région basse.

Et enfin le Calaisis, que nous ne voulons pas séparer de la contrée, pour les besoins de notre histoire, en grande partie formé de puissants herbages, présente des conditions qui lui sont particulières que nous aurons à établir plus tard.

On comprend que dans ces trois régions différentielles par leur altitude, et leur régime économique surtout, les populations chevalines soient également différentielles. Elles le sont en effet, mais point assez encore, cependant, pour qu'on ne reconnaisse là, les éléments originels d'une même race, d'un même type, rendus variables seu-

lement par des circonstances géologiques, climatériques et hygiéniques, de dissemblance plus tranchée, que ne le laisserait supposer la petite étendue de terrains sur laquelle ces circonstances opèrent.

Le Boulonnais tout accidenté, tout raviné qu'il soit, et malgré les quelques surfaces arides de ses « culminants » bénéficie donc de cette triple et heureuse condition : excellente nature de terrains pour les herbages (Bas-Boulonnais, certaines vallées et vallons du Haut-Boulonnais) ; — terrains favorables à la bonne « qualité » des plantes qu'on y cultive (coteaux et plateaux du Haut-Boulonnais), — et enfin, climat océanique qui féconde ces précieuses propriétés.

Le climat océanique, qui est ici le climat « séquanien » s'y présente avec ses caractères de variabilité extrême ; durant toutes les saisons de l'année, le froid et le chaud s'y succèdent d'un moment à l'autre, et les « sautes » barométriques y sont fréquentes dans la même journée.

Les côtes sont humides ; dans les plaines et les vallées la température y est généralement plus chaude de 2 à 3 degrés que dans les endroits plus élevés. La température moyenne de l'année est de + 16°.

Les vents dominants sont : au printemps, ceux du Nord-Est et d'Est ; et en automne, ceux d'Ouest et de Sud-Ouest. Cependant, les vents de mer sont en tout temps de beaucoup les plus fréquents ; ils entretiennent par leur souffle, une humidité qui égalise les températures estivale et hivernale.

Les brouillards et les vapeurs de la mer se joignent aux vents attiédis de l'Océan pour rendre l'été doux et l'hiver brumeux.

De plus, ces vapeurs salines venues de la mer, augmentent la qualité des herbages qui les reçoivent ; et à cause de toutes ces influences combinées,

le régime du pâturage y peut durer le jour et la nuit, même l'hiver, et ainsi favoriser considérablement l'économie chevaline de la contrée.

La production animale soumise à ces seules influences naturelles, trouverait déjà réunies en elles les éléments qui peuvent contribuer le plus à sa prospérité.

Mais elle trouve mieux encore. Elle rencontre là une configuration générale du sol qui, dans le Haut et le Bas-Boulonnais du moins, aide considérablement au développement de la musculature et de la vigueur alerte.

La disposition du sol favorise l'œuvre physiologique. Tous ces accidents de terrains sur lesquels paissent ou travaillent les animaux de production ou d'élevage, sont comme autant de moyens de gymnastique obligée, qui font du gros, obtenu par l'essence même de la race, par le régime nutritif, etc., un gros à la fois, fort, robuste, allègre et souvent harmonieux !

CHAPITRE III

Origine du Cheval Boulonnais

I. ORIGINE DU CHEVAL EN GÉNÉRAL

Voici, bien que cela ne paraisse, un gros problème que la recherche de l'origine du cheval boulonnais.

Beaucoup, parmi ceux qui ont parlé de cette race précieuse, en ont toujours parlé d'une façon toute superficielle, comme il convient aux gens qui s'occupent d'une chose par goût ou par spéculation, c'est-à-dire en considérant les idées acquises sur cette chose, comme étant à la fois d'ordre secondaire et d'irréfragable vérité.

A bien prendre, et à ce double point de vue relatif, la question importait peu. L'intérêt, le goût ou la spéculation n'avaient, d'ailleurs, à tenir compte que du présent, peut-être aussi de l'avenir; mais on ne pouvait raisonnablement demander qu'ils connussent un passé qui ne devait plus entrer dans les termes d'une industrie dont le propre est de se mettre sans cesse en corrélation avec les besoins certains du jour, et avec les besoins présumés du lendemain.

C'est pour ce motif tout naturel que, sans plus se préoccuper de la véracité de l'origine attribuée aux chevaux de quelque race qu'ils soient, on a accepté d'emblée et sans contrôle, et comme étant d'ailleurs le mieux en rapport avec l'idée « chauvine » que l'on se fait généralement du cheval

boulonnais, le cheval arabe, comme son ascendant unique et direct.

Partant de ce point, on n'a donc voulu voir dans notre cheval de trait que l'arabe modifié, transformé par le temps, le régime, le climat, le sol, la reproduction, etc.

C'est là, il faut en convenir, un moyen aussi prompt que facile d'arriver à une solution qui, de prime-abord, présente toutes les apparences d'une rigoureuse logique et flatte les sentiments de ceux qui aiment le cheval boulonnais par intérêt ou par goût.

Cependant, si l'on veut bien se donner la peine d'examiner sérieusement, autant d'une manière scientifique que par déduction, les termes mêmes qui composent ce problème, dont on n'a point fait cas jusqu'ici, on s'aperçoit bien vite que cette attribution originelle est, sinon erronée, du moins téméraire à de nombreux point de vue.

Il n'est assurément pas facile d'établir d'une façon positive, l'origine d'une race alors que des théories différentes se disputent encore la primauté dans l'origine de l'espèce même à laquelle cette race appartient. A peine la science commence-t-elle à faire le jour sur ces points jusqu'ici restés obscurs; — mais le peu de lumière qu'elle y vient jeter suffit-il du moins à éclairer la véritable route qu'il faut suivre pour arriver à une solution qui soit le plus conforme à la vérité.

L'origine de l'espèce chevaline, actuellement « l'Equus Caballus » des naturalistes, a forcément subi, en effet, les fluctuations doctrinales des systèmes qui ont, tour à tour, prévalu dans l'histoire zoologique générale.

La Tradition fut naturellement la première qui indiqua dans ses antiques monuments écrits le point de départ de l'animalité brute et de l'animalité raisonnable que les sciences ont, depuis, reporté beaucoup plus loin. De la Tradition, la Bible est

restée l'expression la plus brève, la plus artificieuse, si ce n'est la plus naïve, — et, telle fut longtemps, telle est encore sa puissance, qu'aujourd'hui beaucoup de systèmes s'établissent sur ses données pour expliquer l'ordre d'apparition des êtres à l'existence, leurs origines primordiales et leurs lois de transmission.

Il y aurait certes injustice à rejeter ces théories qui, quoique empiriques, ont cependant touché très judicieusement à certains termes du problème qu'il appartient à la science de mieux préciser dans l'avenir. Si elles n'ont plus cours auprès des esprits positifs qui s'appuient sur des faits irrécusables, elles ont néanmoins formé comme autant de jalons, comme autant de points de repère dont la science usa depuis, au besoin, soit pour confirmer par la Tradition, la valeur d'une donnée scientifique acquise, soit pour servir à la conquête d'une donnée scientifique nouvelle.

Ayant presque «d'instinct» délimité les origines des choses, par «à peu près» la Tradition devait se trouver complétée par l'histoire, cette autre tradition plus fidèle parce qu'elle était plus récente, parce qu'elle marquait par plus petites mesures les étapes des siècles, et qu'elle scellait de l'observation directe et de l'empreinte des faits mêmes dont elle avait été le témoin, la somme des connaissances parvenues jusqu'à elle.

La Tradition exprimait d'un trait rapide et souvent parabolique toute l'œuvre d'un amoncèlement de siècles ; l'histoire, elle, relatait presque au jour le jour, pour ainsi nous exprimer, l'évolution des périodes qui se succédaient régulièrement.

Et c'est ainsi que l'Histoire vint jeter quelques lueurs sur des points bibliques restés obscurs, sur des phénomènes inexplicables et inexpliqués, sur des faits d'apparence contradictoire ; et que par sa puissance synthétique, elle constitua comme un premier contrôle précieux qui, marquant la

saine vérité et dénonçant l'erreur ou l'équivoque, établit avec une certaine précision, avec une certaine logique, des hypothèses que la science devait plus tard définitivement consacrer.

C'était assurément une grande force que l'Histoire venant à la rescousse de l'esprit humain pour le guider à travers ces premières indications encore trop confuses ; — non-seulement elle fouillait aussi loin dans la nuit des temps que la tradition dont elle émanait, mais elle scrutait d'autres traditions plus tardivement connues, quoique plus anciennes que la première, corrollaires ou complémentaires l'une de l'autre, et coordonnant toutes ces connaissances éparses, reliant tous ces faits, en tirait des déductions irréfragables comme ces faits mêmes qui en demeuraient l'expression.

Mais, tout en n'étant plus déjà la tradition proprement dite, elle ne se composait pas moins de l'appoint de toutes les traditions, c'est-à-dire de l'ensemble de leurs interprétations différentes, et si complète qu'elle pouvait être, son impuissance à relier certains ordres de faits ou à traduire certains phénomènes, devait nécessairement susciter une variété de systèmes qui eurent respectivement la prétention d'être explicites, là où l'histoire était fatalement restée obscure.

C'est sous l'empire de ces interprétations diverses qu'aidées, les unes de la tradition, les autres de l'histoire ou des deux réunies, les doctrines s'établirent qui crurent chacune renfermer le secret des dieux ; et c'est également ainsi que les peuples eux-mêmes, se proclamèrent à la fois dans leur outrecuidant orgueil, la source originelle du genre humain.

L'Arabe, l'Egyptien, le Touranien, se disputent encore cette primauté, et cette diversité de doctrine trouvant, par conséquence, à s'appliquer aux choses, fit que l'Univers posséda presque

autant de berceaux qu'il y eut de peuples prépondérants dans l'antiquité.

« Les Hindous regardant au Nord vers les dia-
» dèmes resplendissants de leur mont Mérou,
» croyaient que là haut, les premiers rayons de
» lumière avaient éclairé leurs aïeux assemblés.
» L'Ararat d'Arménie dominant de son cône nei-
» geux un immense horizon de monts et de
» plaines, fut aussi pour des peuples nombreux
» le Sommet où le Père Universel des hommes
» avait d'abord posé son pied. »

« Les montagnes qui forment le faîte de séparation entre l'Orient et l'Occident de l'Asie, et qu'on appelle si justement le « Toit du Monde » furent vénérées aussi comme le lieu de naissance des nations qui se sont répandues sur l'Asie occidentale et sur l'Europe » (E. Reclus.)

Pour nous, Européens d'Occident, les derniers venus dans le cycle de la civilisation, longtemps la tradition demeura la lettre de nos différents systèmes, et, comme la Genèse constituait à nos yeux le point originaire de toute création, nous les fîmes émaner, ces systèmes, de cette Genèse, bien qu'à peine conçus, ils suivissent des voies absolument divergentes.

Le berceau que nous donna Moïse fut celui-là, d'où on se plut à nous faire sortir, et d'où, par résultante, l'on fit sortir également le cheval: le cheval suivant l'homme ! .....

Enfin, prit rang à son tour la science qui, s'inspirant de ses aînées d'abord, puis de ses propres indications, de ses propres recherches, arracha à la terre ses secrets, pour faire de tout cet ensemble — traditionnel, historique, scientifique — un ensemble parfaitement coordonné qui constitue maintenant cette autre Genèse, — presque mathématique celle-là — à laquelle chaque découverte apporte un nouveau terme, c'est-à-dire un axiome, une vérité !

Par ce que nous venons d'exposer, on comprend que l'histoire originelle du cheval, souvent traitée, dut souvent être aussi une étude fantaisiste dont le Coursier oriental formait « toujours » la souche primordiale.

Mais tel n'est pas notre avis. L'aperçu que nous allons tenter, tout en dehors des théories « classiques » soulèvera sans doute de nombreuses objections. La science y répondra pour nous.

N'est-ce pas là d'ailleurs le meilleur livre ouvert où chacun peut lire? Il nous semble que la philosophie générale qui s'en dégage aujourd'hui, — et dont nous nous aiderons beaucoup ici — s'y trouve inscrite en caractères suffisamment précis pour ne pas craindre de les exposer dans leur incontestable signification.

La recherche de l'origine du cheval boulonnais nous impose tout d'abord la recherche de l'origine du cheval... quelconque. Celle-ci, on le verra, nous conduira sûrement à celle-là.

Quelque oiseuse que paraisse cette question, nous croyons utile de l'exposer ici. N'est-il pas intéressant de connaître d'où vient ce cheval boulonnais que nous avons dénommé ailleurs le premier cheval de trait de l'Europe (1).

Pour ce faire, nous puiserons quelque peu à toutes les sources avec un éclectisme de bon aloi ; nous ferons appel à la tradition, à l'histoire, à la science, et, comme nous ne parlons pas à des hommes de science qui en savent beaucoup plus que nous sur ce sujet, nous laisserons prendre à notre plume les allures qui conviendront le mieux à notre but ; si nous n'arrivons pas à une solution juste, du moins aurons-nous la satisfaction d'avoir présenté la question sous une phase originale, et, croyons-nous, intéressante.

---

(1) Une question de Concours. H. Charles. *Journal d'Amiens* des 9 décembre 1878 et 4 janvier 1879.



Il nous faut partir de loin pour démontrer telle que nous la comprenons, l'existence primitive, l'existence « propre » du cheval dans la région boulonnaise, en dehors de l'intervention du cheval arabe.

On dit bien en termes génériques que le cheval est de « toute antiquité » ce qui justifierait cet axiome que « là où fut l'homme fut le cheval ». Mais dans sa précision apparente, cette formule reste très vague, elle énonce un fait et ne l'explique pas.

On n'ignore pas assurément que le cheval fut l'un des premiers serviteurs de l'homme. A notre point de vue spécial, cela ne saurait nous suffire. Encore faut-il préciser si le cheval, comme on l'a prétendu pour l'homme, partit d'un point central pour se répandre partout ensuite en se modifiant avec les milieux ; ou si, d'emblée, il fut issu avec les caractères propres qu'il puisa dans les différents berceaux qui le virent naître simultanément.

Il est certain que si l'on s'en tenait à la Tradition, le cheval, de quelque race qu'il soit, dans quelque contrée qu'il habite, ne serait, comme l'homme actuellement disséminé sous les cieux, que le descendant direct d'une souche primordiale dont le double bassin du Tigre et de l'Euphrate, au dire de Moïse, aurait été le premier et unique foyer.

Et partant de ce principe, raisonnant pour le cheval comme on raisonne pour l'homme, il serait, en effet, rationnel, à ce point de vue, de faire dériver tous les chevaux du cheval arabe, comme la Bible fit dériver l'humanité entière du père Adam!

C'est ainsi, nous l'avons dit, que toutes les théories développées jusque dans ces derniers temps, quoique différentielles par certaines questions de détail, s'asservirent à cette donnée prin-

cipale : que la race arabe était la race mère de l'espèce.

La tradition de la dissémination du cheval fut donc la conséquence, le corollaire de la dissémination de l'espèce humaine par Sem, Cham et Japhet.

Celle-ci était fort bien trouvée, toute simple ; l'analogie pour le cheval devait suivre ; elle suivit. Mais l'une et l'autre ont aujourd'hui vécu ! (1).

Les découvertes paléontologiques, d'accord du moins sur ce chef avec la Genèse, considèrent non-seulement la création des animaux comme antérieure à celle de l'homme (2), mais de plus elles font remonter bien au-delà de l'époque indiquée par la Genèse, la contemporanéité de l'homme et du cheval.

---

(1) « Sommes-nous les « Fils du sol », « les rejetons des Chênes » comme le disaient les traditions anciennes en leur langage poétique ; ou bien les habitants de l'Asie sont-ils nos véritables ancêtres, et nous ont-ils apporté nos langues et les rudiments de nos arts et de nos sciences ?

Enfin si l'Europe était déjà peuplée d'autochthones lorsque les immigrants du continent voisin sont venus s'établir parmi eux, dans quelle proportion s'est opéré le mélange ? — Il n'y a pas longtemps encore, on admettait comme un fait à peu près incontestable, l'origine asiatique des nations européennes, on se plaisait même à chercher sur la carte d'Asie, l'endroit précis où vivaient nos premiers pères. » « Actuellement la plupart des hommes de science sont d'accord pour chercher les traces des ancêtres sur le sol même qui porte les descendants. Dans presque toutes les parties de l'Europe on trouve des débris de l'industrie humaine, des ossements qui témoignent de l'existence des populations industrieuses longtemps avant la date présumée des immigrations bibliques et asiatiques, etc. » (E. RECLUS)

(2) Puis Dieu dit : « Que la terre produise des animaux vivant selon leur espèce, *les Animaux domestiques*, etc., (Genese, Ch. 1er Verset 24).

Puis Dieu dit: «Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, et qu'il domine. . . sur les animaux domestiques, etc. (Genèse, Ch. 1er Verset 26).

La Genèse est assurément une œuvre géniale qui fait surgir comme par six coups de baguette magique le magnifique spectacle de l'univers qui n'est en somme qu'un univers à peu près identique à celui de nos jours; mais toute sublime qu'elle soit, elle ne reste pas moins une œuvre humaine. « un beau livre de conception » religieuse que Dieu n'a pas plus dicté, qu'il n'a » dicté les livres sacrés des Hindous, les Védas, dont la Bible elle-même est sortie. » (A. Dumas fils).

La science est autrement positive; elle montre la nature minérale, végétale, animale se formant successivement, — mais simultanément dans chacun de ses ordres, — se transformant et employant des milliers de siècles à accomplir les phénomènes qui l'ont faite telle qu'elle était déjà, au moment où la Genèse s'en empara pour remplir ses six grandes journées de la création.

Or, l'existence simultanée de l'homme avec certaines espèces d'éléphants, d'hippopotames, d'ours des cavernes, avec plusieurs espèces de ruminants, de *chevaux* et de cerfs, *toutes disparues* aujourd'hui, et ayant appartenu à des périodes antehistoriques, reporte bien au-delà de la création biblique, la contemporanéité de l'homme avec des espèces de chevaux qui n'existent plus dans la zoologie actuelle. On ne sait pas au juste, il est vrai, à quel endroit parut le prototype du cheval moderne, le véritable «Equus caballus». Il est probable que « c'est dans l'une des régions les plus » septentrionales de notre hémisphère nord; c'est » du moins ce qu'indiquerait l'aire géographique » occupée par ses représentants pendant l'époque » quaternaire, car jusqu'ici, leurs débris fossiles » ont été découverts uniquement au nord de l'é- » quateur, souvent à des latitudes très septen- » trionales, tant en *Amérique que dans l'ancien* » *continent.* »

» Quant aux autres espèces équines quaternaires,
» elles n'étaient pas les sœurs, mais elles étaient,
» soit les tantes proprement dites, soit les tantes
» à la mode de Bretagne, des diverses races de
» « l'equus caballus », puisque quelques-unes d'entre
» elles ont déjà été retrouvées jusque dans les ter-
» rains tertiaires supérieurs ; le prototype dont
» ces espèces descendent est donc autre et
» plus ancien que le prototype des races cheva-
» lines de l'espèce « équus caballus » ; par consé-
» quent le prototype de ces espèces équines qui
» constituait déjà le « genre equus » dès la fin de
» la période tertiaire a probablement apparu sur
» le globe pendant l'époque tertiaire moyenne (1),
» et c'est à cette dernière époque, que s'arrêtent
» pour le moment nos renseignements certains sur
» l'existence du genre « Equus ». Ce sont là les
» seules conclusions que puisse logiquement ad-
» mettre quiconque reconnait comme valable
» la théorie du transformisme et la classification
» des Equidés, telle qu'elle est enseignée par
» la zoologie courante. (Piètrement)

Enfin on a trouvé l'homme tertiaire de St-Prest et du val d'Arno en rapport avec « l'equus plecideus » et « l'equus fossilis » vivant à côté de « l'equus caballus » (l'espèce moderne) et de l'homme, près de Salisbury, pendant la période quaternaire.

Ici, la contemporanéité est bien évidente. On peut juger d'après les chiffres cités d'autre part à quelle antiquité cette comtemporanéité remonte.

Mais il ne nous suffit pas d'établir d'une manière incontestable, avec les données scientifiques les plus rigoureuses, l'ancienneté de cette contem-

---

(1) L'époque tertiaire moyenne remonte, d'après les calculs de Ch. Martins, en comptant 2m5 par mille ans, à 34,000 ans environ.

poranéité, il nous faut montrer avec la même évidence que le cheval, en tant que genre, habitait simultanément les régions les plus diverses de la terre, dès ces époques géologiques d'où date sa présence effective et irréfragable.

Un premier point ressort déjà des études paléontologiques concernant le genre Cheval, c'est que, en observant les types différents du genre qui ont successivement apparu sur le globe, on remarque que ces différents types, caractérisant en propre différentes époques géologiques, marquent par leurs perfectionnements successifs, une chaîne non interrompue « d'Equus » qui conduit insensiblement à l'espèce « caballus » à laquelle appartiennent nos races modernes, espèce qui est la seule existante aujourd'hui.

Les espèces disparues dont on ne retrouve plus que des vestiges fossiles se rattachent aux espèces Equus suivantes : E. *neogeus*, E. *Devillée*, E. *Curvideus*, E. *plecideus*, E. *robustus*, E. *piscenencée*, etc., — et présentent ce caractère qu'il *importe de signaler ici*, qu'elles se *rencontrent disséminées sur les points les plus extrêmes de la couche terrestre*.

En Europe, en Afrique, en Amérique, (1) en

(1) Il est constant que durant de longues périodes géologiques, des espèces animales disparurent des continents américains et de l'Ancien Monde. Il est certain, par suite, que certaines espèces équines purent ainsi également disparaître ; — mais, est-ce à dire que « l'equus caballus », le cheval moderne proprement dit, disparût absolument du continent américain, ainsi que certains auteurs le voudraient prétendre, et qu'on ne l'ait plus trouvé après la disparition des espèces qui l'avaient précédé ?

Ou bien, étant ainsi disparu, faut-il admettre qu'il ne vînt en Amérique, ce type moderne, qu'après la découverte ?

Nous reviendrons plus loin sur ce point ; mais il nous importe de formuler ici, que bien des auteurs ont invoqué d'une façon « inopportune » la période glaciaire !! — cette fameuse période glaciaire !! comme ayant à deux époques de la formation quaternaire, anéanti toute animalité. Ces deux époques qui ont duré des milliers de siècles ne sont pas aussi effrayantes

Océanie, tout récemment, on découvrit des vestiges fossiles, appartenant au genre Equus, qui décelaient, par leur présence dans certains ordres de terrain, une antiquité bien supérieure à celle que la Tradition leur donne, et, par suite, leur *indépendance originelle absolue*. avec le type primitif biblique du cheval des bords de l'Euphrate, de la Tartarie ou de la Mongolie, en un mot, leur indépendance absolue avec le cheval des Aryas qui est le premier dont il est historiquement fait mention comme cheval domestique. C'est donc un fait acquis : que de même qu'il y eût plusieurs espèces d'hommes, (voir la note 1, page 32), il y eut aussi plusieurs espèces de chevaux ; — et que

---

que le laisserait croire la peinture fantaisiste qui en a été faite. (*H. Charles*)

« Ce qui prouve bien que le climat *constant* et *tempéré* de notre période glaciaire était produit par la distribution géographique des terres et des mers ; par l'absence des vents brûlants du Sahara aujourd'hui desséché, et par l'absence des vents glacials qui nous arrivent en hiver des contrées septentrionales de l'Europe, autrefois couvertes d'eau, beaucoup plus que par les influences cosmiques ; c'est qu'à l'époque où les hommes de la période glaciaire chassaient et mangeaient dans toute l'Europe occidentale le mammouth, le rhinocéros, le *Cheval* et autres grands mammifères, les deux tiers de la Sibérie, aujourd'hui glacés, étaient couverts d'immenses forêts dont il ne reste plus nul vestige vivant, et qui nourrissaient également de nombreux troupeaux des mêmes espèces animales, ainsi que l'ont démontré les auteurs de la géologie de la Russie ».

. . . . . « Il n'est pas moins certain que la période glaciaire a donné à la Sibérie un climat beaucoup moins rigoureux que celui dont elle souffre actuellement, et aux régions du Sud-Ouest de l'Europe, ainsi qu'aux Etats Barbaresques un climat doux et humide, exempt des grands écarts qui existent aujourd'hui entre nos hivers et nos étés ; enfin extrêmement favorable à la végétation et à certaines espèces animales. L'humidité du climat de nos contrées méridionales a même persisté assez longtemps après la retraite de la mer Glaciaire et la fonte des glaciers, car l'étude de la flore, de la faune, et notamment de la conchyologie de l'âge du renne, a prouvé que beaucoup de nos provinces méridionales, entr'autres la Provence, avaient conservé encore alors un climat doux et humide, avec de nombreuses eaux jaillissantes. » . PIÉTREMENT.

de même que les espèces humaines eurent différents berceaux, les espèces chevalines eurent des origines dissemblables, mais propres, absolument propres à chacune d'elles.

Bien plus, l'espèce moderne, en raisonnant par déduction, anatomiquement identique partout où on la rencontre, fut bien, comme cela fut pour l'homme, si l'on peut s'exprimer ainsi, — le produit des sols qui la portèrent primitivement ; — et, étant données les conditions géologiques et cosmogoniques des époques antehistoriques, on peut en conclure hardiment que les chevaux américains des périodes anciennes étaient *complètement* distincts, indépendants d'origine, et qu'ils n'avaient aucune liaison directe ou indirecte avec le cheval supposé « primordial » de l'espèce, c'est-à-dire avec le cheval arabe.

De sorte que nous ne saurions admettre, comme beaucoup l'ont prétendu et le prétendent encore, que le cheval découvert à l'état fossile en Amérique, fût une émanation du cheval arabe ; — qu'il s'y était complètement éteint ; — et que depuis cette époque, le cheval fût totalement inconnu dans le Nouveau-Monde avant l'arrivée de Colomb et l'importation espagnole.

Le plus simple raisonnement démontre d'ailleurs l'inanité de cette assertion.

Les débris fossiles appartenant au genre *Equus*, trouvés dans le sol américain, appartiennent, cela ne souffre aucune objection, à la même époque que ceux trouvés dans le sol de l'ancien continent ; et les uns comme les autres appartiennent à des époques antérieures aux périodes glaciaire et antediluvienne.

Or, de deux choses l'une : — ou l'Amérique participa aux grands cataclysmes, au diluvien, par exemple, pour ne prendre que le dernier, et en y participant *totalement*, toute animalité devait s'y éteindre, ce qui ne fut pas, puisque l'homme et

d'autres animaux, entre autres le genre « Bos » y continuèrent sans interruption, ainsi qu'il fut historiquement constaté dès la conquête ; et alors il *n'y avait aucun motif* géologique, zoologique ou cosmique pour que le genre *Equus* ne fût pas favorisé à l'égal des autres espèces animales ; — ou bien elle n'y participa nullement, ou n'y participa que partiellement et *à fortiori*, tous les représentants, sans exception, de l'animalité indigène y devaient subsister, et par conséquent le cheval, qui déjà, les fossiles le prouvent, y avait incontestablement vécu.

Une autre donnée scientifique — qui accorderait cette fois quelque valeur à la théorie originelle asiatique—vient dans tous les cas confirmer encore cette thèse : de la présence réelle, constante, du cheval dans les Amériques avant l'arrivée des Espagnols.

C'est la continuation directe du continent américain avec l'Asie par un lien terrestre puissant existant jadis, mais aujourd'hui entièrement disparu sous les eaux du détroit de Bering, lien par lequel la dissémination de l'homme primitif des plateaux asiatiques jusque dans les Amériques put se faire sans nuire cette fois, à la légende sacrée. (1)

Quoi qu'il en soit, que l'homme et les animaux d'Amérique fussent originairement procréés de toutes pièces sur le sol même du Nouveau-Monde, ou qu'ils y fussent introduits par l'antique lien américo-asiatique, on ne saurait admettre que le cheval ait subi des influences telles que sa des-

---

(1) En effet, cette découverte géologique récente peut expliquer d'une façon « biblique », la presence de l'homme et des animaux dans les Amériques. On sait que cette presence fut longtemps un écueil pour la Tradition. La science, à ce point de vue, est donc heureusement venue en aide à la Tradition. Cette circonstance exceptionnelle est assez curieuse pour la noter ici (H. C.)

truction, sa disparition complète dussent en résulter, alors que l'homme et les animaux y avaient ou résisté ou échappé. (1)

« Je suis convaincu pour ma part, dit M. A. Sanson, qu'une étude véritablement scientifique des chevaux des Pampas, dont les populations autochthones se montrent trop instinctivement habiles à les manier pour avoir reçu *ailleurs*, l'art de l'équitation, y fera découvrir des types spécifiques, n'appartenant à aucune partie du globe en même temps que ceux introduits par les Espagnols. »

---

(1) « Il est bien vrai que notre globe a vu se succéder des phénomènes géologiques et climatologiques de la plus haute importance durant l'époque quaternaire, qui, par suite des modifications de la terre, ont déterminé des migrations dans le cours des siècles, de certaines espèces mammifères terrestres ; et l'extrême lenteur avec laquelle se passaient les phénomènes géologiques et climatologiques permettait d'ailleurs, même aux espèces les plus lentes, de se déplacer peu à peu pour chercher ailleurs des conditions d'existence appropriées à leur constitution, à mesure que le mouvement des mers ou des changements de climat, leur rendaient la vie impossible dans leurs anciennes patries. Aussi, n'y a-t-il eu alors ni grand cataclysme, ni *destruction générale* et subite des êtres organisés comme le croyait l'ancienne géologie influencée en cela par les récits légendaires des anciens livres religieux de certains peuples de l'antiquité. »

« Mais, soit, d'une part, que certaines espèces animales aient eu moins que d'autres l'instinct de se chercher une nouvelle patrie plus ou moins bien appropriée à leur constitution, ou en d'autres termes, soit d'une part, que pendant les diverses phases quaternaires et modernes ces espèces se soient laissé enfermer dans des régions dont le climat leur était devenu mortel, et dans lesquelles elles peuvent avoir été emprisonnées par des glaciers, par des bras de mer, par d'arides chaînes de montagnes récemment abandonnées par les glaciers, ou par des déserts nouvellement délaissés par la mer ; — soit d'autre part, et c'est sans doute ce qui est arrivé le plus souvent, que la constitution de certaines espèces n'ait pu se plier aux nouvelles conditions d'existence qui étaient pour elles la conséquence fatale, des influences climatériques si opposées qui se sont fait ressentir sur toute la terre, ou tout au moins sur la plus grande partie de sa surface, à tant

Et pourquoi dans l'Univers, le cheval ne se serait-il pas trouvé sous l'empire des mêmes conditions.... ethnologiques (?), — qu'on nous passe le mot — que l'homme lui-même ?

Il ne fut jamais sérieusement dit, d'ailleurs, que Colomb débarquant en Amérique, n'y vit point de chevaux. En supposant même qu'il n'en vit point, cela prouverait-il qu'il n'y en eût aucun ?

Qu'on ne l'oublie pas, son séjour n'eut guère lieu que sur le littoral, et rien, — rien — ne pouvait lui indiquer que les forêts profondes, que les vastes savanes et pampas n'offrissent asile à des populations chevalines aussi nombreuses que diverses.

L'histoire a certainement son autorité ; mais encore faut-il tenir compte des éléments sur lesquels cette autorité repose. Or, si l'on veut bien réfléchir aux conditions où se trouvaient placés

---

de reprises, et pendant tant de siècles, depuis le commencement de la période quaternaire jusqu'à nos jours, il n'en n'est pas moins certain qu'un grand nombre de ces espèces, aussi bien dans le genre « Equus » que dans les autres genres, zoologiques ont peut-être diminué de nombre, et finalement se sont éteintes durant ces longues et dernières périodes de l'existence du globe ; mais elles ont disparu lentement et successivement à des dizaines, et même à des centaines de siècles les unes des autres. » (PIÉTREMENT).

Ces considérations s'appliquent, à n'en pas douter, à une infinité d'espèces, équines ou autres; mais elles n'expliqueraient pas la disparition absolue d'une espèce qui, comme celle du cheval, avait encore une si longue et si brillante carrière à fournir ailleurs.

Qu'il s'agisse de mammouths, de dinothérions, etc., qui depuis longtemps n'auraient plus trouvé leurs moyens d'existence, ou n'auraient plus d'ailleurs leur raison d'être, d'accord; mais ce n'est pas là le cas de l'espèce équine moderne, qui, à l'egal des espèces animales qui lui étaient primitivement contemporaines — sans en excepter l'homme — devait rencontrer de plus en plus, de par la force des choses, les éléments propres au développement de sa richesse physique, et nous oserons dire de sa perfectibilité physique et morale. (H. C.)

Colomb et ses compagnons, à leurs excursions bornées en vue des côtes,on a droit de s'étonner que l'Histoire se soit bénévolement armée d'assertions aussi peu fondées.

Mais Colomb lui-même, et c'est là un point important à noter, Colomb lui-même dénonce les populations indiennes (Indes-Occidentales, ainsi qu'il les avait nommées), comme étant déjà *très avancées* en civilisation; et plus tard Cortez, Diaz, Albuquerque ne ménagent nullement leur surprise à l'aspect des institutions des peuples indigènes qu'ils visitent ou qu'ils subjuguent.

Ne serait-il pas réellement étrange que ces populations ignorassent le cheval, qu'elles n'eussent point connu les services qu'on en pouvait tirer, ni usé de ses rapides facultés locomotrices ?

Ce serait vouloir reconnaître à l'histoire une défaillance regrettable que de l'établir sur des données aussi incertaines, sur des récits aussi incomplets, pour ne pas dire fantaisistes, qui sont trop souvent le propre des relations faites par les premiers explorateurs, toujours portés, par tempérament autant que par vanité, à nier ou à affirmer les choses qui peuvent accorder à leurs entreprises le caractère le plus extraordinaire.

Il faut donc bien comprendre, et c'est là où il nous coûtait d'arriver en exposant ces considérations tout élémentaires, que la Création fut d'une universalité hors de doute, dans chacune de ses espèces organiques.

Qu'elle procédât brusquement (Genèse), ou par transformations lentes et successives (Littré, Darwin) peu importe ici ; toujours est-il que la poussière humaine ne pouvait se transborder d'Europe ou d'Asie en Amérique, et que de même que l'Amérique eut ses types ou races d'hommes, elle dut également avoir ses types ou races de chevaux. — Et, comme ce qui est vrai pour l'Amérique, l'est, *à fortiori*, pour l'Europe, celle-ci eut bien

primitivement sur divers points, des chevaux absolument indépendants d'origine, de la race arabe, la race-mère des traditions (1).

L'homme né de toutes pièces, qu'il fût le perfectionnement du singe, — comme Littré ne l'a d'ailleurs jamais prétendu, ainsi qu'il s'en défend dans une lettre devenue célèbre,—qu'il fût le résultat du transformisme Darwinien, ou qu'il surgit enfin du néant dans toute son imposante majesté comme l'annonce la Genèse, l'homme devait nécessairement avoir en même temps ses serviteurs, ses indispensables auxiliaires.

Il eut donc le cheval, parce qu'en définitive, il le devait avoir, et parce que le cheval fut aussi bien créé pour l'homme des Amériques que pour celui de l'Ancien Continent. Et le cheval qu'il eut ne fut incontestablement pas le cheval disséminé par l'Arabe dans ses pérégrinations, mais le cheval né comme l'homme lui-même, dans chaque région, de l'Universalité des lois de la création.

La Tradition, l'Histoire, tout cela reste intéressant sans doute, mais en beaucoup de points, fort

(1) « Mes propres recherches sur ce sujet, conduisent à conclure qu'il est né des chevaux partout à la fin de la période tertiaire du globe en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique, puisque leurs ossements ont été trouvés *partout* à l'état fossile. » (A. SANSON.)

M. Piétrement va même plus loin :

« Appartenant, dit-il, à une école qui tient compte, et qui a besoin de tenir compte du temps, je proteste toujours chaque fois que l'on cherche à rapprocher de nous des dates géologiques ou historiques dont l'antiquité me paraît bien prouvée. »

» Or, placer la naissance des chevaux à la fin de la période tertiaire, comme l'a fait M. Sanson, au lieu de les placer dans la période tertiaire moyenne, suivant l'indication des découvertes paléontologiques déjà anciennes, c'est évidemment retrancher plusieurs centaines de mille ans, et probablement plusieurs *millions* d'années à la durée déjà bien constatée de l'existence de ces animaux. »

(SIR CHARLES LYELL, traduction GINESTOU.)

obscur ; la Science fait le jour partout. C'est par elle que la théorie, très séduisante d'ailleurs, qui fait partir les diverses races de chevaux du type primitif des Arabies, se trouve aussi sérieusement ébranlée que celle de la Genèse classique qui donnait aux hommes pour unique berceau, le bassin du Tigre et de l'Euphrate : ni l'un ni l'autre n'ayant compté avec l'homme et le cheval transocéaniens, ni surtout avec « l'indiscrète » paléontologie (1).

II. ORIGINE DU CHEVAL BOULONNAIS

Il nous importe d'établir maintenant s'il existait primitivement des chevaux dans l'ancienne Morinie, devenue le Boulonnais actuel, qui étaient les produits inhérents à la contrée même, — ou si les populations chevalines qui y existaient ne furent pas amenées par les migrations des peuples qui s'y vinrent fixer, ou y séjournèrent seulement en conquérants de passage.

Nous venons de démontrer, le plus rapidement qu'il nous a été possible, qu'il est difficile de ne pas admettre les raisons qui plaident en faveur des *types* nés et localisés dans les contrées diverses, ayant chacun, comme ces contrées mêmes, leur économie générale bien tranchée.

---

(1) Il est bien entendu qu'il n'est point ici question du mouvement civilisateur dont le point de départ fut incontestablement l'Asie. Mais qu'on ne s'y trompe pas encore, cependant.

« Ce n'est pas du centre de l'Asie avec ses hauts plateaux nus et ses vallées presque désertes, qu'est descendue la civilisation dont se vantent maintenant les nations d'Europe. Outre la part considérable qu'elle doit à son propre milieu, si heureusement disposé à tant d'égards, elle est redevable de la plupart de ses acquisitions, soit au bassin du Nil, soit aux contrées du pourtour de l'Asie, aux pays de l'Oxus et du Yaxartes, aux vallées Caucasiennes, à l'Asie Mineure, à la Syrie, à la Babylonie, à l'Arabie, à la Perse, à l'Hindoustan, à la Chine. » (E. Reclus.)

On ne savait rien, jusqu'à ces derniers temps, de l'histoire des races chevalines européennes. La haute antiquité n'en pouvait d'ailleurs faire mention, puisque ses documents ne se rapportaient guère qu'aux seules régions dont la civilisation la plus avancée avait laissé trace dans le souvenir des peuples.

Le point principal sur lequel on ait pu s'appuyer pour déterminer l'origine des espèces et des races, c'est la connaissance de leurs aires géographiques actuelles mises en concordance avec les documents historiques et avec les recherches scientifiques modernes.

L'exactitude de cette détermination a été récemment confirmée pour l'une de ces races ; —un crâne fossile « d'equus caballus » l'unique crâne quaternaire d'équidé que l'on connaisse aujourd'hui, comme propre à notre France, a été découvert à Grenelle-Paris, dans le courant de l'année 1870, et ce crâne présente les caractères typiques de la race percheronne actuelle, que M. A. Sanson avait antérieurement déclarée *originaire* du bassin parisien.

Cette découverte, très importante, prouve sans conteste, il le faut noter encore, que cette race française n'a pas été amenée toute *domestiquée* par les migrations asiatiques, de beaucoup postérieures, — et que si celle-ci ne le fut point, les autres, par déduction, ne devaient non plus l'avoir été.

D'ailleurs, au point de vue de la domestication du cheval dans nos contrées ouest-européennes, M. Piètrement dit que « dans tous les cas, la véritable date de la première utilisation du cheval *domestique* en Europe occidentale, paraît y avoir été synchronique de celle du bronze ; les Aryas y introduisirent le cheval et le bronze dès une époque très ancienne, il est vrai, mais ils peuvent dès lors *y avoir trouvé* cet animal et ce métal *déjà en*

usage chez ces peuplades qui les avaient précédés, et de plus, ils peuvent avoir dompté et croisé avec leurs chevaux asiatiques ceux qui étaient *naturels* à l'Europe, et qui paraissent *n'avoir jamais cessé de l'habiter* depuis l'âge du grand ours des cavernes » (1).

Or, le grand ours des cavernes est de la période tertiaire, et la période tertiaire nous reporte au minimum, on l'a vu, à 35,000 ans en arrière !

On voit donc ici que M. Piètrement, tout en voulant démontrer le point originaire de la domestication du cheval par les Aryas, reconnaît qu'eux-mêmes, les Aryas, avaient pu trouver ce cheval déjà en *usage* chez les peuplades européennes, ce qui prouverait, — et l'intuition scientifique l'annonce d'ailleurs — que la domestication des races animales ne fut pas le propre d'une peuplade ou d'une région, mais qu'elle fut pour ainsi dire primitive, et qu'elle eut lieu simultanément sur les différents points du globe, aussi bien dans l'Europe occidentale que dans l'Asie, — et nous pouvons maintenant ajouter que dans l'Amérique!

« Ce sont là des considérations, ajoute notre savant confrère, qu'il ne faut pas perdre de vue,

---

(1) Vers l'an 2000 avant Jésus-Christ, il y avait au pied de l'Himalaya, vers les sources de l'Indus, une nation policée. La langue que parlaient ces hommes, le sanscrit, a donné naissance à presque toutes celles qu'on parle aujourd'hui en Europe, et qui dérivent elles-mêmes du grec, du latin, du vieux saxon, etc.

Le Sapta-Sindhou, ou le pays aux Sept rivières, occupé aujourd'hui en partie par la province de Cachemyre, marque la place où naquirent les Aryas. Là ils luttent contre leurs voisins les Dasyous, avec lesquels ils finissent par s'allier, pour descendre, dans des migrations successives, d'une part vers les embouchures de l'Indus, le Sindhou, leur fleuve sacré, d'autre part, vers le Gange, le Gange qui deviendra non moins sacré. (*Illustration*, 4 décembre 1880).

Tel est ce peuple aryas, qui est, d'après l'Inde Védique, le premier peuple policé, le premier peuple qui commença les immigrations asiatiques, la dispersion des hommes selon la Bible.

afin de n'être pas tenté de tirer des conséquences exagérées des résultats auxquels conduiraient les recherches sur l'histoire du cheval d'Orient. »

Il y avait donc des chevaux en Europe, dès la plus haute antiquité ; la paléontologie, l'archéologie nous l'ont suffisamment prouvé.

Ces chevaux quels étaient-ils ?

MM. Piètrement et Sanson demeurent d'accord pour reconnaître huit races chevalines propres à l'ancien continent :

Ce sont l'*Equus caballus asiaticus*; l'*E.c. africanus* ; l'*E. c. germanicus ;* l'*E. c. belgius ;* l'*E. c. britannicus* ; l'*E. c. ibericus ;* l'*E. c. sequanus*, qui correspondent à la race arabe ; à la race nubienne ou dongolawi ; à la race germanique, allemande ou danoise, frisonne ou flamande ; à la race belge ; à la race britannique (black horse en Angleterre, boulonnaise et cauchoise en France); à la race irlandaise (bretonne en France) ; et enfin à la race percheronne.

Par cette classification, la race boulonnaise se trouve « ethnographiquement » comprise dans l'aire zoologique de la race britannique avec le black horse des Anglais. Nous pourrions partir de ce point pour démontrer, qu'en effet ces deux races ne sont bien primitivement qu'une même souche issue d'un même sol, de ce sol commun à la France et à l'Angleterre, alors que la Manche et les eaux du Pas-de Calais n'avaient pas encore couvert le lien terrestre qui unissait la Morinie à la Grande Bretagne.

Nous pourrions établir l'analogie de la contrée française du Boulonnais, avec la contrée anglaise du Weald, qui continue de l'autre côté du détroit les collines de l'Artois, et baser, sur ces données, le parallélisme réel du cheval boulonnais avec le Norfolk et surtout avec le Suffolk, et prouver de la façon la plus irréfutable, et peut-être la plus inat-

tendue, que ces types ne sont qu'une même souche primitive, restée unique fort longtemps, mais qui s'est scindée, différenciée le jour où l'Anglais, avec cette pratique habile qu'on lui connaît, commença, et cela bien avant nous, l'amélioration de toutes ses races.

Ce n'est pas là l'instant. Nous nous bornons à constater cette similitude qu'une étude approfondie confirmerait; et étant acquis qu'une race « britannique »(1) habitait certainement le nord-ouest de la France qui se continuait à une période antéhistorique avec la Grande-Bretagne, il est facile de conclure que, selon toute probabilité, la Morinie devait avoir, avait même, dès cette période, un cheval qui lui était propre, aussi bien qu'aux régions qui l'environnaient.

L'existence d'un cheval, l'existence de la grande race britannienne, propre, exclusive à la région morinienne nous paraît donc certaine, et cela bien avant que les immigrations aient amené dans nos contrées, les chevaux des peuplades aryennes, touraniennes, hunniques ou romaines (2).

---

(1) Cette race britannique tirait aussi bien son nom de la Grande Bretagne même, que de la Morinie et de la Picardie, puisque tout cet ensemble géographique appartenant au continent français, porta longtemps le nom de « Britannia. »

(2) Ce cheval morinien, né « primitivement » sur ce sol primitif, d'où émanait-il lui-même ?

Il est évident que si l'on voulait remonter à l'origine de toutes choses, et tenir compte de ce grand livre ouvert par la géologie et l'étude des fossiles, on s'entraînerait fort loin. Aussi bien trouverait-on à appliquer ici la théorie des perfectionnements successifs des êtres, en passant d'une forme à l'autre, insensiblement, par modifications constantes représentant chacune de longues époques, et se verrait-on conduit à appliquer très-facilement au cheval, ces lois transformistes qui ont récemment pris rang dans les vastes conceptions de l'esprit humain.

On établirait, d'après cette théorie scientifique, qu'ont signée Boucher de Perthes, Littré, Darwin et tant d'autres, que le cheval morinien est bien positivement issu du sol qui le

Qu'importent après tous les systèmes? Nous savons qu'un genre de cheval était « possible » dans la Morinie avant les immigrations ; qu'il lui était propre ; nous savons que ce cheval était de race britannienne. Là est le point capital. L'Histoire maintenant nous dira le reste.

A mon avis, ceux qui croient que le cheval n'existait pas dans la Morinie avant l'arrivée de Jules César, ne se rendent pas un compte exact des relations historiques déjà bien précises que l'on possède sur cette époque.

---

portait, comme l'ont été ailleurs les autres races, respectivement disséminées sur les différents points du globe.

En vertu du principe de la chaîne d'organisation successive, chaîne qui se complète de plus en plus par les découvertes paléontologiques d'espèces complètement disparues, formant transition entre certaines espèces contemporaines, faudrait-il voir, dans ces débris fossiles, recueillis dans les basses régions moriniennes, et avec lesquels on a reconstitué un animal analogue au cheval et qu'on a nommé « hipparion », faudrait-il voir un ancêtre du cheval en général, en supposant que cet hipparion fût trouvé également dans d'autres régions — ou un ancêtre pur et simple du cheval morinien seulement, en admettant que ce fossile tout particulier n'ait été recueilli que dans cette dernière contrée?

Il est incontestable que cet hipparion appartenait à une espèce disparue, à une de celles dont nous avons parlé plus haut, qui se sont éteintes parce qu'elles n'avaient plus, à un moment donné, ou conservé de raison d'être, ou continué de trouver les conditions de leur existence.

Il est incontestable également que ces débris fossiles de l'hipparion, (comme d'autres espèces fossiles s'en rapprochant) rappellent à s'y méprendre, l'anatomie du cheval actuel.

L'hipparion avait les mêmes formes générales de notre solipède. Il n'en différait que par sa taille plus petite, et par la disposition de ses phalanges qui se terminaient par trois doigts avec palmures ; et, d'après ce qu'en pensent certains auteurs, il devait par sa constitution spéciale, tenir en même temps de l'amphibie.

Or, si l'on se reporte aux époques reculées où cet animal vivait, et si l'on se rappelle la disposition de la surface physique de la terre dans ses premières périodes, on reconnaît que cette sorte ce cheval *marin* se trouvait dans les conditions d'organisation les plus propres à s'assurer l'existence

Il est vrai que si l'on consulte les *Commentaires* de César, qui sont les documents les plus anciens et les plus précieux que l'on ait des Gaules en général, et de la Morinie en particulier, il est vrai qu'il n'y est point question de chevaux.

Mais il est bon de remarquer que César ne constate point « l'absence » de chevaux dans la Morinie. Il n'en parle pas. Voilà tout. De ce silence, conclure à une absence réelle de l'espèce, il y a loin.

---

au milieu de ces eaux et de ces terres qui émergeaient à peine, et qui, — en spécialisant notre tableau à la région qui nous occupe, — constituaient alors la Morinie préhistorique.

On se figure aisément cet hipparion ainsi formé, habitant les terrains élevés où poussait une végétation propre à sa nourriture, et se réfugiant dans les eaux aussitôt qu'une nécessité l'y appelait, ou qu'un danger l'obligeait à fuir.

Dans ces contrées désolées, cet animal, ce cheval aux doigts palmés, ne pouvait opposer d'autre défense que la fuite aux fauves qui menaçaient son existence, et cette existence devait nécessairement se partager entre les terres qui lui assuraient la nourriture et les eaux dont le refuge lui assurait la sécurité.

Cet hipparion qui avait tant du cheval, qui avait en plus, des dispositions constitutives qui le rendaient propre à la natation, cet hipparion ne peut-il être regardé comme l'ancêtre zoologique du genre « *Equus* » ? Ne serait-ce pas lui qui, modifiant insensiblement ses dispositions natatoires au fur et à mesure que les eaux se retiraient des régions qu'il habitait, — subissant en cela, les changements anatomiques qu'ont toujours suscités dans l'animalité, les changements de conditions d'existence — ne serait-ce lui, qui, se dépouillant de ses palmures, atrophiant deux de ses trois doigts (on sait que le cheval moderne a, par le fait, trois doigts, celui du milieu, le principal qui se termine par le sabot, et deux autres, rudimentaires, longeant l'os du canon, appelés péronés) pour n'en conserver qu'un seul, rendu plus puissant pour mieux fouler le sol, devenu lui-même plus résistant, et désormais son seul habitat, — serait-ce cet hipparion enfin qui par transformisme aurait fini par constituer le genre « *Equus* » ?

Ce que l'on appelle *espèces éteintes, espèces disparues*, sont-elles autre chose à bien prendre que nos espèces contemporaines, à certains états d'évolution ou de transformation?

Un fossile constitué comme l'hipparion et rapproché du cheval, donne, plus que tout autre comparaison, une singulière consistance à cette dernière manière de voir.

(H. CHARLES)

Cependant, le récit qu'il fait de la Morinie est à certains égards élogieux. Il fait grand cas de son héroïque population, et s'il ne s'entretient du type de cheval qu'il pouvait y avoir à cette époque, c'est que, bien certainement, ce n'était qu'une question secondaire pour ce général qui avait avec lui les chevaux les plus propres à son service, et qui fut même embarrassé deux fois de sa trop nombreuse cavalerie, dans ses opérations militaires contre les îles Britanniques.

Cet homme extraordinaire pouvait donc bien passer sous silence la question équine locale, surtout si l'espèce, par sa constitution et ses aptitudes, ne répondait pas à ses besoins, et ne lui offrait qu'un médiocre intérêt au milieu de ses vastes desseins, dont la conquête de l'Angleterre formait alors le colossal objectif.

Si César ne parle pas des chevaux de la Morinie, en faut-il « historiquement » conclure que la Morinie en était dépourvue ?

« L'époque la plus reculée où remonte une tra-
» dition assez vague, est celle où les habitants des
» côtes de la Morinie naviguaient le long de leur
» littoral dans des *Carabès*, barques d'osier, re-
» vêtues extérieurement d'une peau de bœuf. »...

Un fait résulte déjà de cette première citation qui établit à cette époque éloignée, « vague » la présence du bœuf dans la région.

« Il n'était sortes de récits de voyageurs qui, ayant
» traversé la Morinie, ne parvinssent amplifiés par
» l'enthousiasme à la connaissance du public. »...

« L'apparition des voyageurs Carthaginois et Messaliens sur les bords de la Manche, inspira probablement les dispositions industrielles des Morins... Les marchands messaliens leur ayant ouvert la voie du Midi par le centre des Gaules, les Morins commercèrent avec Marseille et Rome. » (F. Lefils)

Strabon ajoute que les Morins fabriquaient des

étoffes de laines et de lin,.... qu'ils salaient les *viandes* et en faisaient un commerce d'exportation. »

J. César s'exprime à peu près de même, et vante l'industrie de ces peuples.

« Leurs voiles étaient faites de *peaux* molles et
» bien passées, soit faute de toile, soit pour mieux
» résister à la tempête, de sorte que nos vaisseaux
» leur cédaient en tout, hormis en agilité. »

« Leurs ancres étaient retenues par des *chaînes*, etc. »

Il ressort pour nous une indication, c'est que *dès avant* l'invasion romaine, les Morins n'étaient déjà plus des barbares, qu'ils avaient une *industrie*, un *commerce et des villes*. C'est donner une grande preuve d'ignorance en histoire, dit M. Morand, que de prétendre, comme l'ont fait et comme le font encore des écrivains superficiels, que les Gaules avant les Romains étaient un pays de sauvages, couvert d'immenses forêts, et que les Gaulois ont été instruits et civilisés par les Romains,...

« Quand les Romains pénétrèrent dans les Gaules, ils y trouvèrent des villes très florissantes, des temples, des palais, des gymnases, des fabriques, des routes dans toutes les directions, des ponts sur toutes les rivières, des campagnes bien cultivées. La civilisation gauloise était *très ancienne* et parfaitement développée. On peut voir tout cela dans Jules César, Strabon, Diodore, Plutarque, Suétone, Tacite, Ammien, Marcellin.

» La Morinie avait certainement des habitations moins importantes et moins luxueuses que l'Italie, mais qui n'étaient pas moins fondées dans une disposition d'industrie et de commerce.

»... Jules César n'ignorait pas ce qu'était la Morinie et la terre britannique; et si, dès les premiers temps de la conquête, il ne continua pas jusqu'au bout du monde: *orbis extrema*, c'est qu'il fut arrêté par l'*humeur belliqueuse* de ses habi-

tants défendant leur territoire et leur indépendance.

« Mais lorsque revenant des forêts de la Germanie où il avait promené ses aigles triomphantes, il traversa en vainqueur la Gaule soumise, il songea enfin à *dompter* sérieusement les Morins *toujours rebelles*, et à châtier les Bretons qui leur avaient prêté secours même dans leurs expéditions contre Rome. » (Rollin)

Jules César parlant encore, dans ses *Commentaires*, des Bretons (Angleterre) dit que leur manière de vivre était peu différente de celle des Gaulois, que leurs cabanes avaient les mêmes formes, que des disciples étaient venus du continent (Morinie) s'instruire des mystères de leur religion chez les Druides de l'île, dont la science était plus profonde que celle des prêtres de la Gaule, etc.

Borel de Castres, après avoir montré la similitude de noms, de lieux, de provinces, existant entre ces deux régions, dit: « à quoi on peut ajouter que les Gaulois (Morins) et les Bretons (Angles ou Anglais) ont combattu dans de *semblables chariots*, ont usé de braies et de chaussures à la matelotte. »

De toutes ces citations, il résulte bien évidemment que les Morins étaient un peuple déjà avancé en civilisation à l'époque où Jules César fit apparition chez eux en triomphateur, et que dès l'instant où ils fabriquaient des carabes couverts de peaux, et des voiles faites de peaux ouvrées, que dès l'instant où ils commerçaient sur les viandes salées, c'est que quelques-uns des grands animaux domestiques leur étaient familiers ; et il serait inadmissible que le cheval leur fût resté inconnu et qu'ils n'eussent pas encore apprécié les brillants services qu'ils pouvaient retirer de ce précieux animal.

Ce doute ne tarde pas d'ailleurs à se dissiper,

lorsqu'on apprend que les Morins firent, aidés par les Bretons, leur expédition contre Rome (bien avant César) et que leurs *chariots* devaient être en tout points semblables comme leurs braies.

Ce n'est pas tout encore, ce doute devient une certitude complète, en poursuivant les relations de César même.

Dans sa guerre contre les Morins, César dit : « que déjà il avait nettoyé un très grand espace de terrain avec une diligence incroyable, et il était parvenu jusqu'au lieu où étaient les *bestiaux* et les bagages des ennemis, de sorte qu'ils (les Morins) avaient été obligés de s'enfoncer eux-mêmes dans des forêts plus épaisses et plus profondes. »

En parlant des Gaulois en général, il dit : « *dompter les chevaux*, tirer de l'arc, etc... voilà les jeux de leur enfance. »

« Les nobles combattaient tous à cheval. La *cavalerie* gauloise était excellente, les Romains *après* la conquête du pays en *tirèrent d'excellents services*, et jamais ils n'en eurent de meilleurs dans leurs armées. »

Dans sa conquête de la Grande-Bretagne, au moment de sa descente, César dit encore « que les barbares n'avaient pas perdu de vue la flotte romaine, et ayant fait prendre les devants à leur *cavalerie* et à leurs *chariots*, ils menèrent leur infanterie avec assez de diligence pour être à temps à s'opposer avec toutes leurs forces au débarquement. »

Puis enfin, il ajoute ailleurs : « que les Barbares (Angles) étaient d'une adresse et d'une agilité surprenantes, accoutumés par un *long* usage, soit à arrêter sur un chemin en pente leurs *chevaux* courant à bride abattue, soit à tourner court lorsque l'espace leur manquait, etc. »

Nous arrêtons là. Le simple bon sens déduit avec la plus rigoureuse logique, que les Anglais (Bretons) qui opposaient leur *cavalerie* à l'armée

de César, avaient, nécessairement, leurs chevaux insulaires, — c'est une vérité de « La Palisse » — et que dès l'instant où les Angles possédaient des chevaux, qu'ils étaient « habiles à manœuvrer », les Morins, leurs voisins, avec lesquels leurs rapports étaient si fréquents et leur action militaire si commune, ne pouvaient méconnaître le cheval, et devaient même le posséder également chez eux.

D'autre part, Pline et Strabon ont écrit que *la* Gaule Belgique (1) était habitée par des troupeaux de *chevaux* et *d'ânes* sauvages.

Ne serait-il pas étrange, encore une fois, que la Morinie comprenant une aussi grande étendue du Nord-Ouest des Gaules, entourée de régions où se trouvaient des troupeaux de chevaux et d'ânes sauvages ; en rapports commerciaux et militaires avec des populations qui « excellaient » dans l'usage du cheval, fût restée privée de chevaux avant la conquête des Romains ?

Le cheval, d'où qu'il soit venu, (pour faire ici, une dernière fois, la part de toutes les hypothèses) des plateaux de l'Asie centrale, par les premières grandes immigrations inconnues, ou qu'il naquit d'emblée sur le territoire morinien, existait donc bien dans cette région avant l'arrivée de César.

Et en effet, il y existait, — sinon dans les basses régions moriniennes, du moins sur les hauteurs comprises entre la mer, Sithiu (St-Omer) et Térowanna (Thérouanne), et qui vont s'inclinant, au Nord, vers le pays des Nerviens, des Ménappiens, vers la Gaule Belgique, féconde en héroïques guerriers !

Or, ces hauteurs sont précisément celles qui forment actuellement notre contrée boulonnaise.

---

(1) Dans cette Gaule Belgique, les Romains comprenaient la Picardie, l'Artois, la Flandre, etc.

III. — LE CHEVAL MORINIEN.

Le cheval morinien, « primitif », autant qu'il pouvait l'être sur cette terre si mouvementée, représentait nécessairement l'expression zoologique, ou pour mieux nous exprimer encore, l'expression zootechnique immédiate de la nature du sol qui le portait.

Et, qu'on le considère soit à l'état sauvage, soit à l'état domestique, il n'appartenait pas moins à cette grande famille de chevaux avec lesquels les Gaulois Nerviens et Ménappiens luttèrent héroïquement contre J. César et ses lieutenants.

Les dispositions géographiques de ces contrées (1) qui étaient voisines, et dépendantes d'un même versant, permettaient, malgré l'étendue immense de leurs forêts, des communications fréquentes entre ces différents peuples.

Les récits de César, les luttes communes de ces grandes tribus contre les généraux romains nous l'ont prouvé.

Il est donc rationnel de croire que les hauteurs boisées, que les plaines découvertes de la Morinie des plateaux étaient effectivement habitées par des chevaux analogues à ceux des peuplades environnantes, et, comme à cette époque il n'y avait dans ces régions à demi-sauvages, qu'une culture toute primitive, la nourriture des chevaux y devait être toute naturelle, c'est-à-dire qu'elle devait se borner à la maigre végétation qui couvrait les hauteurs, ou à celle plus plantureuse, mais moins alibile, qui

(1) Les Ménappiens, les Nerviens et les Morins habitaient la vaste région comprise entre la mer, d'une part ; entre le Rhin, la Meuse, la Sambre et la Somme, d'autre part.

poussait dans les plaines basses, humides et couvertes de marais. (Moëres de la Morinie, du Calaisis, de Dunkerque, de la vallée de l'Escaut et de la Meuse).

Bien que César constate implicitement que les Morins récoltaient des « fourrages» (1), il demeure présumable que la région des plateaux, que les hauteurs couronnées de forêts ne possédaient qu'une végétation peu luxuriante ; d'où cette conséquence, — qui est, nous le répétons, une loi zootechnique, — que le cheval qu'elles nourrissaient était un cheval relativement petit, mais robuste, quelque chose comme notre « ardennais » actuel.

D'autre part, il est également présumable que parmi ces chevaux vivant à l'état de liberté, beaucoup, poussés par l'instinct, descendaient vers les pentes maritimes ou fluviales, attirés qu'ils se trouvaient par une végétation d'apparence plus riche, et sans doute aussi, par la douceur du climat propre au littoral océanique. Ils se répandaient alors dans la basse Morinie, dans les Moëres du Calaisis et vers la Manche, et, sous ces influences multiples d'un sol humide, d'un climat relativement doux, d'une végétation abondante, si ce n'est substantielle, ils prenaient un développement plus considérable, se traduisant par une ossature plus forte, des formes plus massives, en un mot par une constitution plus athlétique. Tels

(1) A son retour de la Grande Bretagne, J. César tint paisiblement l'Assemblée générale à Samarobriva (Amiens), après quoi il ne songea qu'à établir ses quartiers d'hiver. La distribution qu'il en fit était favorable aux desseins des Gaulois. L'année avait été sèche, et la récolte peu abondante. Par cette raison, César crut devoir changer quelque chose au plan qu'il avait jusque là suivi par rapport à ses quartiers d'hiver ; et au lieu qu'il avait toujours eu soin de mettre ensemble plusieurs légions, il aima mieux, pour la commodité des vivres et des « fourrages », les placer une à une dans des cantons différents : une dans le pays des Morins, etc. (Rollin).

assurément ils devaient être sur les terrains qu'occupent aujourd'hui Marquise, Ardres, Guines, Calais, etc., compris maintenant dans les régions du bas Boulonnais.

Donc, ce cheval morinien tout « un » qu'il était se présentait néanmoins sous deux types. L'un de ces types, petit, sobre, rustique, habitant les terrains élevés, rocailleux, les hauteurs boisées, se nourrissant de glands ou d'herbages peu abondants ; l'autre vivant dans les régions basses, plus gros, plus trapu, plus « chargé », plus commun aussi sans doute, avachi qu'il devait être par l'excès d'humidité du sol qu'il foulait, de l'air qu'il respirait, des plantes qui le sustantaient.

Peut-être même ces animaux arrivaient-ils à se différencier dans leur individualité à certaines époques de l'année, suivant la durée du séjour qu'ils effectuaient dans ces contrées, à économies bien tranchées. La saison estivale pendant laquelle ils descendaient vers les rives fluviales et marines où ils prenaient un développement physique relativement considérable, ne durait qu'un certain laps de temps, après lequel le froid rigoureux les amenait à se réfugier dans les profondeurs des forêts, où ils perdaient les avantages corporels conquis durant les beaux jours ; de sorte que, en ne considérant ici que le cheval à l'état de liberté, ce même cheval pouvait s'offrir sous deux aspects absolument dissemblables suivant les circonstances découlant uniquement des saisons.

C'est bien ainsi qu'il faut se présenter cette « dualité » du cheval morinien. N'est-ce pas, — mais alors dans des conditions beaucoup plus avantageuses — n'est-ce pas la même économie qui dirigerait encore notre cheval boulonnais actuel, si le régime, l'hygiène ne combattaient cette tendance à une différenciation notable que lui con-

stituerait l'économie respective du bas et du haut Boulonnais modernes? (1)

Que si maintenant on veut établir *a priori*, les caractères d'ensemble, physiques et moraux, de notre boulonnais primitif, il suffit, en considérant cet animal à l'état sauvage, de se rappeler les lois immuables qui régissent cet état.

« Le cheval sauvage se ressemble partout de » *forme*, de *taille* et de *pelage*; il n'existe, dit » M.H.Bouley, aucune différence entre les *alzados* » de l'Amérique et les *tarpans* de l'Ukraine ou » de la Tartarie. Il est ici et là, vif, petit, bouillant » d'ardeur, énergique, sociable, ou réuni en » troupes plus ou moins nombreuses sous la con- » duite d'un chef (2). »

Certes, ce tableau concorde bien avec l'idée que nous nous étions faite plus haut, du cheval morinien, vivant en troupeaux sauvages dans les régions élevées du « Belgium » gaulois; et il nous coûterait peu d'inférer de là, que c'est bien précisément ce genre de cheval qui devait exister ici, à l'égal des genres qui existaient ailleurs, et qui, plus tard, ne se sont les uns et les autres écartés des lignes primordiales d'ensemble, qu'à l'aide des conditions nouvelles imposées à leur économie générale par la sujétion de l'animalité à l'empire de l'homme.

Le cheval morinien, en tenant compte de toutes ces considérations, devait donc être petit, robuste, alerte, vif sur les hauteurs; — quelquefois plus épaissi dans les régions plantureuses; mais son caractère constitutif et moral, en haut comme en bas, continuait de rester toujours identique.

---

(1) Cette différenciation existe encore malgré tout. Le cheval du haut Boulonnais est moins fort, plus petit que celui du bas; il a également d'autres aptitudes, etc.

(2) H. Bouley. Races chevalines. *Dictionnaire des Sciences médicales*.

Tel était le cheval de la région morinienne au moment où les légions romaines vinrent occuper le pays, et mêler à ce sang « primitif », le sang de leurs coursiers aux types successivement multiples et divers.

En dépit de l'idée « noble » que beaucoup se sont faite du cheval boulonnais; en dépit de nous-même, qui nous plaisions, comme tant d'autres, à ne voir dans notre gros cheval de trait que l'arabe transformé par les milieux et la domestication, il faut donc dénier à notre élève une origine primordiale « aristocratique. »

Mais, qu'à cela ne tienne. N'avons-nous pas montré suffisamment que son séjour antique à l'état de liberté, que les caractères de « robustesse » d'énergie, de vivacité propres aux races sauvages, lui constituaient une noblesse suffisante pour compenser celle qu'il n'a pu tenir originairement du cheval des déserts ?

C'est ce type, bien *original*, bien *défini*, *indépendant*, doué de qualités natives indéniables que la domestication a depuis modifiées, qu'il nous faut désormais voir à travers les siècles jusqu'à nos jours, — subissant alternativement les influences étrangères par le sang ; les influences locales par l'asservissement ; les influences climatériques, géologiques et économiques par les milieux ambiants, c'est-à-dire subissant toutes influences qui l'ont tour à tour ennobli ou dégradé, mais qui n'ont pu faire en tous cas, qu'il ne se présentât encore à nos yeux, avec les grands caractères primordiaux, et les précieuses aptitudes qui l'ont si haut placé dans notre population chevaline moderne.

CHAPITRE IV

INTERVENTION DU CHEVAL D'ORIENT DANS L'ÉCONOMIE CHEVALINE DE LA MORINIE

Sous quelque état qu'on l'envisage, libre ou domestique, notre cheval morinien va subir les premières empreintes effectives, — historiques, si nous pouvons nous exprimer ainsi — des individualités typiques étrangères, dont la plus importante, parce qu'elle a le plus contribué à la perfection de cette race primitive, est celle du cheval de Jules César. (1)

Le cheval de Jules César, — ou, pour être plus exact,—les chevaux des légions romaines qui firent la conquête des Gaules, quels étaient-ils eux-mêmes ?

On n'a d'autres renseignements sur la composition équestre de l'armée romaine que ceux qu'il est permis de déduire des connaissances historiques recueillies sur cette époque.

L'Italie n'avait point alors une population chevaline remarquable. Elle se bornait à ses individualités régionales n'offrant rien de typique qui les désignassent aux choix spéciaux des guerriers.

(1) Cependant, il ne faudrait pas, selon nous, exagérer les conséquences de cette intervention. Car, en définitive, le cheval arabe a dû jouer le même rôle partout où il fut amené, et il n'y aurait point de raison pour ne pas voir dans le Franc-Comtois, dans le Flamand, etc., des fils dégénérés du coursier oriental. Nous établirons plus loin que les caractères de la race boulonnaise lui sont bien inhérents, et que ceux transmis par l'arabe ne sont que d'ordre fort secondaire.

En tant que races chevalines, l'Italie, avant les conquêtes de Rome, devait compter fort peu, et, bien qu'au cinquième siècle elle fût couverte de chevaux, elle ne se trouve même pas aujourd'hui l'égale de la Hongrie ou de l'Espagne, qui ont à juste titre conservé leur rang pour la valeur de leurs races chevalines « naturelles. »

Le cheval moderne de l'Italie, peu nombreux (1,400,000 environ) ne présente encore actuellement rien de remarquable ; il n'attire l'attention, la faveur des amateurs, ni par sa constitution, ni par ses formes. Les plaines sardes et piémontaises si riches en infinités de vallées s'ouvrant sur l'Adriatique ou sur la Méditerranée, les hauteurs des Apennins, ne donnent asile qu'à des populations chevalines très ordinaires, populations petites, où le cachet arabe domine encore bien, mais qu'une indifférence séculaire a dégradées en les laissant soumises au seul empire du hasard des choses.

L'amélioration raisonnée des chevaux italiens est heureusement commencée ; de grands progrès sont déjà réalisés, qui se sont traduits par d'excellents et brillants chevaux propres à la cavalerie légère, et qui fournissent une assez grande partie de nos remontes militaires ; mais ils sont loin d'atteindre au perfectionnement dont ces races sont si facilement susceptibles.

L'Italie est donc relativement pauvre en chevaux ; et à part les contrées septentrionales où la culture est toujours en honneur, il n'est rien moins que les provinces du Centre et du Midi, aussi peu disposées aux améliorations des races animales. On sait, d'ailleurs, combien ce caractère italien est impropre par ses tendances naturelles, au travail des choses... positives ; peuple privilégié à divers points de vue, sa constitution sociale et politique, autant que son caractère, sont des obstacles qu'il aura longtemps encore à combattre, avant de retirer les avantages immenses qui pourraient ré-

sulter des heureuses circonstances qui l'entourent.

Le cheval d'Italie, dès les premiers temps de la République, alors qu'il composait exclusivement la cavalerie romaine, n'était donc en réalité, qu'un cheval au type commun, au type universalisé, sans autres caractères que ceux attribués aux races en général ; et ce fut ce cheval néanmoins, qui aida à la gloire de Rome, alors que Rome était encore « toute » en Italie. Mais il cède bientôt la place aux chevaux d'Orient et aux chevaux d'Afrique quand la République étend sa puissance sur la Mauritanie, sur la Syrie, la Perse, la Grèce, la Turquie, etc.; et, au moment où César jette ses légions dans les Gaules, sa cavalerie se trouve formée, pour la plus grande partie, de chevaux provenant de ces diverses provinces.

Or, ces provinces sont justement celles qui fournissaient les chevaux qui pouvaient le mieux convenir aux opérations de la guerre. (1)

Nous ne croyons pas que Jules César ait beaucoup parlé des chevaux dont il se servait à cette époque et qui constituaient presque toute la cavalerie romaine.

Cependant, d'après la description que donne des chevaux gaulois, le Rutule Numanus, on peut se faire une idée, *à fortiori*, des chevaux de Numidie,

---

(1) « Parmi les populations chevalines qui occupent actuellement au moins les 9/10 de l'ancien continent, il existe deux types bien distincts, par la forme de la tête.

» L'un a le front large et plat, suivi sans aucune espèce d'inflexion, d'un chanfrein droit. L'autre a le front bombé ou convexe, avec le chanfrein busqué. Les têtes des plus beaux chevaux dits *arabes* et *anglais de pur-sang*, et celles des chevaux du Parthénon sont de parfaits modèles du premier type à front plat et à chanfrein droit. Les têtes des chevaux dits *dongolawi*, de pure race, et j'ajoute celle des anciens monuments égyptiens. appartiennent au second type à front bombé et chanfrein busqué.

» Ces deux types, dont les caractères différentiels si accusés

de Perse, d'Arabie, d'Assyrie, etc., constituant la race noble par excellence.

Notons d'ailleurs en passant, que cette citation de Numanus où il est question des Gaulois « habiles à dompter les chevaux » laisse présumer que la Gaule même possédait déjà une race de chevaux propres à la selle et aux choses de la guerre. Et de fait, ce cheval qu'il fallait « dompter » ne devait pas être assurément un être avili ou dégradé, mais bien certainement un cheval au caractère prompt et mobile, au tempérament nerveux, aux membres agiles et au corps souple.

Donc, en l'an 54 (av. J.-C.) au moment où Jules César se trouvait en pleine Morinie, soit pour lutter contre les Morins, les Nerviens et les Ménap-

---

dénotent assurément deux origines distinctes, sont actuellement mélangés sur le plus grand nombre de points de leur immense aire géographique, c'est-à-dire que sur la plupart de ces points, on rencontre des sujets des deux types et des métis issus de leurs croisements »... (PIÉTREMENT)

Toutefois le type à front plat jouit d'une très grande prépondérance numérique sur la plupart de ces points, prépondérance qui est presque exclusive en Asie, en Perse et autres contrées asiatiques. Ce type à front plat est la race aryenne de M. Piétrement, domestiquée dans l'Asie centrale dans les temps antehistoriques par les Aryas qui l'ont transporté sur la plus grande partie du continent, tant par leurs migrations que par leurs rapports avec les autres races d'hommes.

Le type à front bombé est plus grand ; sa haute taille le faisait rechercher par les Persans ; le cheval arabe de Chira est aussi plus grand que le cheval arya.

Le cheval turkoman est plus grand que le cheval arabe, il a les jambes longues, fines et nerveuses ; l'encolure assez forte et le chanfrein busqué. On l'appelle encore cheval *mongolique*, *touranien*, *dongolawi*, comme nous l'avons dit. C'est lui qui a donné naissance à toutes ces populations chevalines des Huns, des Vandales, etc., que nous retrouverons plus loin au moment des invasions dans le Nord des Gaules.

Nous verrons également que leur action efficiente fut réelle sur les chevaux de la contrée, puisque, d'après le principe qu'établissent ces différences de types asiatiques, par la différence des crânes, nous aurons à constater dans nos chevaux boulonnais, des têtes à front carré et chanfrein droit, et d'autres à front et chanfrein busqués. (H. C.)

piens ; soit pour préparer sa double expédition d'Angleterre, les chevaux qui constituaient sa cavalerie appartenaient en très grande partie aux chevaux d'Orient, et en partie beaucoup plus petite, aux chevaux d'Italie, d'Espagne, de Numidie, — où se rencontraient les deux types arabe et touranien. De plus, certains chevaux indigènes des pays gaulois récemment conquis, les chevaux de la Narbonnaise (Provence) ; de l'Aquitaine (Languedoc et Gascogne) ; de la Lyonnaise IIIe, (Bretagne et Poitou), etc., s'y trouvèrent également réunis, puisque César dit que, dans sa conquête de la Grande Bretagne, 4,000 nobles cavaliers gaulois l'accompagnaient.

Nous avons essayé de préciser très sommairement les caractères du cheval des Gaules dont parle Numanus ; — il nous est beaucoup plus facile de dépeindre ce qu'étaient le cheval asiatique et le cheval de Numidie.

Ces chevaux étaient assurément ce qu'ils sont encore aujourd'hui dans les plaines du Tell et sur les plateaux et vallées d'Orient. On sait que ces races se sont respectivement conservées pures de toute alliance étrangère, et qu'elles se sont, au moins dans leurs sujets d'élite, maintenues dans leur splendeur et leur richesse par la sélection séculaire dont les protégent les Arabes d'Asie et d'Afrique.

La plus belle description que l'on puisse faire du noble cheval d'Orient est celle que l'on trouve dans le livre de Job.

« As-tu donné la force au cheval, et as-tu revêtu son cou d'une crinière ?

» Feras-tu bondir le cheval comme une sauterelle ? Son fier hennissement donne de la terreur.

» De son pied il creuse la terre ; il s'égaie en sa force, il va à la rencontre de l'homme armé ;

» Il se rit de sa frayeur ; il ne s'épouvante de rien, et il ne se détourne point de devant l'épée ;

» Ni lorsque les flèches du carquois font du bruit sur lui, ni pour le fer de la hallebarde et de la lance.

» Il creuse la terre en se secouant et se remuant; il ne peut se contenir dès que la trompette sonne.

» Quand la trompette sonne, il hennit: il sent de loin la guerre, le bruit des capitaines et le cri de triomphe. (Livre de Job, ch. XXXIX, verset 22 à 28).

Et en effet ce sont bien ces caractères que l'on retrouve sur les chevaux nobles des déserts.

Donc, à n'en pas douter, par ce que se trouvent être encore aujourd'hui le cheval barbe et le cheval arabe, on pressent facilement ce qu'étaient eux-mêmes les chevaux de la cavalerie romaine. Et malgré la présence des quelques chevaux gaulois du Centre ou du Midi, c'est bien au cheval oriental et au cheval d'Afrique que se rattache la première intervention d'un sang étranger dans le sang des races indigènes du Nord-Ouest des Gaules, dont faisaient partie les chevaux moriniens, ancêtres de nos boulonnais actuels.

Nous verrons plus tard quelles influences ces chevaux ont eues dans les caractères des races de la contrée; combien cette influence fut puissante, et combien aussi leur empreinte fut profonde, puisque nous retrouvons encore, dans les grandes masses du boulonnais, dans son athlétique stature, quelques-unes des lignes de l'étalon arabe, — et, dans certains des plus beaux types, cette tête au front large et carré, à l'oreille courte et agile, aux naseaux effilés, à l'œil ardent et fier, exprimant dans sa physionomie énergique autant que débonnaire, quelque chose de la noblesse vaillante et généreuse du cheval d'Orient!

C'est à partir de l'an 56 avant J.-C. que l'occupation romaine commence dans la région morinienne. Pendant six années consécutives, la cavalerie de César ou de ses lieutenants y reste sédentaire, au

moins durant toute la période des saisons tempérées, car on sait que le proconsul hivernait le plus souvent dans la Gaule cisalpine.

Cependant, deux fois il établit dans la Morinie ses quartiers d'hiver; 2000 chevaux campèrent longtemps dans la Haute-Picardie (Belgium) et au moment des préparatifs pour l'expédition d'Angleterre, il y eut, dans le canton des Morins, jusqu'à 12.000 chevaux appartenant aux valeureuses légions appelées d'Afrique et d'Espagne en vue de surmonter les obstacles extraordinaires que César croyait avoir à combattre.

Ici donc commence l'action effective du cheval arabe, du cheval romain (1) sur les chevaux de la Morinie : et cette action se continue durant de longues périodes, puisque la Gaule, devenue province romaine, ne secoua cette domination qu'au IVe siècle, au moment où les Barbares vinrent, à leur tour, apporter leur contingent d'influences, non-seulement sur les choses humaines, mais aussi sur les choses chevalines de cette région.

Les Germains, mais surtout les Slaves et les Huns, arrivent au IIIe et IVe siècles en flots pressés « passant leur vie errante dans leurs chariots énormes, ou sur la selle de leurs chevaux ».

Ces derniers, sous la conduite d'Attila, ravagent spécialement la Gaule Belgique, et joignent à l'intervention primitive du cheval arabe ou barbe, « au front plat et au chanfrein droit », celle de leur cheval « dongolawi, touranien ou mongolique, au front et au chanfrein busqués ». (2)

De sorte qu'en 476, au moment où l'empire d'Occident s'écroulait sous le choc des Barbares, les types chevalins asiatiques avaient déjà empreint

---

(1) Nous le désignons sous ce nom générique, quoique impropre, pour mieux préciser les individualités diverses qui composaient, ainsi que nous l'avons dit, la cavalerie romaine.

(2) Voir note page 63.

leur marque sur les chevaux indigènes; — quelques-uns même avaient dû rester en troupes éparses, au milieu de ces contrées, où leurs maîtres, chassés par la défaite, les avaient abandonnés.

C'est cette population complexe, formée de chevaux moriniens, de chevaux asiatiques, de chevaux germains qui va maintenant s'amalgamer durant cette longue et sombre période du Moyen-Age pour former ce type — « résultante » que nous aurons à rejoindre au XVIIe siècle, c'est-à-dire au moment où l'industrie chevaline, en France, éveille l'attention du gouvernement.

CHAPITRE V

LE CHEVAL BOULONNAIS DU Ier AU IXe SIÈCLE

C'est pendant cette longue et ténébreuse période que, pour les besoins présents de notre histoire, nous ferons remonter à la première occupation romaine, c'est disons-nous, durant cette longue et ténébreuse période qui laisse dans une obscurité profonde notre race boulonnaise que s'accomplit la plus complète transformation de cette race primitive que nous avons dénommée la race « morinienne.

Dès cette époque, il ne s'agit déjà plus, en effet, du cheval morinien, proprement dit ; — il n'est plus seul à habiter la contrée, et pendant les quelques siècles qui nous séparent du cinquième, d'où date réellement le Moyen-Age, il a reçu dans sa trame grossière, l'élément nerveux et sanguin du cheval d'Orient.

Livré aux influences si nombreuses des milieux ambiants dont les propriétés se renouvellent sans cesse ; livré aux changements constitutifs par l'intervention des types étrangers, le cheval morinien, qu'on le considère encore à l'état sauvage ou qu'on le veuille déjà voir à l'état domestique, a subi des modifications considérables dans ses formes générales, dans son tempérament, dans sa manière d'être, en un mot, des modifications qui vont s'accuser de plus en plus avec l'écoulement des siècles pendant lesquels les actions combinées du climat, des terrains, du régime vont avoir seuls l'empire le plus fortement efficient.

En effet, après les premiers chevaux asiatiques amenés par les légions romaines, — et beaucoup plus tard par les hordes hunniques, il n'est guère venu s'immiscer dans la contrée d'autres types que ceux arrivés à la suite des invasions germaines; de sorte que c'est bien sur les chevaux moriniens déjà mélangés de sang oriental, que vont opérer, de toute leur puissance, ces influences multiples signalées plus haut.

Cependant, qu'on ne s'y trompe pas. C'est moins le cheval morinien que le cheval d'Orient qui ressentira les atteintes des modificateurs ambiants. Le premier ressentira bien, il est vrai, les conséquences qui résulteront, d'une part, des conditions terrestres et climatériques de cette contrée qui va, avec les ans, se transformer de fond en comble; il se ressentira bien, il est vrai encore, des mélanges par les types étrangers; — mais il continuera néanmoins de rester le type naturel, local, dans lequel nous verrons définitivement se fondre, pour s'y perdre, la constitution petite, sèche, nerveuse, condensée du cheval asiatique.

Dès le ve siècle, c'est-à-dire à l'époque où la Gaule se trouve pour toujonrs soustraite à la domination romaine, l'ancienne contrée morinienne avait déjà considérablement changé d'aspect. Elle avait, à peu de chose près, la configuration géographique et topographique actuelle.

Les basses régions Calaisiennes et Marquenterriennes étaient bien encore baignées en grande partie par les eaux, mais ces eaux commençaient à les découvrir sur de nombreux points; elles formaient bien encore, ces régions, des étendues immenses, en grande partie inhabitées, mais elles offraient aussi en beaucoup d'endroits, et sur d'immenses surfaces, des ressources nutritives que le régime hydrographique rendait précieuses pour l'animalité qui s'en sustentait.

Le pays s'est donc affranchi des sujétions maritimes ; les terres ont occupé le plus grand espace primitivement couvert par les eaux, la culture toute dans l'enfance a tenté ses premières manifestations, rudimentaires, il faut avouer, mais pas moins efficientes déjà, quoiqu'il ne nous soit point encore permis de compter avec elle dans notre histoire du cheval boulonnais.

Le massif boulonnais qui était jadis le seul point émergent de la contrée morinienne, s'élève, dès cette époque, au milieu d'une vaste région terrestre dont les contreforts adoucissent les pentes vers les régions basses et neuves que les eaux viennent d'abandonner; et c'est sur ces espaces nouvellement conquis que vont désormais s'étendre, se multiplier et se transformer les chevaux primitifs moriniens, — et les chevaux romains, arabes ou tartares que nous n'avions considérés jusqu'alors que sur les parties hautes de la région.

Nous avions, antérieurement à cette époque, toute de ténèbres, les Commentaires de César et autres documents historiques qui, s'ils ne traitaient directement la question chevaline de la Morinie, nous indiquaient du moins à l'aide de déductions qui avaient pour elles la logique, ce que pouvaient être les éléments constitutifs et économiques du cheval de cette région.

Après César le silence se fait et cela pour cette longue période qui précède et forme le Moyen-Age, et durant laquelle il nous faut cependant suivre les évolutions de notre race.

Nous avons mis historiquement en présence, le cheval morinien avec les chevaux de l'armée romaine, puis avec ceux de l'armée d'Attila, c'est-à-dire avec des chevaux au type arabe proprement dit, à chanfrein droit et à front carré, et avec les chevaux touraniens, tartares ou dongolawi, à chanfrein et à front busqués.

A n'en plus douter, des mélanges s'effectuèrent entre ces différents types, mélanges profonds, incessants qui se continuèrent pendant des siècles et qui, s'ils modifièrent considérablement les caractères et les aptitudes physiques de la race morinienne primitive, ne finirent pas moins par reporter tout vers cette dernière, les autres s'étant, par la force des choses, totalement effacées dans la puissance de l'indigénat qui reste toujours maîtresse de l'animalité livrée aux seules forces de la nature.

On comprend, d'ailleurs, que le cheval arabe ou touranien, ne durent pas, abandonnés à eux-mêmes, en supposant qu'il n'y eût point de mésalliance avec la race morinienne, et qu'il se conservassent purs de toutes ingérences indigènes, on comprend que ces chevaux aux tissus condensés, aux formes sveltes, à l'âme ardente, ne pouvaient longtemps résister aux influences modificatrices qui les menaçaient de toutes parts.

N'étaient-ils pas placés ici, sous ce climat, sur ce sol humide, avec cette nourriture aqueuse et grossière, dans des conditions absolument contraires à celles qui étaient les leurs dans les régions asiatiques aux sables brûlants, aux plateaux élevés, aux vallées attiédies des tropiques?

N'étaient-ils pas à l'antipode de ce qui avait formé leur état originel et déterminé leur état constitutif actuel?

Donc, ces chevaux de sang oriental, même en restant purs, ne pouvaient tarder de subir ces puissantes influences du sol, du climat, de la végétation propres à cette région; ils durent rapidement dégénérer, se *moriniser* pour ainsi dire, et cette dégénérescence fut d'autant plus prompte que la mésalliance eut lieu, et que le sang oriental se perdit tout à la fois dans le sang du cheval local, et dans cette lutte contre les influences cosmologi-

ques qui lui étaient opposées pour un temps désormais éternel.

De ces considérations, il résulte bien, à notre avis, que le boulonnais actuel est, ni plus ni moins que le « morinien » dans lequel est venu se fondre, au début, le cheval léger d'Orient, comme sont venus s'y joindre, depuis, bien d'autres types.

Mais le type primordial n'en a pas moins survécu, ce n'en est pas moins celui-là qui s'est transmis à nous, enrichi, certes il faut l'avouer, de précieuses qualités physiques et de non moins précieuses qualités morales dont l'ont empreint quelques-unes de ces races.

Il demeure incontestable, en effet, que ces empreintes étrangères ont contribué à donner de remarquables caractères à cette race boulonnaise; est-ce à dire pour cela que notre race n'a conquis ses qualités que par l'adjonction de ces caractères?

Qu'on y réfléchisse bien, — et ce lent travail zootechnique des premiers siècles de l'ère moderne et de ceux du Moyen-Age, va nous le prouver tout à l'heure — cette belle création du boulonnais est propre, primitivement propre au type indigène.

Qu'on n'exagère donc pas chez lui, ou sur lui, l'influence du cheval arabe; il y a beaucoup d'autres races de chevaux où l'arabe aurait pu laisser des traces non moins profondes de son ingérence, et qui sont néanmoins restées d'une infériorité physique et morale patente, parce que leur création primordiale était elle-même d'une infériorité évidente.

Telles, par exemple, les races franc-comtoise, alsacienne, lorraine, etc.

Si donc le cheval boulonnais possède quelques caractères particuliers de race, il les doit autant et plus à lui-même, à son sol, à son climat, à son régime, primitif ou moderne, qu'aux sangs divers qui s'y sont venus mélanger.

Et cela est tellement vrai, qu'il nous suffira de prendre l'arabe, le cheval de Jules César abandonné dans la Morinie, de le suivre dans ses diverses évolutions au milieu de ces contrées à demi-sauvages, et de considérer les chûtes successives qu'il a faites pour le voir rapidement se transformer lui-même en ce type boulonnais des premiers temps historiques.

Nous ferons plus encore; — pour laisser carrière à toutes les théories, nous effacerons même notre cheval morinien pour ne considérer que le cheval d'Orient en lutte avec les influences naturelles de la région, et, raisonnant pour un instant, comme ceux qui prétendent que le cheval n'existait pas dans la contrée boulonnaise avant le cheval de César, nous nous occuperons exclusivement de ce dernier système, et nous assisterons par lui, à ces rapprochements lents, mais fatals, du type arabe vers le type boulonnais.

Nous montrerons ainsi que les forces qui modifièrent si profondément cette fine et aristocratique création, étaient ni plus ni moins que celles sous lesquelles fut créé primordialement le type indigène; et nous établirons enfin, qu'en ramenant ainsi tout vers ce dernier, la nature restait logique et maîtresse, ainsi quelle le prouva chaque fois que des tentatives maladroites eurent l'outrecuidante prétention de vouloir se substituer, ou aux lois naturelles, ou aux droits tout puissants de l'indigénat.

Aussi bien, en décrivant ces modifications successives des chevaux d'Orient sur cette terre et sous ce climat boulonnais, dépeindrons-nous en même temps les caractères principaux du type vers lequel ils se verront ramenés; et lorsque ces modifications nous seront bien connues, lorsque ces caractères seront bien définis, nous nous trouverons avoir justement esquissé le cheval boulonnais tel qu'il devait être à la suite de l'action séculaire des

influences ambiantes et des premiers mélanges par le sang d'origine asiatique.

* * *

Nous ne saurions mieux faire que de nous servir ici des notes intéressantes qui nous ont été remises par notre distingué confrère d'Abbeville, M. A. Déprez, qui, placé longtemps dans les meilleures conditions pour étudier la race boulonnaise s'est rendu un compte exact de ses aptitudes primitives, et des transformations que dût subir le cheval d'Orient abandonné aux lois naturelles pour se rapprocher du type primordial morinien, selon nous, — ou pour le constituer lui-même, selon les autres.

« Bichat a décrit l'influence excessive et directe de l'excès d'humidité de l'air, du sol et des plantes sur le développement du système osseux. Cela est surtout vrai pour les animaux qui ressentent si fortement les conditions qui concourent à leurs moyens d'existence.

» L'analogie est frappante dans l'espèce humaine. Elle le fut surtout aux époques où commencèrent à se caractériser si bien les races nobles parmi les races misérables formant les castes inférieures. On sait de quels soins purent s'entourer alors les privilégiés de l'audace, du courage et de l'adresse, et quelles misères continues furent l'apanage des individualités que La Bruyère dénonçait comme des animaux à face humaine (1). Le guerrier, le

(1) « On voit, disait La Bruyère, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans les campagnes, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté inconcevable. Ils ont une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet, ce sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer, et de recueillir pour vivre....... »

noble, de par leur vie active et leur opulente existence se distinguaient vite des types communs qui continuaient de rester plongés dans la vie naturelle que leur constituaient les conditions de cette époque.

» On ne dit pas sans motifs, d'ailleurs, que le paysan se dégrossit lorsqu'il abandonne la campagne pour la ville... Et, en effet, pour généraliser d'un trait, tout être se dégrossit qui trouve des moyens et des milieux supérieurs à ceux qu'il quitte, — matériels et moraux pour l'homme, matériels seulement pour les animaux.

» Et voici pourquoi les types nobles se caractérisèrent vite par un squelette moins fourni, des attaches plus fines, des mains et des pieds plus petits, par une constitution moins athlétique peut-être, mais plus robuste ; moins musculeuse mais plus nerveuse, le tout dominé par une activité morale plus considérable. Ce sont là, assurément les attributs de la « condensation » organique.....

» Ces différences, moins marquées que jadis subsistent encore entre les gens des villes et des campagnes, et surtout entre les gens à génération citadine de longue date et ceux à génération de date plus récente, etc....

» Mais n'abandonnons pas notre terrain ; établissons en thèse générale cette loi de l'animalité : que le développement physique harmonique est la conséquence presque obligée d'un régime sain, substantiel, mais peu abondant. Dans les races nobles, hommes ou bêtes, l'harmonie avec le peu de substance eut toujours comme résultante l'énergie, la vivacité, la force même, et en plus la beauté ! Tout écart de ce régime eut pour conséquence l'avilissement, que cet écart fut dû au régime nutritif, aux milieux terrestres ou atmosphériques, ou au travail excessif.... »

Donc, prenons cette noble et fine création arabe,

plaçons là dans la contrée du Nord-Ouest de la France. La voici délaissée dans cette région qui est presque l'antipode des conditions qui lui étaient propres, et où elle est obligée de se pourvoir à l'aide de moyens naturels nouveaux durant cette longue période de siècles qui précède et constitue même le Moyen-Age.

Les influences qui l'entourent dans ces milieux agissent aussitôt sur elle d'une manière désastreuse, et amène sinon sa disparition absolue du moins sa détérioration. L'élément humide entoure de toutes parts cette organisation « condensée » des sables brûlants des déserts ; — elle l'entoure par l'air qu'elle respire et le sol qu'elle foule ; elle l'envahit par les nourritures qu'elle consomme.

Les intempéries fréquentes et si brusques de la région aident puissamment aussi aux modifications amenées par les causes précitées. L'économie est en voie de relâchement, dans ces tissus si denses et si serrés, il y a comme une détente : l'eau a détrempé l'acier !

« ... Ces influences, dont quelques-unes ne s'exerçaient pas d'une manière continue, mais avec alternance, produisent des modifications qu'il est facile d'établir physiologiquement.

» Abandonné et perdu dans ces contrées à peine cultivées, et où l'homme borné dans ses besoins fait encore peu de cas de l'exploitation du cheval, il trouve durant les saisons favorables, dans les pâturages à peine sortis des eaux des substances alibiles qui modifient considérablement sa trame organique. Mais ces aliments répandus dans les basses régions maritimes et mis à sa disposition dans les beaux jours lui sont bientôt retranchés lorsque pour se mettre à l'abri des froids rigoureux, il s'enfonce dans les forêts épaisses où le jeûne et l'abstinence vont prendre place dans sa vie. L'organisation s'affaiblit et se prépare, par ces alternances successives à subir les modifications

inhérentes à ces diverses existences. Les privations de l'hiver disposent le cheval aux transformations, par nutrition, de l'été ; — la constitution affaiblie est devenue plus malléable ; elle obéit mieux aux influences modificatrices dépendantes des nourritures, des sols et des climats (1). Sous ces multiples influences de jeûne et d'abondance, de climatéries différentes, notre abandonné occupé sans cesse à chercher sa vie, subissait insensiblement les désordres qui devaient infailliblement amener sa chûte.

» La première influence agissante sur l'économie, dût être celle du climat sur le système tégumentaire ; la peau s'épaissit, la toison augmente, les crins s'allongent et se touffent, les extrémités se garnissent de poils outre mesure parce qu'elles se trouvent plus en rapport avec l'élément humide.

»... Puis l'ossature se développe en raison directe de la dégradation ; l'élément lymphathique devient prédominant par suite de la débilité, résultat du manque de nourriture, des privations.

» Ces alternances de disette et de surabondance dans le régime alimentaire, — bien que cette surabondance laissât toujours à désirer sous le rapport de la richesse des matières alibiles, prédisposaient l'économie à la prédominance du tissu adipeux, qui, en effet, y devint abondant.

» N'est-il pas prouvé, pratiquement et théoriquement, que les animaux qui résistent aux influences capables d'éteindre la vie prospèrent activement lorsque les éléments nécessaires à leur existence

(1) Cela est vrai également dans le sens améliorateur. Il est d'usage, par ici du moins, pour que le printemps soit profitable aux poulains avec la richesse de végétation qu'il apporte, de soumettre ces jeunes animaux, pendant quelque temps, à un régime de privation dont on n'a jamais à se regretter. Par expérience directe, M. A. Déprez a constaté la véracité de ce fait.

leur sont rendus ; — ne peut-on expliquer par cette prédominance du tissu adipeux leur facilité étonnante au développement musculeux préparé primitivement par l'écart du régime, par les souffrances subies ? (1)

... » Les habitudes découlant du régime-nature de ces êtres devaient aussi modifier l'ensemble et l'harmonie de leurs formes. La tête constamment basse, le travail de mastication non interrompu entraînaient forcément un développement extraordinaire de la tête même, de l'appareil masticateur (maxillaires proprement dits et ganaches) et aussi de toutes les parties qui pouvaient s'y relier. De là un excès de poids de cette région qui nécessitait un excès de travail de la part des organes destinés soit à la soutenir, soit à la faire agir. Or, dans ces conditions, l'encolure longue allait se trouver insuffisante, elle se raccourcit, et son action mécanique en fut plus facile et plus puissante.

» Le développement des agents actifs, des muscles, se généralisait ; ... les masses musculaires s'épandaient, et donnaient aux formes générales cette ampleur, cette épaisseur que la race possède à un si haut degré aujourd'hui et qu'elle réunit heureusement avec une certaine élégance.

» Cette position déclive de la tête, ce raccourcissement de l'encolure entraînaient bientôt l'effacement du garrot, et le redressement des apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales, toujours longues et renversées d'avant en arrière dans les races nobles.

» Le dos subissait également de grandes modifications ; — ce régime débilitant relâchait les tissus musculaires de cette région, et comme l'abdomen se développait considérablement sous le

(1) Le tissu musculeux n'est pas, par le fait, augmenté, mais les cellules se sont accrues en volume, et se sont mieux remplies. Le nombre des faisceaux musculaires reste toujours le même. (A. Déprez.)

poids de la grande quantité de nourriture qu'il lui fallait contenir, à cause de leur qualité si faiblement alibile, la ligne du dos s'incurvait, fléchissait, impuissante à soutenir cette masse abdominale au volume exagéré.....

» Les membres éprouvaient aussi de nombreuses transformations. L'habitude nouvelle (nous parlons toujours de l'arabe) et le travail constant de la recherche des moyens de la vie qui ne se trouvait, par les aliments, qu'à la surface du sol, faisait basculer l'épaule en avant ; elle se redressait, le bras s'infléchissait davantage et arrivait presque, par suite de cette attitude forcée à avoir le plus souvent une direction plutôt horizontale qu'oblique ; — dans ces conditions, les muscles olécrâniens étaient presque toujours à l'état de relâchement et de repos, tandis que leurs antagonistes demeuraient à l'état de tension. Le cheval devenait ainsi *sous lui* du devant, attitude qui est encore sienne dans nombre de cas et qui n'ira se corrigeant qu'avec les modifications du régime alimentaire en soustrayant le plus possible le poulain au régime du pacage....

» Toujours par l'effet du relâchement des puissances musculaires et de celui du tissu tendineux qui découlait tout naturellement de la même cause, les tendons fléchisseurs s'allongeaient et donnaient bientôt au genou ce caractère rentrant ou effacé qui se remarque encore, mais qu'on a beaucoup cherché à améliorer dans ces derniers temps.

» Si nous avons admis que le dos rentrait par le défaut de résistance qu'il apportait comme support des masses abdominales, nous pouvons bien admettre aussi, que les parties musculaires chargées de la suspension de la poitrine et du thorax, entre les membres antérieurs s'allongeaient également, toujours par le fait du relâchement, et permettaient à cette région, lui imposaient même, plu-

tôt sa descente que son élévation. De là ce garrot empâté au sommet des épaules qui fut longtemps constaté et qui semblait impliquer que les épaules auraient pu même le dominer un jour.

» L'arrière-main, ou région postérieure, toujours par suite des exigences du régime, suivait le même mouvement de bascule que lui imposait la position « sous lui » du devant. Le maintien du centre de gravité l'exigeait ; il fallait nécessairement que le train de derrière vint contrebalancer tout le poids du corps porté en avant ; l'animal amenait donc ses membres postérieurs sous lui, et, dans ce mouvement, opérait la bascule des os du bassin et par suite du sacrum, et assurait à la région une obliquité reprochable encore aujourd'hui (croupe oblique).

» L'angle formé par la cuisse et la jambe se fermait au lieu de s'ouvrir ; la rotule, les masses musculaires rotuliennes se trouvaient dès lors dans un état de relâchement complet analogue à celui des olécrâniens. La rotule, par un défaut d'usage et par le fait de la distension des parties qui la maintiennent, devenait bientôt flottante par l'effacement des condyles (le cheval, dans ces conditions d'existence, qu'on ne l'oublie pas, ne faisait que brouter). Cette région articulaire se détériorait et amenait cette faiblesse actuelle qui se caractérise fréquemment par des luxations, des déplacements de la rotule qu'offrent beaucoup plus rarement les autres races.

» La disposition anguleuse de la jambe avec le tarse subissait les mêmes modifications que l'angle formé par la jambe et la cuisse. L'angle se fermait, d'où le jarret *coudé*. Mais il est bon de remarquer que le jarret restait intact, il ne se modifiait que dans sa disposition mais non dans sa constitution, ni sa forme ; car cette région subit bien plus l'influence des régions supérieures qu'elle n'en exerce une à leur égard. Un jarret doit toujours être bien

conformé quand les régions supérieures le réclament. Toutes les tares qui y surviennent sont l'effet, non pas des efforts produits par lui-même, mais des efforts qui lui sont imposés par les rayons supérieurs. Une région rotulienne puissante commande toujours un jarret puissant ; c'est en effet vers elle que se trouve converger tout l'effort produit par la traction, et c'est justement à cause de cela que la région rotulienne, originairement faible chez le boulonnais produit encore aussi fréquemment dans le tirage, la luxation de l'os de la rotule.

» Quant au pied, il n'y a pas à s'y arrêter longtemps. Le sabot sec, haut et étroit de l'arabe devait s'étaler par suite de ses rapports constants avec l'humidité d'un sol toujours fangeux (bas boulonnais, Calaisis, Moëres), et la fourchette prendre un développement excessif par suite de l'abaissement des talons qui la plaçait toujours en rapport avec le sol. » (A. Déprez, *Notes.*)

Telles sont les différentes phases par où dût passer la transformation du cheval arabe condamné à vivre et à se reproduire dans cette région du Nord-Nord-Ouest des Gaules. Nous avons pris le cheval arabe pour mieux montrer combien ont été puissantes sur cette riche et antique organisation, ces influences multiples des sols, des climats et des régimes, auxquelles nulle animalité ne saurait se soustraire longtemps, si un élevage artificiel n'en vient contrecarrer l'action immédiate.

Or, ainsi que nous l'avons dit, *à fortiori*, cette dégénération du cheval arabe, ou du cheval asiatique, livré à lui-même dans la Gaule morinienne dût être bien plus rapide encore à cause des mélanges avec le sang des chevaux indigènes qui possédaient déjà ces dispositions anatomo-physiologiques que nous venons d'esquisser à grands traits.

II. — LE CHEVAL BOULONNAIS DU IX[e] AU XVI[e] SIÈCLE

C'est un fait acquis, les deux types principaux asiatique, arabe ou touranien se sont entièrement fondus dans le type primitif morinien; et de ce mélange est résultée, autant par les influences ambiantes que par les forces inhérentes à l'indigénat, une race de chevaux dont les masses puissantes, l'ossature athlétique et les aptitudes extensives constituent désormais la caractéristique principale.

Le cheval *boulonnais* est maintenant créé en tant que race moderne. Il résume, ainsi que nous l'avons démontré, le lent travail séculaire des milieux, et l'amalgame des deux types morinien et asiatique : le premier étant resté dominateur.

« Forte tête, chargée en ganaches ; chanfrein et front droits chez certains types ; chanfrein et front busqués chez d'autres ; encolure épaisse, courte ; garrot bas ; épaules fournies, obliques ; côtes rondes ; genou effacé ; — ventru ; — ensellé; croupe oblique, masses rotuliennes abondantes, relâchées; jarret coudé ; pieds larges, évasés, à talons bas ; robe grise, propres aux races primitives, propre d'ailleurs également à la race arabe qui est venue s'y adjoindre. »

Tels sont les caractères de cette race transformée, caractères qui se différencient nécessairement avec la nature et l'altitude des sols sur lesquels vivent les sujets.

Mais nous laisserons de côté encore ces diversités individuelles, pour ne considérer que les caractères d'ensemble, et, sans nous occuper aucunement des conditions « agricoles » (?) de ces contrées, élevées ou maritimes, nous suivrons rapidement l'évolution de la race, en relatant tout simple-

ment ce qui fut, d'une part, le résultat direct des influences dépendantes de l'homme, et d'autre part, ce qui fut le résultat des éléments étrangers ressortant des événements historiques.

L'intervention de l'homme, à cette époque, peut être encore considérée comme secondaire. Les travaux des champs excessivement bornés, en supposant qu'ils fussent effectués par des chevaux, ne l'étaient que par les plus maniables, c'est-à-dire par les plus gros, les plus communs et les plus lymphatiques. Les chevaux plus légers, plus « prompts » servaient aux usages de la guerre, et, comme il n'y eut point durant cette longue période (du ve au IXe siècle) qui se termine à Charlemagne, de guerres importantes qui méritassent la mention historique, il nous semble juste de penser que ces genres de sujets continuèrent de rester dans la « pureté » mais aussi dans l'abandon le plus complet.

Mais c'est à partir de cette dernière époque que notre race boulonnaise reçoit les empreintes nouvelles d'une longue succession de chevaux étrangers.

Les premières qui s'y vinrent greffer remontent, historiquement, au règne de Charlemagne.

On sait que le grand empereur pendant son glorieux règne, guerroya contre l'Italie, contre l'Allemagne, contre l'Espagne, qu'il soumît tour à tour; et que ses armées se trouvèrent nécessairement montées de chevaux issus de ces différents Etats.

D'autre part, parmi les rares résidences où se plaisait à habiter le maître de l'Occident, Attigny-sur-l'Aisne, Kiersy et Compiègne-sur-l'Oise, sont celles qu'il préférait et où il demeurait le plus longtemps.

En outre, à Boulogne, sur le détroit du Pas-de-Calais, et à Gand, au confluent de l'Escaut et de la Lys, Charlemagne avait établi des arsenaux maritimes pour la construction de flottilles des

tinées à protéger les côtes contre les Northmans.

Sous ce long et brillant règne, la région Nord-Ouest des Gaules (la Neustrie) et particulièrement le Boulonnais, furent pendant un certain nombre d'années, le siège d'une activité extraordinaire, dont il nous paraît difficile d'exclure l'intervention « obligée » du cheval.

Des chevaux d'Espagne (arabes, barbes, andalous, navarrins) des chevaux allemands, des chevaux du centre des Gaules, composant alors une partie de la cavalerie franque, durent se mêler aux chevaux de la région, et imprimer à la race régionale quelques-uns de leurs caractères, soit par leur seule action de passage, soit par l'action continue de certaines individualités devenues libres dans la contrée, individualités qui finirent par se perdre dans le type indigène, comme s'y était perdu, quinze cents ans auparavant, le cheval des armées romaines.

Du XIe au XIIIe siècle, de 1095 à 1270, la France prend part aux huit Croisades et donne, par sa création des ordres militaires, par l'institution des armoiries, par le développement de sa chevalerie, une importance capitale aux choses chevalines. Plus que jamais, le cheval prend place dans la vie de la nation, il est devenu plus qu'un instrument de guerre, mais un instrument, un moyen, un but de plaisir. Le séjour des Croisés en Palestine, appelle de rechef l'attention sur le noble cheval d'Orient; on comprend tout ce que l'intervention puissante d'une semblable nature aussi fortement condensée peut exercer sur les races d'Europe, et des chevaux de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie sont ramenés dans l'Occident, à la suite des Croisés.

L'Angleterre commence même, par quelques beaux types persans, la création de sa magnifique race de « pur-sang » et la France, sans y apporter les mêmes soins, sans rechercher encore les mêmes

résultats, sans prévoir avec le même instinct que la nation voisine, les transformations profondes que ce croisement apportera dans l'économie cheline européenne, n'en reçoit pas moins dans ses races diverses, les effets de ces nouvelles et précieuses influences.

Dès ces dernières époques, les chevaux de race légère ne sont plus déjà les seuls sujets préférés dans l'organisation des « batailles » Les chevaliers couverts de leurs pesantes armures recherchent les chevaux de race plus corsée et plus robuste, et les plus allègres de nos boulonnais trouvent, sans aucun doute, leur emploi régulier comme chevaux de guerre.

D'ailleurs les forts chevaux des Flandres, des Hainauts, ceux de l'Allemagne, ceux de Normandie, du Nord et du Centre de la France, composent pour ces motifs, la plus grande partie des armées, qui, sous Louis le Gros, Louis le Jeune, etc., se livrent aux premières grandes luttes dont l'Angleterre, la Normandie, le Comté de Boulogne forment l'objectif.

Philippe Auguste, à Bouvines (entre Lille et Tournai) arrête la coalition de l'empereur d'Allemagne, des comtes de Flandre et de Boulogne, et des princes des Pays-Bas, qui occupent le Nord de la France. A cette mémorable journée, Philippe se trouvait à la tête d'une armée d'environ cent mille hommes et d'une nombreuse « cavalerie. »

La race boulonnaise prend bien date, à cette époque, dans l'histoire nationale, mais elle reçoit en même temps les atteintes des races communes qui vont entrer en ligne dans la somme d'influences étrangères qui, désormais, se succéderont rapidement.

De 1300 à 1306, Philippe le Bel soutient en Flandre une guerre où le boulonnais dût nécessairement jouer un rôle fort actif, puisque les diverses opérations eurent lieu dans la région

même, et qu'elles se continuèrent durant une longue période d'années, sous quelques-uns des successeurs de ce prince.

La honteuse défaite de Courtrai, la victoire de Mons en Puelle, indiquent suffisamment par leur situation géographique, que notre race fût mêlée à ces événements, et qu'elle eût à subir directement les effets inévitables d'un long contact avec les chevaux des Flandres et du Hainaut belge.

En 1328, continuation de la guerre de Flandre, sous Philippe VII ; et en 1337 commence cette désastreuse guerre de Cent ans, qui déroule ses principaux épisodes dans le Nord de la France, à Crécy, à Calais.

Les chevaux anglais et normands composent en grande partie la cavalerie d'Edouard III, du prince Noir ; d'autre part, les chevaux d'origine anglaise, exclusivement, forment les armées d'invasion, trois fois débarquées à Calais. En 1385, des préparatifs immenses sont faits pour opérer une descente en Angleterre. Des travaux gigantesques s'exécutent pour construire un pont de Calais à Douvres (il y avait 1,400 vaisseaux réunis à cet effet) et toute une armée, à la population chevaline fort diverse, campe durant de longs jours, dans cette région du haut et du bas Boulonnais, et du Calaisis.

Puis commence cette autre querelle de la France et de la maison d'Autriche, à laquelle l'Angleterre se vient encore mêler pour un instant, et qui a pour théâtre principal cette même région du Nord-Ouest. La Picardie, l'Artois, tour à tour soumises ou affranchies, se distinguent dans la résistance, et infligent aux armées anglaise et impériale de nombreux échecs pendant cette interminable et dure occupation.

Ces opérations militaires successives, amènent dans la race boulonnaise, l'intervention obligée des chevaux d'Angleterre, qui n'ont rien encore

— il ne faut pas l'oublier — du cheval de pur-sang moderne, des chevaux allemands, des chevaux flamands, et puis enfin, à partir de Charles-Quint, des chevaux d'Espagne, c'est-à-dire des chevaux navarrins, andalous, barbes. — Ces derniers surtout, continuent leurs influences pendant toute l'occupation espano-autrichienne, dans l'Artois et la Picardie, occupation qui se restreint un peu par les traités de Câteau-Cambrésis (1559) — de Vervins (1598) et qui ne finit qu'avec la guerre de Trente ans, par la conquête de l'Artois en 1659, sous Louis XIV.

Nous arrivons ainsi à l'époque où l'amélioration des chevaux en France devient l'objet des attentions du Gouvernement, et où la distinction des races se trouve être des mieux tranchée.

Louis XIII ébauche l'installation des Haras que Colbert achève plus tard — (1665-1668).

Mais il est bon, avant d'entrer dans cette période, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la situation du Boulonnais, de montrer les caractères de la race définitivement acquise, augmentée de toutes les influences que nous avons nommées, et cela au moment où l'amélioration des chevaux de France, va devenir, en bien comme en mal, le résultat du calcul, l'effet direct des intentions de l'homme.

En prenant le cheval issu des modifications apportées chez le cheval morinien, autant par les influences physiques que par le croisement, nous avons montré combien de types différents s'étaient fondus en lui. Il importe à présent de suivre les évolutions économiques qui ont marché de pair avec ces influences et ces croisements, durant ces longues périodes, et qui ont fini par former le cheval boulonnais moderne, celui qui pour nous constitue le véritable type existant à l'époque de la fondation des Haras, c'est-à-dire à l'époque où les races n'allaient plus rester les maîtresses « naturelles » de leurs destinées.

L'économie chevaline de la région Nord-Ouest des Gaules s'était modifiée, non seulement par l'intervention du sang étranger, mais encore et surtout par les transformations géologiques, climatiques et agricoles de cette région même, transformations si puissamment efficientes sur l'animalité livrée aux seules forces de la nature.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, il demeure incontestable que, dès les premiers temps de notre histoire, le cheval propre à la région boulonnaise était absolument délaissé des populations qui n'en savaient ou ne pouvaient en tirer parti. La plupart, trop forts pour les usages de la guerre, restaient errants dans les campagnes; les plus légers, seuls, avaient quelque chance d'appropriation auprès des peuples belliqueux. Mais nous avons montré que cette utilisation des plus légers parmi nos chevaux du Nord-Ouest, n'avait dû commencer réellement qu'à l'époque où les armures pesantes exigèrent des chevaux d'une complexion plus robuste et plus épaisse.

Au fur et à mesure que les terres s'asséchèrent, que la végétation couvrit les espaces nouvellement conquis, ou qu'elle se développa dans un sens cultural sur les terrains intérieurs, les conditions présidant à l'existence des animaux se transformèrent d'une manière de plus en plus favorable à leur économie générale.

Le cheval eut dès lors sa place, ou plutôt son rôle marqué dans cette rotation nouvelle; ajoutons que ses premiers services rendus, les premiers résultats acquis ne pouvaient plus longtemps laisser l'homme indifférent.

Le contact avec un auxiliaire qui se soumettait si docilement à ses volontés devait bientôt susciter chez l'homme l'affection que commande la reconnaissance ; la vie commune, entre ces deux êtres, commença dès lors à s'établir, et la rémunération se fit envers l'animal en modifiant son régime quand

la nature se montrait ingrate envers lui; tel, en hiver, par exemple. De là datent les soins ; et ces soins se multiplièrent au fur et à mesure que l'utilité du serviteur s'accusa d'une façon plus manifeste.

De ces premiers soins, de ces premiers égards, devaient nécessairement découler des modifications dont bénéficièrent la constitution et la conformation du pauvre être si longtemps délaissé. La résistance qu'il avait opposée au mal, à la dégradation, le trouvait tout prêt à conquérir les avantages ressortant des premiers soins d'hygiène et de nutrition. Et le phénomène qui se manifesta aussitôt, fut celui de l'expansion, si particulièrement propre à cette race, expansion originellement acquise, qui ne s'effaça jamais, malgré l'influence des apports étrangers.

Ainsi donc, cette organisation, sous ce climat, sur ce sol, avait acquis ceci de caractéristique, que les soins hygiéniques, ou, pour mieux dire, car on ne saurait encore invoquer à cette époque le mot d'hygiène, les soins de nutrition expandaient d'une façon toute particulière sa richesse constitutionnelle.

Et cette caractéristique était tellement un attribut « primitif » de race, qu'elle demeura toujours toute puissante, aussi bien à travers les siècles qu'au milieu des circonstances diverses qui concoururent successivement à en détruire ou à en modifier l'essence. Et c'est parce que cette nature expansive était bien le propre de cette race, le propre de l'indigénat, qu'elle transmit indemne, et qu'elle absorba, dans sa puissance, les aptitudes si multiples des différents types qui s'y vinrent perdre.

Depuis le cheval léger d'Orient, depuis le long, haut et osseux cheval d'Allemagne, jusqu'au lourd et épais cheval des Flandres, tout s'y est perdu, en laissant bien, il est vrai, quelques-uns de leurs caractères particuliers, mais en laissant vivace

cette force expansive qui a fait de notre race boulonnaise, cette race aux formes si amples, si massives et à la fois si harmonieuses !

Si donc nous considérons ce que devait être le cheval boulonnais au début de l'établissement des Haras, alors qu'il sort tout « vierge » de cette longue période qui part de l'époque romaine pour aboutir aux temps modernes, période durant laquelle il s'est transformé par les milieux ambiants et par l'alliance des autres races, nous le trouvons déjà avec ses caractères typiques qui lui constituent ses caractères de race, caractères que nous établirons ici, comme ceux du modèle-étalon, auxquels il faudra toujours se rapporter lorsqu'on voudra, ultérieurement, faire appel au type boulonnais pur et vrai.

Le cheval boulonnais-type, celui qui n'avait pas encore reçu, dans sa production, les atteintes plus ou moins heureuses de l'intervention de l'homme, le cheval boulonnais se caractérisait comme suit :

Dans son grand ensemble, cheval de taille élevée, toujours au-dessus de la moyenne, à l'ossature forte et large, à la musculature abondante.

Lignes générales régulières, sauf celle du dos incurvée plus ou moins de par le plus ou moins grand développement du garrot.

Tête grosse, ganaches épaisses, mais avec cette grosseur et cette épaisseur, front large, carré ; chanfrein souvent droit, quelquefois légèrement busqué, nez fin, naseaux bien ouverts, bouche petite, œil bien posé, grand et fier ; oreilles courtes mobiles, presque toujours bien portées, comme il convient aux races à l'âme vaillante. Toupet considérablement fourni, crinière longue et double, queue forte, plus ou moins haut plantée, mais souvent bien portée, encolure courte, épaisse, poitrail remarquablement large ; poitrine haute, profonde, côte ronde, ventre développé, croupe plus ou moins ravalée, membres courts, épais, aux arti-

culations larges, aux attaches saillantes et puissantes, pieds larges évasés, aux talons bas, plus ou moins défectueux selon les terrains où naissaient ou s'élevaient les animaux.

Robe généralement grise, sous nuances gris blanc, pommelé, truité, fer, rouanné.

Jeu des membres régulier et facile, allures extraordinairement dégagées et rapides étant donnée l'énorme masse qu'elles mettent en mouvement.

Tout commun qu'était à cette époque le cheval boulonnais, on voit que, dans cette organisation brute se trouvent tous les éléments propres à obtenir son amélioration rapide, soit par sélection, soit par quelques influences étrangères de bon choix.

Cette forte tête au front large, à l'oreille agile, à l'œil ardent, aux naseaux fins, — ces membres énormes, empâtés, mais à l'ossature puissante et nette ; cette croupe ravalée, écrasée ; ce dos infléchi, ces pieds larges, évasés, mais non « constitutionnellement » plats, céderont aux moindres soins, aux plus légères attentions — et reprendront aussitôt tout le cachet qu'ils ont reçu des différentes empreintes des chevaux d'Orient, et qu'ils ont séculairement gardé comme à l'état latent.

Et en effet, la sélection dégrossira cette tête et lui donnera la distinction, la physionomie, presque la vie de celle du cheval arabe ; la sélection dégagera, « nettoiera », pour me servir d'un terme « local », ces membres qui deviendront secs et nets dans leur robustesse, malgré l'ampleur des nœuds, secs et nets comme s'ils sortaient des sables de l'Arabie, cette croupe se redressera, ce jarret fera comme la croupe, le dos se comblera, et enfin ce sabot si large, si évasé, reprendra ses véritables formes et deviendra ce sabot du boulonnais, qui, à l'égal de la tête et des membres, semblent appartenir à un arabe *extraordinairement amplifié !...*

Mais n'anticipons pas ; qu'il nous suffise, quant à présent, de connaître les caractères principaux de notre race boulonnaise avant qu'elle ait reçu les atteintes des essais d'amélioration. C'est là un point important, parce qu'il devra nous servir de point de repère dans l'étude que nous allons poursuivre, du boulonnais depuis le commencement de ce siècle.

Il importe en effet de bien préciser ce modèle-typique, ce « modèle-étalon ».

On voit chaque jour et à chaque instant des gens qui, de bonne foi, se croient profondément versés dans l'étude de cette race, et cultivent chacun dans cette conviction, un « idéal » qui résume pour eux le type du véritable boulonnais.

Tel cheval ayant certains caractères, est, pour quelques connaisseurs, le boulonnais pur, le boulonnais vrai ; tel cheval ayant des caractères différents, demeure pour d'autres le représentant « immaculé » de la race, hors lequel il n'est point de boulonnais ; et c'est ainsi que, raisonnant sur des types absolument dissemblables, on finit par ne point s'entendre du tout.

Le boulonnais primitif, pur, ne saurait s'entendre autrement que celui que nous avons dépeint plus haut. Et, pour donner à notre modèle esquissé à grands traits une forme véritablement classique, nous noterons ici, le tableau qu'en a fait notre vénéré maître, M. J. Magne, ancien directeur de l'Ecole d'Alfort, dans son travail sur les races de chevaux de France.

Nous retrouvons ici, les mêmes caractères que nous avons déjà indiqués, — caractères améliorés déjà, mais plus par la sélection que par les croisements, puisque à l'époque où M. Magne écrivait son ouvrage, la race boulonnaise n'avait point encore été l'objet, de la part des Haras du moins, — de tentatives sérieuses et suivies d'amélioration par alliances étrangères,

« De tous les chevaux de gros trait, les plus
» renommés, sont connus dans le commerce sous
» le nom de boulonnais... Ils sont de très forte
» taille, de 1 m. 58 à 1 m. 68. Ils ont le corps
» court, trapu ; une tête grosse, épaisse, bien
» portée par une encolure élégamment contourée;
» le poitrail excessivement large ; les épaules très
» charnues et le garrot épais quoique élevé ; le dos
» un peu ensellé, mais avec des lombes larges et
» courtes. La croupe double fortement charnue est
» avalée. Les cuisses sont formées de muscles très
» puissants. La crinière est double ; mais les
» membres sont généralement peu chargés de
» crins ; la peau est fine et le poil doux, ce qui se
» remarque très rarement dans les races de cette
» section... Les chevaux boulonnais sont d'une
» force prodigieuse, et malgré leur poids excessif,
» ils ont une remarquable légèreté dans les allures.
» On est étonné de la facilité avec laquelle ils
» déploient les membres dans le trot. »

CHAPITRE VI

Le cheval boulonnais moderne

I. INFLUENCE DES PRAIRIES ARTIFICIELLES

Avant de consigner ici les principales modifications qu'a subies le boulonnais-type que nous venons de décrire, comme étant celui-là auquel il faudra toujours se rattacher lorsqu'on voudra parler de la race pure, nous devons dire un mot de l'influence considérable qu'exerça sur sa constitution l'usage des prairies artificielles.

En même temps que les circonstances combinées que nous avons déjà passées en revue, ont concouru à la formation du boulonnais, en lui donnant l'expansion, d'autres causes sont ensuite venues qui ont comme « fixé » cette expansion en la condensant. Nous nous expliquons sur cet apparent paradoxe. L'expansion n'avait été acquise qu'à la suite de certaines conditions qui nous sont maintenant connues ; et elle avait eu pour conséquence ou pour moyen, peu importe, le relâchement, la mollesse, le flacidité des tissus.

Le régime nouveau, dont les prairies artificielles formèrent la base, amenèrent dans cette organisation une richesse nutritive qui « tonifia » ces mêmes tissus en leur donnant l'énergie vitale, la résistance, la consistance qu'ils n'avaient pu acquérir sous l'empire du régime misérable que ces animaux subissaient depuis un temps immé-

morial, dans cette région du haut et surtout du bas Boulonnais.

C'est même, à bien prendre, à ce nouveau facteur qu'est surtout due, depuis le XVIII[e] siècle, l'amélioration rapide de la race boulonnaise qui, toujours livrée aux seules forces naturelles et soustraite encore aux lois raisonnées de la sélection, s'offrait avec ses caractères bruts et non dégrossis que nous lui avons attribués à la fin du dernier chapitre.

Il est vrai de dire, cependant, que les prairies artificielles datent d'une époque bien antérieure à celle dont nous parlons actuellement; et quoique leur culture se perde dans la nuit des temps, leur action précieuse n'avait point exercé encore d'influence sur nos chevaux du Nord-Ouest, parce que justement on en méconnaissait, — ou du moins, on n'en pratiquait pas l'usage.

« Certains auteurs ont avancé qu'autrefois elles » n'existaient pas. Si ces prairies ont été négligées » nous dirons même oubliées pendant plusieurs » siècles, cela ne prouve qu'un fait : c'est qu'elles » ont subi le même sort qu'une foule d'autres » choses utiles que les circonstances et le temps » ont modifiées ou arrêtées. »

» En 1787, le savant Gilbert, professeur à l'É» cole d'Alfort, dont l'ouvrage n'a pas vieilli, bien » qu'il compte soixante-quinze années d'existence » est à coup sûr l'auteur, qui, un des premiers, a » produit la meilleure étude sur les fourrages arti» ficiels. Cet agronome hors ligne n'a pas hésité à » avancer que l'introduction des prairies tempo» raires était appelée à faire entrer notre agricul» ture, assez arriérée à cette époque, dans une ère » nouvelle, et à favoriser la multiplication l'amé» lioration de nos herbivores domestiques » (1).

(1) Merche. Prairies artificielles. Mémoires de la Société nationale de médecine vétérinaire. T. VI. 1[re] série. 1866.

D'autre part, Grognier, également professeur d'Alfort, en 1837, résumait ainsi la question : « Il résulte des renseignements statistiques que, dans » quelques départements, le nombre des bestiaux » a doublé, et que ce n'est pas seulement un bétail » plus nombreux qu'on obtient par ce moyen, » mais un bétail plus *beau*, plus *volumineux*, plus » *robuste*, d'où résulte beaucoup de labeur, etc. »

Sous l'empire de cette richesse nutritive nouvelle, les tissus animaux devinrent donc plus volumineux, mais aussi plus denses, plus serrés ; le tissu musculaire prit de la consistance et de l'énergie, il occupa une plus large place, conquise sur le tissu celluleux, et les formes gagnèrent vite en beauté, en harmonie.

La production animale est, on le sait, à certains points de vue l'expression rigoureuse de la production végétale. Celle-là est intimement liée à celle-ci, et complétement sous sa dépendance.

« Voulez-vous, dit M. Merche, vous convaincre » de l'influence prodigieuse de l'alimentation sur » le développement des formes, suivez deux poulains de race barbe, par exemple, de l'âge de » dix-huit mois à deux ans, offrant d'ailleurs de » l'analogie comme conformatien et comme origine ; laissez le premier dans sa tribu, abandonné à la nourriture et aux soins que lui » donnent les indigènes ; prenez le second dans » votre écurie ; ajoutez du fourrage naturel ou artificiel en quantité suffisante à la paille et à l'orge » (car nous rejetons impitoyablement l'alimentation uniquement composée avec une seule » espèce) eh bien ! voici ce que vous remarquerez » quand les deux animaux auront cinq ans faits : » Celui qui sortira du douar n'aura que 1m430 à » 443 d'élévation ; il sera plat, aura les jointures » plus ou moins coulées, les saillies musculaires » peu prononcées ; il sera souvent taré et n'offrira » pas l'énergie et le fonds désirables. Il est bien

» entendu qu'il ne s'agit pas ici des animaux d'é-
» lite que possèdent les personnages, scheicks ou
» caïds.

» Le deuxième cheval au contraire ne ressem-
» blera plus au produit du pays, tant la trans-
» formation aura été grande ; il pourra avoir
» 1m520 à 1m550 de hauteur ; il présentera à peu
» près le développement de notre cheval normand
» destiné à la cavalerie de ligne ; les membres
» moins volumineux et moins osseux cependant ;
» sa poitrine sera vaste, mais pas à la manière de
» ces lévriers d'hippodrome (1), sa croupe sera
» musculeuse et moins oblique, son rein sera
» plus large et bien soudé ; en résumé, il sera
» plus énergique et deux fois plus fort que celui
» qui a été élevé avec la parcimonie arabe.

» Du reste, c'est à l'aide de ce puissant moyen
» hygiénique que plusieurs officiers de l'armée
» d'Afrique parviennent à *se fabriquer*, c'est le
» mot, de beaux et bons chevaux de taille. »

Le cheval boulonnais devait donc bénéficier, et bénéficia en effet de cette nouvelle économie.

Tout en conservant ses formes, il devint plus massif, et prit une ampleur extrême ; mais en même temps il se dégagea des empâtements primitifs et s'amenda considérablement dans sa charpente osseuse.

C'est, en effet, grâce à ce régime que notre sujet put conquérir ce développement aussi étonnant par son abondance que par son élégance ; c'est

---

(1) « C'est en vain, dit encore M. Merche, qu'on cherchera à
» prouver que la hauteur de la poitrine contre-balance ce qui
» lui manque en largeur ; la véritable largeur est dans le sens
» transversal et à la base du diaphragme. Un hippologue dis-
» tingué l'a dit depuis longtemps : Nous adoptons rarement
» les idées des géomètres de la machine animale. Ces arpen-
» teurs aux *vues bornées* ne tiennent que rarement compte
» du système nerveux, ce facteur qui déjoue tous leurs petits
» calculs !... »

par ce régime qu'il fortifia ses membres, son ossature en général, et qu'il mit à jour ses puissantes attaches si remarquablement nettes; c'est par ce régime qu'il put aussi raccourcir sa tête, la dégrossir; doubler sa croupe, et maintenir latente dans cet athlétisme, cette âme vaillante que nul autre cheval de trait ne possède au même degré. Nous verrons plus loin tout le parti avantageux que tirent de ces prairies artificielles, les éleveurs du Vimeu.

II. INFLUENCE DE LA REPRODUCTION PAR LES ÉTALONS DE L'ÉTAT ET PAR LES ÉTALONS PRIVÉS

Les Haras, dès leur établissement, ne s'occupèrent point de ces genres de chevaux. Leur début ne date guère en France que de 1665, époque à laquelle des étalons étrangers, barbes ou danois, sont répartis dans des dépôts ou confiés à des particuliers.

En 1668, un arrêté reconnaît trois classes d'étalons (royaux, départis, approuvés). Il y avait déjà 1636 étalons en 1690; trois haras furent successivement créés; celui du Pin (1714), de Pompadour (1745), de Rosières (1767).

Cette organisation qui prit le nom de système Colbert, après 125 ans d'existence fut détruit en 1790 par la Constituante qui décréta la suppression des Haras.

On essaya de les réorganiser en l'an III et en l'an VI. Napoléon les rétablit le 4 juillet 1806. Six haras, trente dépôts, deux écoles d'expérience furent décrétés. Mais dans ces organisations successives, les étalons de trait étaient fort peu nombreux.

Ainsi que nous l'avons dit au début de cet ouvrage, le cheval de trait était absolument délaissé, et les Haras ne s'occupaient guère que

de la production du cheval léger par leurs étalons anglais, arabes, etc., qui étaient employés d'une façon plus ou moins judicieuse à l'amélioration de certaines races, ou à la recherche de résultats sur la définition desquels on ne parvenait pas toujours à s'entendre.

Beaucoup de nos races chevalines furent dès cette époque l'objet de très sérieuses améliorations; les plus légères surtout obtinrent les premières faveurs.

Des tentatives eurent également lieu sur la race boulonnaise; mais dénuées de direction, d'esprit de suite, elles donnèrent des résultats dont nous ne voulons aucunement tenir compte dès à présent.

En effet, ces tentatives furent trop peu nombreuses et de trop courte durée pour être véritablement efficientes.

Tout bien considéré même, les modifications profondes apportées à la race boulonnaise, demeurèrent, jusqu'en 1850 environ, bien plutôt l'œuvre de l'action privée que celle de l'Etat.

Et c'est pour ce motif que nous laisserons encore de côté, jusqu'à cette époque de 1850, le rôle de l'Administration des Haras pour nous occuper des influences multiples et confuses de l'étalonnage privé.

On verra combien ces influences ont marqué leur empreinte sur toute la race dans le court espace que représente la première moitié de ce siècle.

Mais avant de consigner l'action directe de l'étalonnage privé, il est essentiel de parler quelque peu, ne serait-ce que pour prendre date, d'un croisement antérieur dont fut l'objet la race boulonnaise et qui donna naissance, — et cela bien avant 1800 — à cette remarquable création

chevaline qui fut un certain temps célèbre sous le nom de *mareyeuse* (1).

Quelques auteurs prétendent que la mareyeuse est le produit *direct* du cheval d'Orient avec la jument du pays, et, pour appuyer leur opinion, ils se basent sur la présence du cheval d'Orient dans le Boulonnais dès le XIIIe siècle (!!!)

Si cette thèse devait prévaloir, il faudrait faire remonter l'existence de la variété mareyeuse à une époque beaucoup plus éloignée, puisque l'intervention du cheval arabe, dans l'économie de notre race boulonnaise, date des premiers siècles, ainsi que nous nous sommes efforcé de l'expliquer.

C'est donc une erreur profonde de croire que la mareyeuse date du XIIIe siècle par le croisement avec le cheval arabe. Il ne faut voir, cela est certain, dans cette création, que le résultat de l'immixtion de la race normande, sous le type du bidet normand qui, lui, paraît-il, dérivait du bidet breton, lequel, à son tour, descendait de six étalons envoyés par le bey de Tunis à la duchesse Anne (2).

---

(1) Que le lecteur veuille bien nous pardonner d'ouvrir à chaque instant de nouvelles parenthèses : Nous y sommes contraint par la multiplicité des éléments qui ont eu une grande part dans les modifications de cette race. Il nous fallait saisir tour à tour les fils nombreux qui sont entrés dans la « trame » boulonnaise. Nous arriverons bientôt à ne plus nous occuper que du seul type moderne.

(2) Nous nous contentons de cette explication-légende. Les observations et les déductions historiques que nous avons faites pour le boulonnais trouveraient également à s'appliquer à la Bretagne et à la Normandie, d'où la conséquence que le bidet breton serait effectivement bien antérieur à l'envoi de ces six étalons ; mais comme la Bretagne, principalement, resta longtemps à l'abri des invasions et des autres événements historiques dont les contrées du Nord-Ouest et du Centre furent le théâtre, il nous semble assez rationnel d'admettre que ces six étalons produisirent comme un « renouveau » du sang arabe dans la race bretonne.

Or, d'après cette dernière hypothèse, le bidet normand et le bidet breton, issus de six étalons arabes n'ayant point une origine antérieure au XVIe siècle (la duchesse Anne étant morte en 1544) il nous paraîtrait difficile d'admettre que la mareyeuse remontât au XIIIe siècle.

Quoiqu'il en soit, c'est toujours à l'immixtion du bidet normand surtout, que la race boulonnaise dut cette prodigieuse création de la mareyeuse.

Alors, le bidet et la bidette de Normandie formaient un type « au corps bien étoffé, à la croupe » forte, aux lombes larges, au garrot épais, au dos » court et bien soutenu, au poitrail bien ouvert, à » l'encolure forte, un peu courte. Les rayons su» périeurs des membres fortement garnis de mus» cles ; les canons larges, les pâturons courts, une » robe généralement de couleur foncée avec des » taches blanches aux membres ; enfin, une tête » droite, un peu camuse, le chanfrein épais, et les » naseaux bien ouverts. Par ces caractères, les bi» dets d'allure ressemblent aux races d'Orient » dont on les fait descendre. » (J. M. Magne.)

Leur taille, leur rusticité, leur résistance aux fatigues et aux longues étapes, leur genre d'allure aux réactions fort douces, avaient fait de ces chevaux, des chevaux de voyage par excellence.

A cette époque, les routes n'étaient point aménagées comme elles le sont de nos jours ; dans beaucoup d'endroits elles s'étaient simplement tracées à travers champs par les besoins les plus impérieux et les plus naturels ; et, autant parce que l'usage des voitures n'était point encore répandu que parce que cet usage était difficultueux, le bidet demeurait l'unique et précieux instrument de voyage. Hommes et femmes montaient hardiment ce cheval robuste aux reins courts, larges et solides, aux allures douces et soutenues, au caractère facile, et au fonds extraordinaire.

A cause de ses services mêmes, le bidet était

devenu un objet de luxe, et un objet de recommandation pour ceux qui possédaient les meilleurs. Entouré de soins, d'attentions, il faisait pour ainsi dire partie de la famille, et ne servait guère qu'au maître.

Souvent il portait le couple à la ville, aux marchés et aux foires. Il amenait aux fêtes, aux réjouissances, le gars normand à la recherche des triomphes, comme il le conduisait d'autres fois au sérieux des affaires.

Beaucoup parmi ces chevaux avaient leur « histoire », que le propriétaire aimait à raconter. La vitesse, le fonds, le caractère, etc., formaient la base des éloges qui ne tarissaient point.

L'usage de cet incomparable serviteur, qui fut capable de fournir sans fatigue jusqu'à 100 et 120 kilomètres par jour, se généralisa vite. Et le Boulonnais, comme la Picardie, attachèrent un grand prix à la possession de cet heureux type.

Les résultats obtenus par le croisement de cette nature d'élite avec les sujets de race boulonnaise constituèrent la race, ou plutôt la variété dite mareyeuse qui, moins forte que la grosse jument boulonnaise, ne lui cédait néanmoins ni en vigueur, ni en courage, et effectuait des trajets énormes aux allures accélérées qui défieraient beaucoup de nos brillants chevaux modernes.

Un peu plus minces, élancées, à l'encolure plus longue que les boulonnaises proprement dites, les mareyeuses attelées aux voitures de marée parcouraient au trot rapide (16 kilomètres à l'heure) de grandes distances ; — souvent même les relais se doublaient, se triplaient de par l'exigence des services, et ce surcroît de route était supporté avec une étonnante facilité par ces juments de puissante constitution (1).

(1) Il arrivait très fréquemment que ces juments se trouvaient obligées de multiplier les relais, — d'aller par exemple



Il est incontestable qu'à ce point de vue, la jument boulonnaise, déjà facile dans ses allures, n'avait point eu à perdre de cette alliance avec le bidet normand. Il y eut même, à certains égards, une véritable amélioration dans cette création qui s'était relevée dans le dos, et n'avait presque point diminuée dans son étoffe et dans ses membres. L'élément fond et vitesse s'y était venu adjoindre.

La jument mareyeuse jouit d'une grande réputation au moment du transport des marées, des diligences ; les services publics en retirèrent de précieux resultats jusqu'au jour où les chemins de fer se tracèrent de toutes parts.

Dans cette révolution économique que suscita l'emploi de la vapeur, l'on perdit de vue tout le bien que l'on pouvait retirer encore de cette incomparable race ; l'engouement fut tel qu'on la laissa s'éteindre juste à l'instant où son rôle dans la production du cheval « d'avenir » pouvait devenir le plus actif.

Cela est tellement vrai, qu'eu égard à l'unification vers laquelle tendent nos races, de par les directions qui leur sont imprimées — directions plus ou moins judicieuses ainsi que nous l'expliquerons plus tard — la mareyeuse possédait pour notre vaste région, tous les éléments essentiels à l'obtention de résultats rapides par l'appareillement avec le gros cheval de demi-sang ; et qu'il serait presque nécessaire de la faire revivre pour arriver à faire avec ce gros demi-sang, ce type uniforme et de plus en plus recherché que nous avons dénommé le « cheval d'avenir » (1).

---

d'une seule traite et sur un trot rapide et soutenu de Bernay à Poix, parcourant ainsi près de 60 kilomètres.

(1) Nous avons traité ici même, du « cheval d'avenir ». Nous devions, depuis, développer cette thèse que nous n'avons fait qu'esquisser.

C'est donc définitivement sur ces différents types créés *naturellement*, ou par croisement avec les éléments étrangers que nous avons signalés, que porteront maintenant toutes les tentatives d'amélioration, qui chercheront chacune d'ailleurs à atteindre un but souvent dissemblable.

Le « cheval d'avenir » n'est pas une utopie, mais bien une incontestable réalité. Il se fait partout, à l'insu de tous; mais il se fait malheureusement fort mal. La direction générale imprimée à cette œuvre est, non seulement inférieure à la tâche, mais aussi sujette à de trop fréquentes variations.

Il n'est point, en France, d'homme compétent en matière chevaline, qui ne convienne que notre patrie peut grandement suffire à ses besoins hippiques, industriels, militaires ou luxueux, etc. Nous avons en effet tous les éléments essentiels pour arriver à ce but. Le tout est de le bien comprendre, et après l'avoir compris, de se mettre à l'œuvre sous la direction d'hommes à idées et à programmes justes et bien arrêtés.

Nous n'hésitons pas à déclarer hardiment qu'on est loin de posséder les moyens pour « commencer » même à poursuivre ce but. Les Haras, en général, sont l'objet d'attaques assez vives et assez multipliées pour que nous nous gardions quant à présent, de discuter leur œuvre. Il s'est dit sur leur compte une infinité de bonnes choses, — il s'en est dit beaucoup plus de mauvaises. Nous nous réservons de compulser un jour tous ces écrits, pour arriver, si moyen, à coordonner et les approbations et les reproches, et tirer de l'ensemble un précieux enseignement.

En attendant, voici comment nous comprenons le « cheval d'avenir » qui peut paraître de prime-saut paradoxal aux yeux de certains hippologues.

En principe, nous nous déclarons conservateur de toutes nos races françaises, quelles qu'elles soient ; nous nous déclarons surtout conservateur absolu de nos meilleures races de trait qu'il est urgent de maintenir ou de ramener, si on les en a détournées — dans leur type primitif caractéristique.

On doit, selon nous, — et à ce point de vue nous savons être soutenu par beaucoup d'hommes ayant réellement conscience des nécessités du pays — faire tous les efforts pour reconquérir à nos races de trait surtout, les solides qualités qu'on leur a enlevées. C'est là un premier terme du problème, et ce n'est pas en lui que réside l'opération du cheval d'avenir.

Mais, se rattachant à toutes nos races communes, lui appartenant même, se trouvent des sujets *moyens* qui n'ont ni la taille, ni l'ampleur des chevaux, de tête, et qui néanmoins possèdent de sérieuses qualités. Ces chevaux qui constituent

Il y a déjà à cette époque le fort boulonnais proprement dit, trapu. ventru, bas, près de terre, à la tête forte, aux membres épais, au rein creux, à la croupe double.

Il y a également le boulonnais plus soulevé, plus haut, mais moins corsé, moins membré

---

la population la plus nombreuse, sont, à bien prendre, des chevaux *intermédiaires*, des sortes de bâtards, entre toutes ces races.

Eh bien, c'est justement sur ce genre de sujets que doivent porter d'une façon raisonnée, — et que portent d'ailleurs depuis longtemps, mais sans direction suivie — les opérations principales du cheval d'avenir.

Trop « déchus », si nous pouvons nous exprimer ainsi, des caractères des races communes d'où ils dérivent, pour pouvoir rapidement les ramener vers ces caractères, ils offrent les meilleurs éléments pour contribuer à la création de ce type uniforme, propre aux services multiples des petits services industriels, de la grosse cavalerie, du train, de l'artillerie et du luxe ; du luxe qui veut du fort, du gros et du rapide.

Ces chevaux « intermédiaires », à bien prendre, se ressemblent un peu partout, leurs caractères principaux leur sont, pour ainsi dire, communs ; ils ne varient guère que par le volume, ou la taille, ou le gros, etc., en notant toutefois que ces variations sont souvent peu marquées.

Pour obtenir avec ces chevaux, aux lignes d'ensemble communes, des produits ayant entre eux les plus grandes ressemblances, il suffit d'appliquer aux régions les facteurs mâles appropriés. Ce facteur mâle devra être en rapport avec le facteur femelle, pour arriver à obtenir toujours un même résultat-type. Epaissir ici, alléger là, selon les conditions des régions, et ne point faire ce qui se fait actuellement, confondre dans un gâchis grotesque les éléments de production les plus dissemblables.

On comprend qu'il soit possible, facile même, avec une direction bien définie, d'arriver à une « unification » par l'amélioration de ces produits bâtards ou intermédiaires, sans toucher le moindrement aux races principales qui devront toujours se conserver indemnes par la sélection ou par le parfait appareillement.

Pour arriver à ce but, il suffit de s'en bien pénétrer ; mais c'est justement parce que le moyen s'en trouve fort simple qu'on y atteindra difficilement, et que nous assisterons longtemps encore aux efforts impuissants d'une administration sans programme qui n'a souvent marqué ses tentatives que par les plus déplorables insuccès. (H. C.)

quoique plus commun dans son ensemble, et qui tient du sang flamand et belge.

Il y a le boulonnais à la tête légère, aux membres nets et dégagés, au corsage rond et élégant, aux attaches à la fois puissantes et fines, qui révèle plus qu'aucun autre les précieuses influences des chevaux d'origine orientale (arabes, barbes, espagnols).

Ces distinctions, on le comprend suffisamment, se rattachent surtout aux contrées, dont l'économie varie, du reste, selon qu'elles appartiennent aux plaines du Calaisis, au Bas-Boulonnais ou au Haut-Boulonnais.

Il y a encore le type mareyeur, que nous avons décrit ; il y a enfin une autre population, celle dite « intermédiaire », qui n'a plus ici, comme ailleurs, de la race que le nom.

Voyons maintenant ce qui fut fait avec tous ces éléments, dès l'instant où, par l'intervention privée ou publique, on s'occupa de modifier, — nous n'osons dire d'améliorer, — cette race boulonnaise en se basant sur des considérations aussi vagues que l'étaient les idées qu'on s'étaient faites des besoins et des aptitudes de la race.

Jusqu'en 1800, la race boulonnaise resta, à proprement parler, livrée à elle-même. Elle suffisait amplement aux grands services des messageries, des postes, des diligences, du gros roulage, d'où la dénomination de « rouliers » donnée naguère aux plus puissants de la race.

Le camionnage des villes, les différents services industriels, les services mixtes, trouvaient également dans cette race les sujets qui convenaient le mieux à leur usage.

La grosse cavalerie, l'artillerie se montaient assez facilement avec les plus légers d'entre ces chevaux.

Ces différents emplois répondent bien, on le voit, aux différentes variétés que nous venons de signaler comme existant déjà dans la région, au moment où il sera tenté de véritables essais d'amélioration sur la race.

Mais comme il nous faut maintenant de plus en plus « particulariser » nous ne considérerons dorénavant que l'une des variétés boulonnaises, la principale, celle qui représente le mieux la race dans son origine, dans ses caractères antiques, et dans sa conformation résultant des influences séculaires des milieux: sol, plantes, atmosphère, etc.

Nous voulons parler du cheval boulonnais proprément dit, gros, trapu, près de terre, aux membres épais, etc., etc.

Or, étant donné que ce type constituait le grand ensemble de la race vers le commencement de ce siècle, nous rechercherons les principales phases que la race a subies en suivant les facteurs qui ont le plus contribué à la faire évoluer vers ces différentes phases.

Les premières notions que l'on ait d'étalons ayant eu de profondes influences dans la contrée nous sont données par MM. Géneau de Lamarlière et Calais père, de Frethum.

D'après leurs renseignements, les premiers étalons dont on ait gardé le souvenir, soit à cause de leur valeur physique réelle, soit à cause de leurs influences bonnes ou mauvaises sur la race boulonnaise ne remontent pas au-delà des premières années de ce siècle.

« D'après la tradition du pays, dit M. Calais,
» un cheval pur boulonnais sous robe bai-brun (1),

---

(1) Voici, au point de vue de la robe, une contradiction avec l'idée que l'on se fait généralement aujourd'hui du cheval boulonnais. On ne veut reconnaître, en effet, comme véritable et

« né chez M. Thomas, à la ferme du Lucquet, en
« 1813, mesurait 1 m. 48 à l'âge de cinq ans. Ce
» cheval d'une constitution excessivement robuste,
» fit ce qu'aucun autre de ses successeurs n'a pu
» faire depuis, il fit dix-huit montes, et finit en
» 1834. Ce cheval était très membré et très large ;
» il n'a reproduit que de très bonnes juments, et
» il se trouve encore dans le pays du Bas-Boulon-
» nais des juments descendant de cette excellente
» origine à laquelle on ne s'est pas attaché. »

Telles étaient bien, en effet, d'après les caractères indiqués (à part la robe, toutefois) chez cet étalon, les lignes générales de la véritable race boulonnaise. En considérant ces caractères sous l'aspect plus commun qu'offre une race prise dans son ensemble, nous remarquerons encore une fois, avec M. Géneau de Lamarlière, qu'à cette époque « la tête était un peu grosse, l'oreille pas
» toujours fine, l'encolure peu développée était
» bien fournie de crins ; le garrot était bas, l'ou-
» verture des épaules formait un large poitrail,
» qualité fort recherchée alors. Le dos était peut-
» être un peu bas, la croupe, bien fendue, était
» par contre un peu haute. Quant aux jambes,
» ajoute M. de Lamarlière, un vieux marchand
» disait qu'il en trouvait rarement de mauvaises,
» mais je me rappelle qu'elles étaient certaine-
» ment trop chargées de poils. Quand on vint à
» croire que c'était un défaut, on rechercha les
» jambes qui en étaient dépourvues ; — mais
» peut-être les rechercha-t-on, et les apprécia-t-on
» ainsi parce que justement elles étaient rares »...

C'était d'ailleurs avec des chevaux étalons rapprochant beaucoup le cheval de M. Thomas, de

---

pur boulonnais que les sujets joignant aux caractères constitutifs propres, la robe grise. Nous nous contentons de formuler cette observation.

Lucquet, que la plus grande partie de la reproduction s'effectuait, et l'on maintenait assez bien, avec ces moyens, les caractères de la race tels qu'ils étaient originairement et séculairement acquis.

Mais bientôt apparut « le cheval Parenty, étalon » gris pommelé, de haute taille, mince, de belle » encolure droite, la tête tenue haute, l'oreille un » peu molle, mais la jambe bien nette. »

En voici l'origine, d'après MM. Géneau de Lamarlière et Calais.

En 1815-1816, au moment de l'occupation de notre région par les armées étrangères, « M. Ballin, propriétaire à Mont-Lambert (St-Martin) » près de Boulogne, avait des juments légères qui » s'élevaient dans le Boulonnais, à côté de la race » de gros trait. Il en fit saillir deux par un étalon » de sang appartenant à un officier anglais, d'au- » tres disent prussien. M. Bournonville, de Wimille- » les-Boulogne, acheta l'un des produits, bai, qu'il » éleva comme étalon et mit en monte, comme » cheval carrossier, en 1822. Ce cheval fit sept ou » huit campagnes, tant dans le Haut que dans le » Bas-Boulonnais.

» Ce M. Bournonville, fils d'ancien maréchal, » avait de nombreuses relations dans le pays ; ses » connaissances lui procurèrent une certaine clien- » tèle qu'il trouva toutefois insuffisante. Il eut » alors l'idée d'aller à Bourbourg avec son cheval; » selon lui, le pays, plus riche, offrait plus de » ressources. Effectivement, il eut de nombreux » élèves. Un entre autres provenant d'une jument » postière fut acheté par M. Parenty, de Fréthun, » près de Calais. » (1)

---

(1) « J'ai cru devoir m'informer près des enfants de M. Joseph Parenty qui existent encore, pour avoir l'origine maternelle du cheval de leur père; aucun n'en a gardé le souvenir.

Ce cheval avait donc un certain degré de sang et mesurait une fort grande taille ; à l'âge de cinq ans, il avait 1 m. 80. Il fit la monte dans le Calaisis vers 1830 jusqu'en 1840.

Durant cette assez longue période, ses produits furent nombreux; et justement parce que les produits qu'il formait, offraient une certaine légèreté, une certaine élégance, qualités qui paraissaient être de mode à cette époque, ils furent demandés.

A n'en pas douter, ce cheval et ses dérivés dont nous parlerons tout à l'heure, détériorèrent la race boulonnaise qu'ils allégèrent. Mais il fallait compter avec l'exigence des besoins.

« Beaucoup d'éleveurs se laissèrent séduire » par l'appât du commerce qui, à cette époque, » recherchait de grands chevaux. Quelques-uns » cependant ne suivirent cette voie que plus lentement, de manière que ces rares exceptions » conservèrent encore longtemps dans leurs écuries l'ancien type vers lequel on semble vouloir » revenir aujourd'hui. » (Calais).

Parmi les nombreux poulains émanant du cheval « Parenty » l'un surtout, devenu la propriété de M. Caulier, de Marquise, fit un grand nombre de montes dans le canton de Marquise, » le premier pays du monde pour l'élevage du bon cheval de trait ». Ce cheval, comme son père, reproduisit de très grands sujets, souvent sans énergie, ayant même parfois la croupe de mulet plutôt que celle du cheval. Cependant, une heureuse exception eut lieu avec une pure boulonnaise. Un poulain extraordinaire naquit duquel on parla beaucoup alors. La mère avait obtenu plusieurs fois les premiers

---

Ils savent seulement que le cheval avait été acheté, mais ils sont d'accord avec la rumeur publique pour attribuer au cheval Bournonville, la paternité du célèbre étalon »

(G. de Lamarlière.)

prix dans différents concours. Ce poulain fut acheté par M. Calais, de Lamarlière, à l'âge d'un an, pour le prix de 950 francs, somme fabuleuse en ce moment (1845) où les meilleurs élèves ne se vendaient que de trois à cinq cents francs. L'acquéreur soigna l'animal, il en fit un reproducteur qui brilla par ses succès remportés dans tous les concours. Il obtenait toujours les premiers prix. Doué d'une origine extraordinaire du côté maternel, cet étalon laissa encore quelques bons types dont quelques-uns sont encore réputés dans le Bas Boulonnais comme anciennes et excellentes poulinières. Cet étalon fit sa dernière monte en 1858.

M. Verlingue, de Marquise, eut à cette même époque, un frère du même étalon, qui eut aussi sa réputation. Ce furent, à proprement parler, les derniers étalons de cette race qui jouit d'un grand renom sous l'appellation de *race Parenty*.

Comme l'étalon Caulier, les étalons Calais et Verlingue étaient de beaux chevaux, que l'on désignerait encore aujourd'hui comme chevaux de trait léger.

« Sans doute on eut quelque raison de blâmer
» l'introduction momentanée du sang anglais dans
» notre race boulonnaise. Mais il faut se rappeler
» qu'ici, comme en toutes choses, l'offre devait
» subir les exigences de la demande, et que les
» élèves qui émanaient de ce croisement, vendus
» fort cher, étaient eux-mêmes le meilleur encou-
» ragement à leur production. Si le cheval Parenty
» et ses fils n'ont pas amélioré la race dans le
» véritable sens du mot, du moins lui ont-ils
» imprimé un cachet d'élégance, justement aux
» endroits qui en manquaient le plus, — et ils
» sont arrivés plus vite à ce but que si on l'avait
» demandé uniquement à la sélection. »

Ainsi donc, le cheval de l'officier anglais ou prussien, vers 1816, donne naissance au cheval

Bournonville, qui commence la monte en 1823 dans le Bas Boulonnais ; il se transporte à Bourbourg vers 1830.

De cet étalon naît en 1831 ou 1832 le cheval Parenty, puis de celui-ci le cheval de M. Caulier, de Marquise, vers 1835 ; et de ce dernier enfin les étalons Calais, de Lucquet, et Verlingue, de Marquise, vers 1840. Ce sont là les principaux sujets d'élite fournis par cette variété, dont la généalogie directe, d'ailleurs, s'arrêta là.

L'influence découlant de cette variété Parenty, avait imprimé des changements profonds à la race boulonnaise. Cette race dans son grand ensemble avait été considérablement allégée, et bien que le retour pur et simple vers le gros cheval soit depuis ces dernières années constamment suivi, il n'est point rare de rencontrer encore, dans de certaines régions, des sujets d'un décousu élégant qui trahit encore l'influence Parenty.

Les chevaux qui dérivaient de cette variété qu'on dénomme dans le pays : race Parenty, avaient, ainsi que le dit M. de Lamarlière, justement gagné aux endroits qui avaient le plus besoin d'amélioration. Quelques-uns, de très nombreux même, offrirent un incomparable cachet d'élégance d'autant plus extraordinaire que ce cachet s'alliait parfaitement avec la haute taille, et avec une constitution encore athlétique. Mais il n'en résulta pas moins que le tronc se souleva, que le corsage dans la région du thorax diminua de hauteur, et que les membres, devenus plus nets, présentèrent des rayons plus grêles.

Une des plus grandes améliorations dont on eut à se féliciter, cependant, consista dans la correction de la ligne de dos qui prît la direction horizontale. Et c'est assurément au cheval Parenty que l'on doit de voir maintenant tant de boulonnais puissants doués d'une ligne de dos courte et droite.

En même temps que la variété Parenty se créait, il s'effectuait d'autres modifications sur la race boulonnaise, modifications qui étaient à la fois l'œuvre de l'intervention privée et de l'intertion de l'Etat.

La première arrivait avec son belge et son flamand, et, par ces nouvelles influences, grossissait de rechef la tête du boulonnais, restreignait son corsage, allongeait son corps, amincissait et ravalait sa croupe, écrasait ses sabots, alourdissait son âme, et colorait sa robe de nuances diversement baies ou noires.

C'était surtout par les étalons rouleurs que cette dégradation s'effectuait; et cette dégradation se généralisa surtout dès que, pour des motifs mal fondés, on se plut à rechercher partout les chevaux de robe foncée, de préférence aux chevaux de robe grise.

On obéit ainsi aux exigences commerciales qui demandaient pour certains endroits, Paris notamment, et pour quelques départements du Centre, des chevaux noirs, ou bais, ou alezans, ou gris fer.

Or, les exigences commerciales, on le sait, sont des facteurs puissants dans les modifications qu'il est permis à l'homme d'imposer à l'animalité. On sacrifia ainsi les solides et brillantes qualités de la race mère à ces nouveaux caprices; et sous l'influence de la plus value qu'obtinrent les sujets foncés, on chercha bientôt à ne poursuivre que la production du cheval de couleur.

Mais l'on reconnut, trop tard malheureusement, que tout ce qui était de robe foncée, était par ce chef notablement inférieur, aussi bien comme caractères constitutifs que comme qualités morales.

L'industrie privée qui s'était mise activement à l'œuvre causa, de ce fait, de profonds désordres dans la race. Les étalons les plus indignes furent employés, et c'est ainsi que, poussé par l'appât

du gain que ne tempéraient point les sages et énergiques conseils d'une bonne direction administrative, ce mal se propagea vite.

Là ne se bornèrent point encore les efforts de l'industrie privée; les amateurs y joignirent les leurs, et le cheval arabe entra également en ligne dans cet imbroglio zootechnique.

De nombreuses tentatives furent faites, qui, toutes, donnèrent des résultats, nous ne dirons pas négatifs, — car l'expression négative ne saurait ici s'appliquer — mais déplorables.

Des croisements furent effectués en dépit du bon sens ; on croisait, mais on « n'appareillait » pas, et l'on recueillit des produits d'un décousu qui défiait toute imagination.

Cependant, il faut être juste, parmi ces essais quelques-uns furent heureux, — justement parce que l'opération qui croisait l'arabe avec le boulonnais, s'appuyait au moins sur des connaissances profondes et sur une expérience acquise.

M. le marquis de Valanglart, de Moyenneville près Abbeville, s'occupa d'une façon toute spéciale de ce croisement, en tenant un compte fort judicieux des tailles, du volume, des aptitudes diverses, et très rapidement arriva ainsi à un brillant résultat.

Les juments boulonnaises et les étalons arabes qu'il mit en rapport, produisirent des sujets d'un modelé et d'une élégance rares ; rien de joli, à première vue et dans un coup d'œil d'ensemble, comme ces animaux aux formes arrondies, conservant encore quelque athlétisme sous un cachet éminemment aristocratique.

Les membres surtout étaient les régions qui laissaient le plus à désirer ; ils restaient grêles, mais ce résultat découlait forcément de la direction donnée au croisement, qui se reportait toujours de préférence vers l'arabe.

Quoiqu'il en soit, les essais tentés par M. le mar-

quis de Valanglart, les produits qu'il obtint démontrèrent assez clairement quelle richesse extraordinaire pouvait sortir de l'accouplement du boulonnais léger avec l'arabe ; il est regrettable, — très-regrettable, — que cet habile éleveur n'ait point trouvé d'imitateurs. L'on eût créé, — toujours selon l'esprit théorique du cheval d'avenir, — une admirable population chevaline où se seraient confondus une nouvelle fois, dans un modelé des plus parfait, l'abondante nature du boulonnais, et la nervosité du cheval arabe.

Cette œuvre isolée devait être éphémère, parce qu'elle n'était que le fait d'une existence humaine et d'idées personnelles, deux conditions en zootechnie, pour arriver fatalement à l'insuccès.

L'œuvre d'un homme seul, en zootechnie, laisse à peine sa trace, si elle ne se trouve point continuée et généralisée ; d'autre part, les idées personnelles, justement parce qu'elles sont personnelles, viennent sombrer devant l'impitoyable et trop souvent aveugle critique.

Voilà pourquoi les opérations chevalines de M. de Valanglart n'ont constitué qu'une simple ébauche et n'ont, en définitive, servi qu'à montrer aux véritables zootechniciens, pour les regretter aussitôt, quelle richesse constitutive, quel superbe animal pouvaient sortir du croisement bien entendu du boulonnais et de l'arabe pour prendre place dans notre puissance chevaline française.

Saluons donc d'un rapide souvenir cette brillante création qui passa éphémère, et à laquelle il ne manque, pour être durable et féconde, que les chaudes effluves de l'attention et des faveurs publiques.

*
* *

L'influence des Haras sur le cheval boulonnais ne date guère, nous l'avons dit, que du second tiers de ce siècle. Elle eut surtout lieu pour le cheval

anglais de pur-sang, d'abord, et de demi-sang ensuite.

Dès que le pur-sang fut devenu la « marotte » de toute l'Europe, on le fit intervenir dans le sang des diverses races, sous prétexte d'amélioration. On sait qu'il fut obtenu de remarquables résultats ; mais on sait aussi que, dans bien des circonstances ces tentatives demeurèrent infructueuses. Dans certains cas même, des races furent profondément atteintes, et n'offrirent plus que les epaves de leurs qualités d'autrefois.

En France comme en Europe, l'engouement pour le pur-sang fut extrême. On le voulut mettre partout. On réussit avec quelques races ; on échoua avec d'autres. Le gros cheval boulonnais, oublié tout d'abord, pour les motifs que nous avons indiqués, fut à son tour l'objet des mêmes essais ; l'intervention du pur-sang eut une influence des plus déplorables ; celle du demi-sang qui était plus rationnelle eut une influence meilleure qui ne demandait et ne demande encore qu'à être intelligemment suivie (1).

De toutes ces tentatives, faites sans unité d'action, sans but bien défini, sans persistance, découla beaucoup plus de mal que de bien.

La race fut considérablement allégée, aussi bien dans ses formes que dans ses qualités, et le but que poursuivait l'administration des Haras, qui était dans la région boulonnaise, ainsi que dans toute la France, de faire le cheval de guerre, fut tellement bien atteint, qu'alors, comme aujourd'hui encore, les commissions de remonte militaire ne trouvèrent pas annuellement vingt chevaux à acheter dans toute la région du Nord Ouest.

Ce piètre résultat parle assez haut de soi pour n'avoir point à le développer davantage ; il a été fait ici ce qui fut fait ailleurs, c'est-à-dire peu de

---

(1) Voir la note sur le cheval d'avenir. p. 105.

chose ; si toutefois cela peut ainsi s'appeler que de disposer de tous les éléments pour arriver à un grand et magnifique résultat, et n'atteindre partout que la confusion qui serait dérisoire, si elle n'était aussi regrettable.

Toujours dominée par cette intention de contribuer à la formation du cheval de guerre, l'administration des Haras ne vit longtemps dans le boulonnais qu'un des moyens d'arriver au but. Ses étalons dans le pays étaient les boulonnais les plus légers et des chevaux de sang ; et jamais il ne fut perdu une occasion de faire servir le cheval de sang, alors même que les juments, par leur formes générales, répudiaient le plus à cet accouplement. Pendant de longues années, ce fut là le travail de l'administration ; mais c'est surtout sous la direction du général Fleury que la race boulonnaise reçut les plus formidables coups.

Fort heureusement, cette impulsion fâcheuse fut tempérée par des mesures administratives. L'encouragement indirect que l'Etat créait en achetant le bon cheval étalon boulonnais, pour le disséminer dans certains dépôts étrangers à la région, commença presqu'aussitôt ; depuis, cet encouragement a pris des proportions relativement considérables.

Portant primitivement sur les chevaux les plus allègres, il s'effectua ensuite sur les chevaux les mieux fournis en volume et en membres ; aujourd'hui, grâce à une sorte de *pression de l'opinion*, les sujets les plus forts sont ceux-là qui sont spécialement recherchés.

Achetés directement dans le Vimeu, le pays d'élevage par excellence du boulonnais, les produits élevés arrivèrent à des prix rémunérateurs qui devenaient les plus fermes encouragements à la production du bon cheval.

Le revirement à l'égard du cheval boulonnais s'est tellement bien opéré, que les prix payés par

les commissions de départements et par certains acheteurs privés sont arrivés à une hauteur inconnue jusqu'ici.

L'Etat, lui-même, soutient difficilement la lutte, en raison des sommes restreintes qu'il met à la disposition du budget des Haras.

Il lui reste encore bien les moyens d'encouragement par les primes de concours, mais nous verrons plus loin, qu'il est nécessaire, pour que cette action demeure efficace, que ces concours soient mieux entendus, mieux compris qu'ils ne le sont actuellement C'est là un chapitre très important que nous traiterons ultérieurement, avec le développement qu'une telle question, toute d'actualité, comporte.

En même temps que les diverses influences des sangs anglais, arabe, belge, etc., se faisaient plus ou moins sentir, d'excellents étalons de pure race boulonnaise continuaient leur œuvre « naturelle » et contribuaient par leurs services à combattre l'allègement beaucoup trop rapide de la race, par le Parenty, — l'arabe et l'anglais, — ou son avachissement non moins prompt par le grossier flamand.

Parmi les producteurs qui continuèrent les bonnes traditions, — c'est-à-dire, les traditions dictées par les exigences naturelles de la race,— nous citerons M, de Foucault, d'Hames-Boucres, lequel avait un très bon cheval du nom de *Brutus*, qui ne fit malheureusement que très peu de saillies, et reproduisit de très bonnes juments desquelles on parle encore aujourd'hui. Comme le père, elles représentent le véritable type de la race boulonnaise.

M. Robbe, de Guines, a eu quelques étalons qui ont conservé et propagé les bonnes juments dans son canton, Montebello, entre autres, gris, pur boulonnais, qui remporta la première prime au concours international de Lille en 1863. Ce cheval laissa un très bon souvenir dans son rayon, et il

fut un des bons boulonnais qu'on peut citer comme type.

M. de Rincquebière de la Recousse possédait également un cheval d'un mérite exceptionnel, quoiqu'ayant encore un peu de sang flamand, par sa force et son abondance.

« Cet étalon fut le premier grand et gros boulon-
» nais qu'on put remarquer comme croisement
» bien réussi. Il fit de très bons produits, parmi
» lesquels on peut citer *Lardoize*, que M. Calais,
» de Lamarlière, acheta dans le Vimeu et qui
» obtint le 1er prix dans la catégorie des chevaux
» de trois ans, la même année, au concours dépar-
» temental du Pas-de-Calais. Ce cheval repeupla
» les environs de Boulogne de juments réellement
» boulonnaises, et les poulains issus de lui étaient
» achetés de préférence à tous autres. Il fit treize
» montes et finit en 1869; il reproduisit plu-
» sieurs étalons dans le Pas-de-Calais et laissa de
» superbes juments, parmi lesquelles celle qui
» obtint le 1er prix en 1871 au concours départe-
» temental de poulinières du Pas-de-Calais.

» De cette jument naquit en 1873, un poulain
» gris de fer, qu'elle obtint de *David*, lauréat de
» la deuxième prime à l'Exposition de Paris en
» 1878; ce poulain appartenant à M. Calais, de
« Lamarlière, obtint le premier prix au concours
» d'arrondissement de Boulogne, et le premier
» prix au concours départemental de St-Omer. Ce
» même cheval qu'on nommait *Argentifère* a été
» revendu aux Américains pour le prix de
» 5,000 francs, etc., etc. » (Calais)

M. Delattre, d'Audinghem, avait en 1850, un très bon cheval qui luttait glorieusement avec les sujets ci-dessus, et qui remit en partie le pays d'Audinghem daus la bonne réputation que lui avaient fait perdre quelques étalons flamands.

M. Lecas, d'Audembert, a eu depuis 1868 jusqu'en

1880, un cheval nommé *César* (1) qui était de très bonne origine, et qui a laissé de très bons produits.

(1) Nous eûmes l'occasion en janvier 1882, de faire vendre à M. Alexandre Durand, du Plouy, près d'Abbeville (Vimeu) un superbe fils de César. Il avait 21 mois, et fut payé par M. W..., propriétaire cultivateur dans les environs de Vervins, 3,200 fr.

CHAPITRE VII

I. — LE CHEVAL BOULONNAIS DANS LE BOULONNAIS PROPREMENT DIT

Maintenant que nous avons tenu compte, le plus rapidement qu'il nous a été possible, de tous les facteurs qui sont venus se joindre à cette race boulonnaise, soit pour l'améliorer, soit pour la détruire ; maintenant que nous avons exposé les influences diverses qui ont résulté de ces divers facteurs, nous n'avons plus devant nous que le boulonnais et ses dérivés, disséminés dans diverses régions où nous devrons les examiner brièvement.

Constatons tout d'abord que depuis quelques années, les tentatives de croisement ont presque absolument cessé ; à part quelques étalons belges, flamands ou bourbouriens, il n'est plus guère entré de sang étranger dans le cheval boulonnais.

Si nous en croyons même nos renseignements, la production de cette précieuse race tend de plus en plus à se faire par sélection ; réjouissons-nous de cette détermination qui a d'ailleurs pour initiatrice, la Société d'agriculture du Pas-de-Calais, toute disposée, nous le savons, à rendre à son produit les caractères typiques qui le font tant rechercher aujourd'hui.

Notre travail au point où il en est arrivé devient facile, il ne se borne plus qu'à de simples descriptions et à quelques appréciations, lesquelles seront peut-être parfois personnelles, mais le plus souvent, la résultante d'appréciations émises par des hommes judicieux et très au courant de la question.

Nous avons indiqué les limites qui formaient la région boulonnaise, qui se subdivise en Haut et Bas Boulonnais, et à laquelle s'adjoint, au point de vue chevalin, le Calaisis.

Il va de soi que la population chevaline existant dans cette contrée aux terrains et aux altitudes divers, offre d'assez nombreuses variations.

Le Haut Boulonnais, qui commence aux collines de Coursel et s'étend jusque dans les environs d'Hucqueliers et de Fauquembergue, est beaucoup moins accidenté que le Bas. La culture diffère totalement ; les herbages y sont à peine pour 1/30e. La production du poulain s'y fait sur une plus petite échelle. Les amateurs y deviennent rares, les étalons aussi.

Les poulains, dans ce pays, se vendent généralement plus tôt que dans le Bas-Boulonnais ; vers l'âge de 3 à 6 mois ils sont achetés pour différents pays, par les éleveurs de la Somme, de l'Artois (environs d'Arras, etc.) de la Seine-Inférieure, et aussi par ceux du Bas-Boulonnais, pour être alors revendus l'année suivante ; ils se vendent, en moyenne, âgés de 6 mois, de 350 à 450 francs.

Les bonnes écuries deviennent rares, avons-nous dit, dans le Haut-Boulonnais; cependant il s'en trouve encore quelques-unes qui ont conservé la saine tradition.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que le Haut-Boulonnais est presque exclusivement un pays de production ; et que beaucoup parmi les poulains remarquables du Bas-Boulonnais sont de provenance du Haut. Ils y ont pris la robustesse native qu'ils développent plus tard d'une façon si opulente dans les riches herbages du Bas.

Les juments du Haut-Boulonnais sont généralement plus petites ; on croirait même qu'elles dérivent de chevaux ayant un certain degré de sang. Toutefois, il n'y a pas de règle sans exception ; M. Desombre, de Thienbronne, canton de Fau-

quembergue et M. Telliez, pour ne citer que ceux-là, possèdent d'excellentes juments, quoique moins abondantes que celles du Bas-Boulonnais.

Un des motifs qui vient s'allier à ceux qui ont contribué à déflorer pour un moment la vieille réputation du Haut-Boulonnais, c'est que dans cette contrée, la culture y est beaucoup plus divisée que dans le Bas, et que dans ces conditions, les petits producteurs ne se trouvent pas en mesure d'exiger ou de rechercher à n'importe quel prix les meilleurs étalons pour la monte de leurs juments.

La plupart des étalons, en effet, appartiennent à des étalonniers conduisant eux-mêmes, disposant de peu de capitaux, réalisant de médiocres bénéfices, et ne voulant pas mettre de grands prix dans leurs étalons. Ils cherchent à gagner le plus possible, et sacrifient ainsi la prospérité de la race à leurs intérêts particuliers. D'autre part, il faut avouer qu'on ne saurait faire retomber sur ces étalonniers toute la responsabilité. Les propriétaires de juments, s'ils n'étaient eux-mêmes aussi ardents au lucre, rejetteraient l'emploi de ces étalons inférieurs, alors même que ces étalons leur seraient offerts gratuitement. Il n'en est rien.

L'étalon dont la saillie coûte le meilleur marché est, pour eux, le mieux doué de qualités ; c'est ainsi que la concurrence des prix de monte s'établit chez les étalonniers qui, à force de baisser les prix et de les maintenir tels, ne cherchent à offrir à la reproduction que d'indignes étalons.

Ces étalons médiocres, tout naturellement, ne produisaient que des poulains médiocres.

Il eût été déplorable que cette situation se prolongeât plus longtemps. Dans ces dernières années, l'Etat, averti du mal, a repris quelque influence dans cette contrée ; quelques stations d'étalons boulonnais furent créées, qui combattirent en partie le mal fait par cette misérable industrie privée.

Il nous resterait à souhaiter que cette fois, du moins, l'administration comprît toute l'importance de l'œuvre qu'elle a à accomplir et participât à la conquête des antiques caractères de cette belle race.

Malheureusement encore, ces souhaits sont vains ; nous savons, de source certaine, que ce programme n'a point été compris par elle aussi judicieusement qu'on le pourrait espérer ; et c'est pour ce principal motif que la Société d'Agriculture du Pas-de-Calais a tout récemment demandé et obtenu du Conseil général, une somme importante qui lui permît de régir le plus possible, par elle-même, les destinées de sa race.

Nous reviendrons plus tard sur cet acte intelligent et énergique, qui, d'un coup, affranchit toute la région de l'intervention la plus directe des Haras dans les choses chevalines de la région.

Le Bas-Boulonnais et le Calaisis, que nous confondrons ici en raison du même genre d'industrie équestre qu'il font, offrent des propriétés moins divisées, et partant de plus puissants moyens d'exploitation. Les écuries y sont plus nombreuses, et aussi plus importantes. Il se fait là de la production et de l'élevage à la fois.

Les plus beaux spécimens de la race, comme juments et poulains, se rencontrent dans les environs de Marquise, d'Ardres, de Guines, etc. C'est dans ce petit rayon que se trouve l'élite du cheval boulonnais.

Dans les écuries renommées se remarquent des juments de premier choix, puissantes par leurs masses, élégantes par leurs formes, athlétiques dans leur ossature générale, qui, alliées aux meilleurs étalons, fournissent ces admirables produits qui vont de plus en plus se disséminant pour l'amélioration des autres races.

Issus de parents choisis, et placés ensuite dans

les riches herbages des vallons et des vallées du Bas-Boulonnnais et des plaines du Calaisis, ces produits commencent, — ou du moins, ils continuent — cet étonnant développement qui ne nuit en rien à leur agilité et à leur élégante harmonie:

Les cantons limitrophes de Guines et de Calais donnent naissance à eux seuls à autant de poulains que le reste du Boulonnais.

On livre à la reproduction, dans ce Bas Boulonnais, environ 2,000 poulinières chaque année, ce qui fait en moyenne de 1,000 à 1,200 poulains. Ces produits étaient vendus autrefois, c'est-à-dire il y a une quarantaine d'années, depuis l'âge de un an jusqu'à dix-huit mois, dans les prix de 350 à 400 francs. Aujourd'hui, on vend encore ces poulains à la même époque, avec cette différence que la moyenne de leur prix est de 700 francs.

Les poulains d'élite, du même âge, arrivent facilement à 1,200 et 1,500 francs.

En général, les juments du Bas-Boulonnais, du Calaisis et des environs de Bourbourg sont plus fortes, plus charnues que les boulonnaises proprement dites, surtout dans cette dernière région où le sang flamand empiète beaucoup sur la constitution.

Ajoutons aussi que les poulains de Bourbourg sont plus nourris, plus forts, plus pleins que le boulonnais, mais que cette ampleur excessive tombe vite dès qu'ils changent de régime, tout au contraire du boulonnais qui, acheté maigre, se développe rapidement et se maintient toujours dans sa splendeur définitive.

Dans le Bas-Boulonnais comme dans le Haut, le choix des étalons laisse à désirer, et s'il n'y avait quelques producteurs distingués, ayant à cœur de soutenir la bonne tradition, la production serait rapidement viciée par les étalons.

Nous adressons ici nos félicitations à ceux qui ont compris combien il importait de maintenir la race dans son antique renommée ; nous les adressons tout particulièrement à M. Lecat, d'Audembert, qui, par ses étalons hors ligne, a conservé jusqu'ici la réputation du Boulonnais.

D'autre part, l'Administration des Haras a, ainsi que nous l'avons déjà dit pour le Bas-Boulonnais, essayé de ramener la production dans le bon chemin ; nous ignorons si les reproches, qui lui furent faits dans le Haut-Boulonnais lui sont également dûs dans la région du Bas-Boulonnais et du Calaisis.

Les écuries les plus renommées par les succès qu'elles obtiennent aux concours et par les prix qu'atteignent leurs produits, sont celles de MM. Vanpoule, Parenty, Brunel, aux Attaques; Célestin, du Château, Butel, Calais frères, à Frethum ; Rob frères, à la Bousquane ; Bonnarle, à Sangatte ; de Lamarlière, à Belle Dalle ; Dubus, Lambarderie, Cateau, Bonningue, Lavoisier, Pilon, près Marquise ; Martin, à Fiennes ; Leleu, à Bel, près Desvres, etc., etc.

Il se trouve encore, dans le Bas-Boulonnais, d'autres bonnes écuries contenant d'excellentes juments ; mais ces juments excellentes sont isolées, et, dans bien des cas, il serait difficile de rencontrer trois bonnes juments, *réellement* boulonnaises dans la même écurie, car beaucoup, si ce n'est la plupart des producteurs ordinaires, conservent les juments qui rapportent le plus de poulains, et qui leur constituent par ce fait, le plus de bénéfices.

Les grandes écuries ne vendent point leurs produits sur les champs de foire ; elles sont visitées fréquemment par les marchands de Normandie et du centre, mais surtout par les principaux éleveurs du Vimeu, très habiles dans l'art de choisir et d'élever l'élève boulonnais.

Il y a quelques années encore, ces visites s'ef-

fectuaient en août-septembre, pour que la livraison des poulains se fît en octobre-novembre.

Mais aujourd'hui, il n'est plus d'époque précise d'achat. La vente fort active des élèves du Vimeu a donné une impulsion nouvelle à la production ; les demandes sont telles que l'on s'empresse de plus en plus de faire son choix, et il n'est pas rare, maintenant, que des poulains soient achetés de 900 à 1,200 francs *sous la mère*, qui n'étaient jadis achetés que 6 à 700 francs, à dix-huit mois,

La production commune, dans laquelle se trouvent néanmoins de remarquables sujets, expose ses poulains aux foires de Desvres, les 3 et 19 octobre ; de Marquise, le 24 ; de Pont-de-Briques, le 3 novembre, et de la Capelle le 4 ; de Fruges, le 25 octobre ; elles sont de toutes les plus importantes.

A partir du mois d'avril d'autres foires secondaires ont lieu ; elles ne méritent point d'être spécialement signalées.

« La nourriture des poulains se compose généralement de 6 à 8 litres d'avoine, depuis le mois de juillet jusqu'au mois d'avril, époque où on les met en pâture.

« Ces poulains mangent très peu de fourrages, mais beaucoup de paille, et la nourriture varie selon les ressources de l'éleveur. Il est impossible de mettre plusieurs poulains à l'hectare, sans nuire considérablement à la prairie qu'ils détruisent autant en la foulant avec les pieds qu'en pâturant tranquillement, comme le font le bœuf et la vache. »

A bien prendre, il n'y a point de « secret » d'élevage pour le jeune boulonnais, comme il y en a eu un plus tard, pour l'élève du Vimeu. Il suffit d'alimenter cette généreuse constitution pour qu'aussitôt elle se caractérise par son amplitude et sa forte stature.

Cette esquisse rapide des conditions où se trouvent la production, l'élevage boulonnais, indique assez qu'il y aurait beaucoup à faire pour arriver à de meilleurs résultats.

Dans les deux régions du Boulonnais, les facteurs remarquables de production manquent ; les quelques rares types sont seulement dans certaines écuries qui ont conservé le monopole exclusif du bon cheval.

Dans le Calaisis, où se produit le plus gros cheval et le meilleur que la France possède, nous trouvons la variété dite de Bourbourg, qui est surtout le résultat de la jument flamande avec le gros boulonnais.

Mais à côté de cette belle race, nous rencontrons également la race flamande dans sa plus ou moins grande pureté.

Aussi, dit M. Leboucq-Desnesmay (1), « rencontrons-nous de ces grands chevaux déformés, » longs comme des barrières, à la côte plate, à la » croupe plus ou moins anguleuse ; avec cela une » taille démesurée, une tête énorme, de mauvais » jarrets, des membres grêles, garnis d'une grande » quantité de crins, en tous temps véritables squelettes, à moins que l'on imite ce que les Belges » des environs de Gand, Bruges et autres lieux, » savent si bien faire ; c'est-à-dire de les nourrir » comme de véritables bestiaux à l'engrais, leur » offrant, tour à tour, du lait battu, des tourteaux, » des pommes de terre, de la pulpe, enfin toute » espèce d'aliments qui doivent être éloignés de la » nourriture du cheval. Il est bien entendu qu'avec » une pareille nourriture, ils ne demandent à leurs » chevaux qu'un travail léger et insignifiant. Du

---

(1) Étude sur la question chevaline. Leboucq-Desnesmay, cultivateur à Merignies (Nord). (Extrait des Archives du Comice agricole de Lille.

» reste, ils font de cet engraissement du cheval,
» une question commerciale : ils achètent un cheval
» maigre, le soumettent à ce genre de nourriture,
» le poussent ainsi au dernier degré d'engraisse-
» ment possible pour le vendre au commerce alle-
» mand, qui recherche beaucoup ce genre d'ani-
» maux. »

Dans le Haut et Bas-Boulonnais, cette influence du belge ou du flamand se fait moins sentir ; la race en général y est plus véritablement typique, et bien que certains étalons inférieurs parcourent le pays, nous avons vu que c'est dans le Bas-Boulonnais, vers Marquise, Ardres, etc., que se découvrent les meilleurs produits.

Le cheval boulonnais, étant donné toutes ces circonstances, n'est donc pas le premier cheval que l'on rencontre dans cette contrée. Parce qu'un propriétaire vous affirmera que non seulement son élève y est né, mais qu'il y a aussi ses ancêtres du côté maternel remontant à plusieurs générations, il ne faudrait pas croire à la pureté du type ; nous avons vu combien, tout récemment encore, aujourd'hui même, on sacrifiait au lucre dans cette région, en employant à la reproduction, ou les juments qui rapportaient le plus « sûrement », ou l'étalon dont le prix était le moins onéreux.

Le boulonnais n'est réellement de sa race qu'autant qu'il en porte le cachet, cachet caractéristique que nous avons décrit. Ce n'est qu'à cette condition qu'il doit être reconnu tel.

Certes, l'industrie chevaline subit bien les fluctuations des demandes, et doit se plier, d'ailleurs, par sa production, à ces demandes ; mais c'est justement pour ce motif, tout impératif, qu'il fut obtenu ces diversités de sujets, qui n'ont rien du boulonnais typique que nous avons dépeint.

Un premier fait ressort des indications générales, c'est que, à côté des caractères de corps, de conformation, etc., la robe joue aussi un grand

rôle. Nous insistons sur ce point une nouvelle fois.

La robe mère, la robe primitive du boulonnais est la robe grise, diversement nuancée. Toute robe rouge, noire, alezane, etc., n'est pas boulonnaise ; elle résulte de l'apport d'un sang étranger.

La preuve la plus péremptoire que cette assertion est vraie, c'est que les meilleurs chevaux de la race sont gris ; c'est que ce sont les chevaux gris qui possèdent à la fois les membres les plus nets et les plus forts, la stature la plus robuste et la plus élégante, les allures les plus régulières et les plus rapides, l'âme la plus vaillante.

Cela ne saurait faire aucun doute ; c'est reconnu par tous aujourd'hui ; et nous-même qui avons parcouru maintes fois les écuries du Vimeu avec des commissions départementales à la recherche de chevaux de couleur, nous avons entendu exprimer cette vérité frappante, que les sujets de choix de couleur étaient toujours en tous points inférieurs aux sujets, mêmes ordinaires, sous couleurs grises.

C'est donc un grand point, que nous avons tenu à noter, que de connaître ces indications toutes particulières de lieux, de renommée d'écurie, de caractères généraux des animaux, et des caractères spéciaux de la robe, considérés dans le pays d'origine. Ceux qui nous liront n'éprouveront plus de méprise. Pour ce motif seul, nous n'aurons pas perdu notre temps.

II. — LE CHEVAL BOULONNAIS DANS LA FLANDRE, L'ARTOIS, LA PICARDIE.

Le berceau d'origine du boulonnais nous a montré notre sujet tel qu'il était dans son grand ensemble ; nous le retrouvons encore dans les populations chevalines environnantes, mais alors, déchu de ses véritables caractères, ou isolé au

milieu des races intermédiaires qui habitent ces différentes régions.

Dans le département du Nord, le type boulonnais va pour ainsi dire en s'effaçant, tout le long de la frontière franco-belge, en suivant la direction même de cette ligne.

Les étalons boulonnais, les étalons belges, font encore, concurremment, la production ; mais comme les juments s'écartent de plus en plus du type des juments boulonnaises, les produits tout naturellement s'en écartent également.

En descendant vers Lille, on trouve déjà une grande confusion de l'espèce ; le très bon y est à côté du passable et même du très-mauvais ; entre Douai et Cambrai, l'on ne reconnait plus rien, c'est, d'après M. Leboucq-Desnesmay «la Tour de Babel» de l'espèce.

Au delà, les rapports avec la race ardennaise et la race picarde, n'ont plus lieu que par les étalons, lesquels, cette fois, se trouvent en concurrence, non-seulement avec les belges, mais avec le percheron, et le cheval de sang.

Dans l'Artois, l'influence du boulonnais s'est étendue et maintenue plus longtemps. Les environs d'Arras, de Béthune, de Saint-Pol, etc., se livrent simultanément à la reproduction et à l'élevage, et il n'est point rare de trouver dans ces régions d'excellents chevaux représentant les grands caractères typiques de la race.

D'ailleurs, il ne faut pas oublier que ces arrondissements divers, celui de Béthune notamment, font choix dans le Boulonnais de jeunes poulains qu'ils élèvent fort bien.

L'Artois, dans sa production générale, et en comptant la région boulonnaise, donne naissance avec ses juments, petites mais robustes, au cheval artésien, lequel, court, trapu, bien corsé. solidement membré, largement culotté, représente assez exactement dans son modèle, le petit boulonnais.

C'est le type par excellence du postier et du diligencier.

L'Ile de France, l'Aisne surtout, ont une population chevaline excessivement mêlée. Cependant, le département de l'Aisne, qui est un des départements français où l'on s'occupe le plus de la question chevaline, a fait jouer dans ces derniers temps un grand rôle au cheval boulonnais, comme facteur dans ses opérations.

Comme améliorateur pour le service de trait, le boulonnais a repris le dessus sur tous les étalons qui venaient de toutes parts, et de toutes races, jeter la confusion dans l'œuvre de régénération. Quelques agronomes distingués MM. Modesse Berquet, Labbez, etc., sont passés maîtres en « l'art du boulonnais » ; leurs sujets sont magnifiques, et obtiennent dans les concours régionaux les premières palmes.

La culture a suivi le mouvement, de simples cultivateurs n'hésitent pas à placer des sommes relativement élevées dans le choix d'un bon étalon, qui servira exclusivement à leur domaine, et à un rayon de clientèle excessivement restreint (1).

Dans de semblables conditions, l'Aisne, par sa production, plutôt que par son élevage, se rapproche de plus en plus du Boulonnais; le rôle important que cet étalon joue dans cette contrée lui assure une richesse chevaline qui s'est déjà traduite par d'excellents et de nombreux sujets d'élite.

Dans l'Oise, les environs de Breteuil, de Beauvais, et les écuries des cultivateurs, sont pour ainsi dire composés de chevaux boulonnais, de boulonnais dits « de commerce. » L'Oise ne produit presque pas de chevaux; les arrondissements que nous venons de citer, où la culture est relativement extensive, s'alimente de chevaux aux mar-

(1) Voir note page 121.

chés d'Abbeville, de Gamaches et surtout d'Oisemont. Nous verrons plus tard, l'importance de ce marché d'Oisemont.

Achetés à l'âge de trente mois dans les marchés du Vimeu, les élèves boulonnais, très remarquables à tous égards, sont dirigés vers ces écuries de l'Oise, soumis au travail cultural, puis revendus pour le commerce parisien, deux ou trois ans après.

Achetés en moyenne dans les environs d'Abbeville, de 800 à 1,200 francs, ils sont remis en vente quelques années ensuite, vers 5 à 6 ans au prix de 1,500 à 1,800 fr. et deviennent alors dans les grands centres industriels, ces magnifiques ouvriers que l'on voit attelés aux lourds fardeaux, aux omnibus, aux camions, etc.

Cependant, il est juste de noter que ce genre d'industrie a subi depuis quelques années certaines modifications. La culture de la betterave qui alimente, dans l'Oise, un assez grand nombre d'usines sucrières, a eu pour conséquence d'écarter de ses travaux pénibles ces jeunes boulonnais dont « l'adolescence » pouvait avoir trop à souffrir ; les cultivateurs ont dû exécuter leurs travaux avec des chevaux plus âgés, et limiter le service des boulonnais de trente mois aux seuls travaux de la manutention des terres. C'est ainsi que l'effectif qui se rendait annuellement dans cette région de l'Ile de France s'est trouvé quelque peu amoindri, en quantité seulement bien entendu, car la qualité est toujours vivement recherché par les intelligents agriculteurs de l'Oise.

C'est dans ces contrées, aux foires de Saint-Just, de Breteuil, de Beauvais, etc., que doivent s'adresser ceux qui désirent se procurer des boulonnais âgés, puisque c'est de ces contrées qu'ils sont expédiés, vers 5 ans, minimum, pour servir aux besoins des grandes villes. Les mêmes indications s'appliquent à l'Est du département de la Somme;

Péronne, Ham, Roye, Montdidier opèrent dans les mêmes conditions que l'Oise; les écuries des grandes cultures sont en partie approvisionnées par nos forts boulonnais, achetés à trente mois, et revendus plus tard pour la destination signalée plus haut.

III. — LE CHEVAL BOULONNAIS DANS LE VIMEU.

Nous voici maintenant dans la région où s'opère l'élevage non-seulement du boulonnais d'élite, mais encore de la plus grande partie des chevaux boulonnais ordinaires destinés aux travaux du commerce et de l'industrie.

Cette toute petite contrée, en raison même de sa spécialité, est très intéressante à étudier.

Le Vimeu constitue l'une des anciennes divisions de la Picardie. Il se trouve au Sud-Ouest de l'ancienne province, et par conséquent au Sud-Ouest du département de la Somme. Il est compris entre la Somme et la Bresle, et a pour limite à l'Est, une ligne tirée d'Abbeville à Senarpont (sur la Bresle). Le côté Ouest de ce trapèze est formé par le littoral, depuis St-Valery-sur-Somme jusqu'au Tréport.

Il est composé des cantons de Moyenneville, de St-Valery, d'Ault, de Gamaches et d'une partie de celui d'Oisemont.

Au point de vue géologique, il constitue un plateau aux plaines régulières et étendues que dentèlent seulement des côteaux entrecoupés qui descendent plus ou moins brusquement vers la vallée de la Somme et de la Bresle, et vers quelques autres petites vallées minuscules sillonnant la masse centrale, au fond desquelles courent les ruisselets de la Visme, de la Trie, la rivière d'Amboise.

A partir de St-Valéry, le littoral est bas, et se trouve composé de galets, jusqu'au-delà de Cayeux-

qui nous sommes élevé, qui nous élevons encore, contre cette habitude que nous croyons funeste, nous doutons qu'elle soit réellement préjudiciable aux animaux qui la subissent.

Si nous réfléchissons bien, par les résultats obtenus, l'on se trouve justement dérouté des indications les plus élémentaires de l'hygiène.

Quiconque connaît les déplorables effets d'une stabulation aussi prolongée sur des animaux de cette espèce, en infèrerait de là, qu'à une certaine époque, les sujets qui en ont été l'objet seront avachis, engorgés dans les membres, mal venus dans leur constitution, etc.;— mais il reconnaîtrait vite son erreur profonde.

Tout au contraire ; rien de plus doux et de plus souple que cette robe au poil court et soyeux du boulonnais de race; rien de plus net que ces membres, ces articulations, ces tendons qui se détachent sains, le long de canons aux lignes pures ; rien de puissant et d'harmonieux à la fois comme ces masses musculaires ; rien d'ardent comme cet œil franc ouvert ; rien de facile comme ces allures que présentent ces chevaux, prisonniers dans ces casemates chaudes et humides, lorsqu'on les sort pour la première fois sous les yeux des acheteurs.

C'est à se demander si le régime de stabulation n'a point, en dépit de toute attente, contribué à la finesse de la peau, à la netteté des membres, à cette réserve de vigueur, qui reste si longtemps exubérante ensuite !

Quoi que l'on pense de ce mode vicieux, on aura donc bien du mal à en supprimer l'emploi, — nous n'osons dire l'abus, et pour cause,— puisque rien ne prouve que les résultats obtenus autrement seraient meilleurs aux yeux du Vimeusien.

Une autre des aptitudes de l'éleveur du Vimeu, est cette constante sollicitude qu'il accorde à ses élèves. Placés la plupart dans une même écurie, sur un même rang, devant une auge large, géné-

ralement élevée, surmontée d'un ratelier bien à portée, les animaux sont mis en rang d'ordre de « préparation ». En effet, ils ne sont point tous poussés à la fois en nourriture ; cette poussée se fait successivement. Il y a dans toute écurie un coin de prédilection qui est celui où les soins, la nourriture sont distribués avec le plus d'abondance. Au fur et à mesure du départ des animaux vendus, les voisins successivement immédiats viennent occuper cette place privilégiée, jusqu'à ce qu'ils soient eux-mêmes prêts pour la vente.

Si l'on rentre dans une écurie du Vimeu, l'on est tout surpris, à quelque heure du jour que l'on y arrive, de voir toujours ou de l'avoine dans l'auge, ou du fourrage au ratelier. On ne l'est pas moins, de voir ces animaux non-séparés par des bat-flancs, ou des « refends », embarrassés dans leurs longes, enchevêtrés parfois les uns dans les autres ; celui-ci étendu dans les jambes de celui-là ; se mordillant parfois, se ruant souvent, et se conserver, malgré ces mauvaises conditions d'habitations, indemmes de tous coups et de toutes tares.

Cette latitude laissée aux poulains se remarque encore dans bon nombre des meilleures écuries du Vimeu. Quelques-unes seulement sont pourvues de véritables stalles.

Près de la porte d'entrée des écuries s'observent toujours quelques bottes de fourrage, — soit de blé, d'hyvernache, de warat, ou de paille ; et c'est dans ces quelques bottes ainsi placées que résident bien des secrets du Vimeusien.

Vingt fois dans la journée, il visite, lui ou ses domestiques, ses écuries ; mais, chaque fois qu'il y entre, il jette un regard rapide sur le ratelier, et à l'endroit où il est vide, il le fournit de nouveau.

C'est alors qu'il prend, du fourrage placé là, constamment sous la main, une « pogni » (poignée),

un « louveau » de blé ou de warat, etc., et qu'il le jette au ratelier entre deux animaux, pour qu'ils puissent manger également à leur gré, sans qu'ils se tourmentent l'un l'autre.

C'est par petites quantités, mais fréquemment répétées, que le Vimeusien nourrit ses élèves.

Par ainsi, les chevaux sont rarement inoccupés le jour, — ils mangent constamment — et reposent parfaitement la nuit.

Jamais poussés par une faim excessive, ils prennent leur temps, mâchent bien, digèrent bien, et ne sont point bourrés par ces quantités de fourrage distribués ailleurs aux seules heures de repas.

A partir de son entrée dans l'écurie du Vimeu, l'élève boulonnais, sortant des pâturages d'automne, n'est plus ventru. Il perd ce ventre, son corsage devient cylindrique, de par cette distribution de nourriture faite fréquemment et d'une façon peu abondante.

Et voici comment l'alimentation parvient à fournir ces masses musculeuses aussi abondantes, sans exagérer outre mesure, le « laboratoire » abdominal du boulonnais. Cet animal si puissant, si robuste, si athlétique, si pesant, est peut-être, relativement, l'être le moins ventru qui soit ; et cette région abdominale est assurément, dans ses proportions, la région la moins fournie en volume.

Dès l'âge de dix-huit mois, c'est-à-dire dès son arrivée dans le Vimeu, l'élève boulonnais reçoit journellement de huit à douze litres d'avoine par jour, — et cette ration s'augmente encore plus tard, — mais elle ne dépasse guère seize litres environ.

Selon les époques, les circonstances, le son, la graine de lin, l'orge cuit sont administrés aux chevaux qui subissent les dernières préparations.

A bien prendre, vers les derniers mois de cette

opération, les chevaux subissent un véritable engraissement, poussé même, dans quelques écuries, au delà des limites du « beau », et qui touche à l'obésité la plus disgracieuse.

Ajoutons encore, que la nourriture se trouve toujours si bien ordonnancée, que le ventre ne participe pas à cet état disgracieux ; les grandes masses, telles que la croupe, les fesses, les épaules, les côtés du thorax sont les seules régions où se forment ces amas de graisse qui ont fait donner à certains produits, la dénomination « de bœufs à l'engrais. »

Quoiqu'il en soit, c'est toujours sous un état des plus florissants que les jeunes élèves Vimeusiens sont présentés aux amateurs qui les viennent visiter, dans les écuries, ou qu'ils sont amenés sur les marchés d'Oisemont et de Gamaches, où on les met en vente dès janvier.

*
* *

Le Vimeu est une belle contrée ; ses plaines immenses, au sol fécond, mais trop divisé, sont un spectacle des plus agréables.

Tout l'horizon est parsemé de bouquets d'arbres semblables à de petits bois, très rapprochés les uns des autres. C'est dans ces masses boisées que sont cachés les villages, souvent populeux.

Quand l'on pénètre, par un temps d'été où le soleil rayonne, dans ces vastes futaies, l'on se trouve parcourir de véritables bocages. Les maisons, toutes simples, primitives même, sont écartées les unes des autres, séparées par de petits plants, de petits enclos d'herbages où poussent une grande quantité de pommiers ; les séparations des propriétés, si petites qu'elles soient, sont faites par des haies, souvent vierges, d'où s'élèvent des arbres pressés qui confondent leurs branches dans un fouillis inextricable.

Rien de joli et de pittoresque comme les points

sur-Mer. Puis la côte s'élève bientôt à pic, pour constituer les falaises d'Ault qui sont, au Nord, le point terminal des falaises de Normandie.

La nature du terrain est argileuse, ou argilo-calcaire sur la plus grande partie du plateau ; le calcaire devient dominant aux endroits où le sol est accidenté pour former les pentes des vallées.

L'Ouest et le Nord-Ouest du Vimeu, à l'égal d'une partie du Centre, s'est livré à l'industrie serrurière, qui a acquis dans cette contrée une véritable renommée. La culture est restée l'apanage de certains gros propriétaires, qui, sans positivement faire de la culture intensive, parviennent à obtenir du sol d'importants produits. Ces propriétaires-cultivateurs, sont, dans cette région, les seuls détenteurs des chevaux-élèves boulonnais.

Il n'en est pas de même du centre du Vimeu, c'est-à-dire de cette partie triangulaire qui appuie sa base à la Bresle, et se trouve avoir pour côtés, les deux routes nationales qui, partant d'Abbeville, se dirigent sur Eu, d'une part, et sur Blangy, d'autre part.

Dans cette région, l'élevage du cheval boulonnais est l'industrie courante, celle à laquelle se livre même le petit cultivateur. Les grandes fermes sont peu nombreuses, la propriété est très divisée, et par ce fait, la culture laisse un peu à désirer.

Ici, comme dans le reste du Vimeu, d'ailleurs, on s'est spécialement adonné à l'usage des prairies artificielles dont on se trouve bien, ainsi que nous le verrons plus loin.

Quelques pâturages naturels se font remarquer dans les petites vallées ; ajoutons qu'il s'en crée actuellement sur les plateaux, autour de villages où habitent certains des plus importants éleveurs.

Les travaux culturaux se font avec les chevaux de pays ; les élèves contribuent fort peu à la façon

des terres. En dehors du blé, l'avoine, l'orge, les légumineuses: pois, lentilles, vesces, les navets, les hyvernaches forment, avec les prairies artificielles, de trèfle, de sainfoin et de luzerne, la principale exploitation. Ainsi qu'on le voit, cette exploitation culturale indique assez par sa rotation que l'alimentation du cheval demeure l'objectif principal.

La plus grande partie des poulains mâles produits par le Boulonnais est achetée par les éleveurs du Vimeu, petits ou grands.

Ce sont les Vimeusiens qui, aux foires de Desvres, de Marquise, de St-Omer, de Fauquembergue, de Montreuil, d'Hucqueliers, enlèvent les plus nombreux et à la fois les meilleurs sujets laitrons ou de dix-huit mois.

M. Calais nous dit dans ses notes, que les éleveurs de cette région de la Somme se livrent d'un vingtième de la production ; nous sommes persuadé que M. Calais demeure au-dessous de la vérité.

En estimant comme il le fait à 1,200 environ la totalité des poulains annuellement obtenus dans le Boulonnais et le Calaisis, il est facile de se convaincre, par les convois qui arrivent, à partir d'octobre, aux gares d'Abbeville, d'Oisemont et de Gamaches, que ce chiffre d'un vingtième est considérablement moindre que le chiffre réel.

Et, en effet, à partir de cette époque, le Vimeu, principalement dans cet espace triangulaire que nous avons signalé, est littéralement peuplé de poulains boulonnais d'origines variables, de qualités également variables, mais généralement bien choisis.

Il est peu de petits cultivateurs, de petits ménagers mêmes qui n'aient au moins un poulain d'élève dans leurs écuries, poulain qu'ils soignent

spécialement avec le goût tout particulier au Vimeusien.

Nous avons dit que l'éleveur du Vimeu avait des aptitudes qui lui sont propres pour l'élevage du boulonnais ; le moment est venu de dire en quoi ces aptitudes consistent.

La première de toutes réside dans son entêtement, — l'entêtement du Picard — qui ne le fait point changer de règle ou de ligne de conduite, à quelque prix que ce soit, à moins qu'on ne lui prouve de la façon la plus claire et la plus évidente, que ses intérêts en souffrent réellement.

Or, jusqu'à présent, la stabulation permanente à laquelle il condamne son élève, dans des écuries souvent basses, étroites, sombres, ne lui ayant pas procuré, en somme de *mauvais résultats*, demeure pour lui, le « modus faciendi » duquel il ne saurait se départir sous peine de lèse-tradition.

En effet, il a vu ses aïeux opérer de la sorte, et confiner pour de longs mois, dans les logements que l'on sait, des poulains qui, à l'expiration de la mise en état, en sont toujours sortis avec ce cachet et ce fini non dépourvus de brillant ; il ne comprendrait pas qu'il dût agir autrement.

Les résultats acquis le guident pour ceux à obtenir ; peu lui importe qu'il lui soit indiqué qu'il peut faire mieux, même dans son intérêt ; cela lui est égal. Ce qu'il obtient le satisfait, c'est l'essentiel. Les promesses qui lui sont faites d'une amélioration certaine dans l'hygiène et les habitudes du cheval, le convainquent peut-être, mais il n'ose se risquer à bouleverser ses habitudes séculaires. Il y a, de ce chef, chez le Vimeusien, autant de crainte ou de méfiance que d'entêtement.

De là vient que, même chez les principaux éleveurs, l'on trouve en juin, juillet et août, — souvent même encore en octobre, d'athlétiques gaillards, débordant d'opulence et d'ardeurs juvéniles,

attachés au ratelier, depuis huit ou dix mois, sans en être jamais détachés que pour boire dans une auge..... disposée dans l'écurie même.

Il est rare que le Vimeusien exerce ses produits, soit à l'allure du pas, soit à l'allure du trot ; rare encore qu'il le fasse travailler, ceux qui ont à leur disposition des pâturages ou des plants, les livrent bien parfois à une liberté relativement courte, mais c'est l'exception. La plupart restent attachés à l'auge, où, continuellement, il leur est distribué des nourritures.

Toutefois, il est bon de noter qu'une amélioration vient d'être obtenue. L'administration des Haras, en imposant dans ses nouveaux programmes l'épreuve du trot pour l'examen des voies respiratoires, a suscité un bon mouvement chez les principaux éleveurs détenant les sujets d'élite. Ils commencent à exercer leurs élèves de bonne heure ; développent leurs allures, leurs « moyens » et les rendent ainsi plus maniables.

Nous disons plus maniables, non pas que le boulonnais, si fort, si robuste, si énergique, soit méchant, au contraire; il est véritablement « *bonnasse* » dans toutes ses habitudes et ses mœurs. Mais le manque de soins, de dressage, le rendait difficile à manier dès les premiers instants où on avait à le mettre en action. Il s'y mettait vite, il est vrai, mais encore avait-on la peine d'opérer un dressage qui pouvait et devait d'ailleurs être facilement obtenu chez le premier éleveur.

A ce point de vue, la clause de l'épreuve nouvellement insérée dans le programme des concours et des examens d'approbation et d'autorisation produira d'heureux effets, tout au moins chez les plus remarquables des poulains destinés à la reproduction.

Cette stabulation permanente que tout hygiéniste réprouve, de prime-saut, demeure après tout le résultat d'une longue pratique ; et nous-même

Woincourt; de MM. Dufrien, à Petit Selve et à la Croix-au-Bailly; de MM. Pruvost et Tiébaut, du Translay; de M. Frévin, à Buleux; de MM. Dumont frères et Lemire, à Onicourt, etc., etc.

C'est de ces écuries que sortent généralement les sujets les plus distingués qu'achètent les diverses commissions départementales, les Haras, et quelques acheteurs particuliers aux prix variables de 2.500 à 4,000 francs tête.

Il y a quelques années seulement,—avant que l'attention ait été attirée de rechef sur cette vaillante race, — les prix étaient moins élevés. Les chevaux étaient d'ailleurs moins recherchés. L'administration des Haras se bornait à enlever les meilleurs sujets, sans plus d'empressement ; le reste était vendu aux petits étalonniers ou au commerce.

L'achat de ces animaux n'avait lieu qu'à partir de septembre, d'octobre même.

Aujourd'hui il n'en est plus ainsi.

De toutes parts le boulonnais est maintenant recherché ; de nombreux comices, de nombreuses commissions départementales ont compris que c'était à ce superbe animal qu'il fallait redemander les qualités de force, d'ossature et de musculature, dont l'administration des Haras, imprévoyante, avait privé leurs races par l'emploi exagéré du cheval de sang ou de demi-sang; — et ces comices et commissions viennent chercher l'élève du Vimeu et donner à cette industrie chevaline un élan, une activité, nous dirons mieux encore, une émulation inconnue jusqu'ici dans le pays.

L'achat des élèves, étant données ces nouvelles conditions, se fait maintenant très hâtivement.

Il commence en mars, avril et mai. L'année dernière à cette époque de mai ou juin, les meilleurs sujets étaient déjà vendus aux commissions départementales étrangères.

Il en est résulté que certaines autres commissions trop tard venues, ne trouvèrent plus que des sujets

inférieurs et que d'autres ne se livrèrent à aucun achat.

L'Etat, lui-même, qui a enfin compris combien grand était l'intérêt qui se reportait sur cette race, l'Etat lui-même arrivait bon dernier et ne pouvait, cette année, se livrer que de certains élèves, — dont un seulement, était réellement supérieur — qu'il avait heureusement acquis à temps. Mais il n'eut point le contingent dont il avait besoin.

C'est pour parer à cette éventualité regrettable que, cette année, l'Etat a pris hâtivement ses mesures. En effet, actuellement (au 6 février), il a effectué de nombreux achats parmi les types remarquables que nous avons vus arriver dans le Vimeu en octobre et novembre derniers.

Et c'est avec un véritable plaisir que nous avons appris que ce choix s'était porté sur le boulonnais qui se rapprochait le plus du *type*, c'est-à-dire vers le boulonnais membré, bien soutenu. L'administration indique par ce fait qu'elle a conscience de ses erreurs passées et du bien qu'elle peut désormais réaliser dans l'avenir.

L'intention qu'on lui prête d'établir de nouveaux dépôts dans la région du Boulonnais, où elle mettrait en monte les plus gros et les plus beaux sujets, serait en outre une nouvelle preuve qu'elle a souci de rétablir, de « ramener » la race boulonnaise dans ses attributs primitifs. Nous aimerons à la suivre dans cette voie, qui est la seule vraie, et qui sera la seule féconde en magnifiques résultats.

Il va de soi que « l'élan » commercial dont est l'objet l'élève d'élite se fait sentir, toutes proportions gardées sur le boulonnais ordinaire, destiné à la culture, à l'industrie, etc., etc.

En effet, les bons chevaux boulonnais ordinaires sont activement recherchés ; le pays est, depuis que le chemin de fer sillonne la contrée, souvent parcouru par des courtiers de marchands, qui, a

l'affût des meilleurs sujets, les saisissent aussitôt qu'ils se trouvent prêts à la vente.

On n'attend plus pour le cheval de commerce, lorsqu'il est bon, l'époque des grands marchés; les écuries sont visitées avant, et les marchés, pour ces chevaux, ne sont plus que les lieux de livraison.

Chaque jour, s'embarquent, aux gares de Gamaches et d'Oisemont les meilleurs parmi les élèves de commerce, qui, destinés aux pays du Vexin normand, de Beauce, du Vermandois, du Sénonais, du Beauvaisis, de l'Artois, du Santerre, etc., etc., ne paraissent même plus sur les marchés.

D'où il résulte que les marchés d'Oisemont et de Gamaches, jadis si peuplés au début de la campagne, de janvier, février et mars, ne contiennent plus guère que 100 à 150 têtes, alors que jadis, avant les chemins de fer, c'est-à-dire au moment où les grands marchands ne venaient qu'à une seule époque, ces têtes se comptaient par 5 ou 600.

Il se fait incontestablement moins de chevaux dans le Vimeu, qu'il s'en faisait il y a quelque cinquante ans; mais le nombre n'en n'est pas tellement diminué qu'il faille crier à la fin prochaine du Vimeu.

Nous avons expliqué le rôle que jouait les facilités de communication dans l'appauvrissement « apparent » de nos marchés du Vimeu, facilités qui permettaient d'enlever presque journellement du pays, les meilleurs sujets, au fur et à mesure que les courtiers les reconnaissaient propres à la vente. C'est là le principal motif de la faiblesse constatée, — numériquement du moins — des marchés d'Oisemont et de Gamaches.

Oisemont, petit bourg qui se trouve au Sud du plateau et sur la ligne de Longpré à Gamaches est le véritable marché du cheval boulonnais, — de l'élève du Vimeu. Il ne se vend là que des chevaux

entiers ou hongres, âgés de trente mois ou de deux ans.

Nous disons âgés de trente mois ou de deux ans, et pour cause.

En effet, en janvier, février et mars, les chevaux qui paraissent sur le marché sont ceux qui ont réellement de trente à trente-six mois. — Plus tard, vers juin et juillet, ce sont les chevaux âgés de deux ans.

Quoi qu'il en soit, ce sont les marchés des premiers mois de l'année, qui se tiennent toujours les troisièmes jeudis, qui sont les plus importants. Les marchands des environs de Beauvais, de Clermont, de Breteuil, d'Arras, de Roye, de Péronne, de Lille, d'Hazebrouck, de Rouen, de Gisors, d'Elbœuf, d'Orléans, de Chartres, de Sens, etc., etc., sont ceux-là qui enlèvent presque tous les chevaux amenés sur la place.

Ces chevaux sont généralement vendus au commerce : les très ordinaires de 750 à 900 fr.; les moyens de 900 à 1,200 fr.; les bons de 1,200 à 1,500 fr. Quelques petits étalonniers trouvent à acheter des reproducteurs, d'ailleurs convenables, aux prix de 1,400 à 1,800 ou 2,000 francs.

Gamaches, autre bourg situé à la base Sud-Ouest du plateau, sur la Bresle, tient son marché le premier mercredi du mois ; mais il est moins « spécial » que celui d'Oisemont. Les sujets de choix y sont plus rares, et les élèves boulonnais de quelque qualité qu'ils soient, y sont également moins nombreux.

Il se trouve cependant sur ce marché de bons chevaux, généralement plus âgés ; et qui, quoique élèves boulonnais, sont plus aptes à remplir immédiatement les services industriels ou commerciaux.

Gamaches se trouve à peu près fréquenté par les mêmes marchands qu'Oisemont.

En dehors de ces marchés mensuels, où se rencontrent les chevaux de service de race commune,

de ces villages où des éclaircies permettent au soleil de vivifier cette nature bocagère; malheureusement le boisement est tellement abondant, et les coupes si rares, que l'intérieur des villages est presque toujours sombre.

Pendant la belle saison, cette lumière obscurcie, cette fraîcheur ont leur charme ; mais dans la saison des pluies, en hiver, l'aspect est des plus tristes.

Les chemins deviennent boueux ; le sol ne se dessèche point, et bien que l'on soit, par ces masses branchues à l'abri des vents, qu'ils soufflent du Nord ou de l'Ouest, — les vents dominants de la région — l'humidité froide qui y persiste est des plus regrettables.

Il serait à désirer que le Vimeusien comprît dans quelle mesure heureuse il assainirait ses villages, s'il abattait les deux tiers des arbres qui l'environnent.

Il se réserverait encore un abri suffisant, et donnerait à la fois, la lumière et la gaîté, deux choses précieuses pour la terre... et pour l'homme.

Mais, ici encore, on se heurte à cet entêtement du Picard. La propriété lui a été transmise telle, telle elle restera. Les arbres continueront de s'enchevêtrer et d'assombrir les villages ; les maisons mêmes, basses, humides, ayant devant elles, dans des cours petites, boueuses, toutes remplies de flaques de purin, où séjournent des montagnes de fumiers noirs de décomposition, ces maisons resteront fatalement dans ces conditions aussi déplorables, et l'on verra dans ce Vimeu des gens très habiles en leur métier, remplis de bon sens et de bonne humeur, de cette bonne humeur et de ce bon sens picards éminemment français, demeurer dans ces sortes de cloaques, où la maladie, chose surprenante, ne vient que rarement les atteindre.

L'habitant du Vimeu, riche ou pauvre, appartient

bien par son esprit naturel, sa malice, sa gauloiserie. si l'on veut, au véritable picard, que M. Wey, désigne comme le Français par excellence. Dans la plupart des maisons, l'hospitalité y est toute cordiale, simple comme les gens qui la donnent ; et bien que nos Vimeusiens ne livrent point « pour rien » leurs chevaux, qu'au contraire, ils débattent vigoureusement les prix qu'ils en demandent, on se sent de prime-saut à l'aise pour traiter avec eux. Leur parfaite loyauté, que ne gâche pas leur malice naturelle, est et demeure toujours hors d'atteinte. C'est un grand point, que nous nous plaisons à signaler ici.

C'est donc dans une semblable contrée et dans de pareilles mains que viennent se réunir les meilleurs produits du Boulonnais, pour constituer après quelques mois d'élevage, ces splendides chevaux étalons, plus que jamais en faveur parmi les races de gros trait.

Ajoutons que ces poulains ne sauraient en effet tomber en des mains plus habiles; — que le Vimeusien apporte dans le choix de ses élèves, un talent tout particulier.

Nous avons entendu dire parfois, par des amateurs ou des acheteurs étrangers se récriant contre les prix d'apparence exagérée qui leur sont demandés, qu'ils auraient tout intérêt à aller eux-mêmes chercher les poulains dans les écuries du Boulonnais, et, en prenant ainsi l'élève beaucoup plus tôt, à supprimer le « coûteux » intermédiaire du Vimeu.

Nous avons la certitude que ces amateurs se trompent, et que s'ils se livraient dans cette voie, ils reconnaîtraient vivement, et sans doute amèrement, leur erreur.

Assurément, toutes les personnes qui s'occupent du cheval par intérêt ou par goût sont aptes à choisir le bon cheval ; mais il reste à savoir si ces

mêmes personnes seraient également aptes à choisir le bon poulain, ce qui n'est pas la même chose.

Cela paraît n'être rien que le choix d'un jeune poulain, aux formes ébauchées, aux qualités latentes et cachées, destiné à devenir plus tard un instrument de reproduction.

Qu'on ne s'y trompe pas, cependant ; plus d'un amateur habile se fourvoierait dans ses prévisions et s'exposerait aux déceptions les plus inattendues. Si peu que cela soit, nul n'y est plus habile que le Vimeusien, et quand nous disons l'éleveur du Vimeu, nous entendons celui qui se livre à l'exploitation du cheval d'élite.

Cette fois encore, le Vimeusien demeure l'expression de la tradition. Il « est » dans les chevaux dès sa plus tendre enfance. et, comme le cheval joue un grand rôle dans l'économie de son pays, de sa maison même, il est bercé pour ainsi dire des récits, des appréciations, des succès dont les principaux chevaux qui ont passé chez lui ont été l'objet.

Le Vimeusien, attentif, qui « voit » venir ses élèves, s'entretient sans cesse, en famille, de ses espérances, — tel cheval « pèche » en ceci, tel autre « pèche » en cela, etc., et chaque jour, il exprime par ainsi, ses craintes comme ses espérances. C'est par ce moyen, par cette éducation journalière que le fils du Vimeusien acquiert sans s'en douter de solides connaissances sur l'élève étalon. Il a vu ses aïeux opérer, choisir dans tel sens, et c'est par tradition qu'il se retrouve supérieurement capable de dévoiler le bon cheval, le cheval qui a de « l'avenir. »

Il a ses petits points de repère à lui, le Vimeusien, points de repère qu'il applique à merveille et qui lui feraient acheter au milieu d'une population nombreuse et fort confuse de jeunes poulains, ceux-là même qui resteraient, huit fois sur dix, méconnus par d'autres.

Rarement il se trompe, c'est dire qu'il est rarement déçu dans son choix et dans la certitude du succès.

La région du Boulonnais n'a pas de secret pour lui, et c'est comme tel qu'il est connu dans le pays de production.

Le Vimeusien achète les meilleurs produits, il parcourt jusqu'à cinq fois l'an la contrée, il sait où sont les bons crus, il connaît où gisent les bonnes souches dans cette région qu'il possède à fond. Il achète en pleine connaissance de cause, il juge de « l'avenir » des produits par les qualités des ancêtres qu'il a vus, ou dont la tradition l'a entretenu. Il prévoit dans un poulain ce que nul autre ne saurait aussi bien prévoir ; d'où son incontestable supériorité dans le choix de ses achats.

L'élite du Boulonnais se trouve ainsi réuni dans le Vimeu dès l'âge de un an à dix-huit mois, et c'est donc dans le Vimeu qu'il faut venir surtout pour trouver le Boulonnais âgé de deux à trois ans, destiné à faire la monte.

Ces indications expliquent assez qu'il faut non pas borner ses recherches au Vimeu seul, mais s'adresser là, si l'on veut, or et avant tout, se fournir d'un beau type de la race boulonnaise. Car c'est dans cette région, — ailleurs c'est l'exception — que gît « la fleur « de la race boulonnaise immédiatement propre à la reproduction.

Qu'on ne s'y méprenne donc plus. Ce n'est ni dans le Boulonnais même, ni dans le Nord, vers l'Escaut, la Lys ou la Meuse qu'il faut aller pour trouver le « boulonnais de choix, » c'est dans le Vimeu qu'on le rencontre et pas ailleurs.

Les écuries les plus renommées du Vimeu sont celles de MM. Durand et Maillet, de Vismes-au-Val ; de MM. Durand, du Plouy ; de MM. Devillepoix et Tiébaut, de Tilloy ; de M. Delignières, d'Acheux ; de MM. Briet et Gustave Dufrien, de

Abbeville tient, deux fois par an, un marché très important d'où s'enlèvent d'excellents chevaux boulonnais, entiers, âgés de 4 à 6 ans et plus, qui ont fait la monte; ou ont servi aux travaux culturaux de la région.

Ces chevaux, en pleine force et d'un usage immédiat, sont le plus souvent achetés par les grands marchands de Paris, de Lille ou de Rouen, pour être utilisées aux charrois de ces grandes cités. Ils se vendent de 1,200 à 2,200 francs.

Ces deux marchés ont lieu, le premier, le mardi qui suit la « Saint-Jean » de juin ; le second, le mardi qui suit la « Madeleine » de juillet.

Ils sont très importants.

IV. — LE CHEVAL BOULONNAIS DANS LA NORMANDIE ET LA PLAINE DE CHARTRES

Le boulonnais ordinaire, celui dit de commerce, n'est pas l'apanage exclusif, comme l'étalon, du pays Vimeusien.

Acheté dans le pays de production, à l'état de laitron, ou aux foires du Vimeu, à l'âge de deux à trois ans, il franchit la Bresle et la Seine et se dissémine en quelques points de la Normandie, vers Dieppe, Yvetot, Neufchâtel, Gisors, Elbeuf, Rouen, Caen, où il se confond avec les gros chevaux propres à ces différentes régions.

Il s'identifie même aux quelques types produits en Normandie, avec les augerons et les cauchois, par exemple, lorsqu'il arrive poulain, dans ces contrées, à économie chevaline d'ailleurs assez identique.

L'élevage, comme la production des chevaux de gros trait de la Normandie, est, du reste, fort disséminé, et c'est ainsi que l'on retrouve le type boulonnais, faisant bonne figure au milieu de ces énormes augerons que produisent non-seulement

les vallées « augeronnes » mais aussi les vallées des arrondissements de Lisieux, de Pont-l'Evêque, celles qui entourent la plaine de Caen et le Bessin.

On le rencontre encore dans le Perche, la Beauce, où les marchands l'ont introduit âgé d'un an ; sur ces plaines élevées, et nourri avec les substances alibiles qui poussent dans ces terres fécondes, le poulain boulonnais s'allège dans toute sa stature, et se « nettoie » mieux encore dans son ensemble constitutionnel.

Sous l'influence combinée du sol, du climat et de la nourriture, sous l'influence du temps même durant lequel il réside sur ces plateaux ou dans ces riches vallées, le boulonnais, à l'égal du breton et d'autres races diverses qui viennent s'adjoindre à la production du Perche, le boulonnais se « perchise » lui-même, et se trouve revendu vers quatre à cinq ans, comme véritable *percheron*.

Il tient d'ailleurs parfaitement la comparaison avec le percheron originel de stature moyenne, et nul doute que parmi les plus beaux d'entre les « percherons », le boulonnais n'occupe une place beaucoup plus considérable qu'on ne croit.

Il est vrai qu'au point de vue de la taille, du volume général et de la grosseur des membres, le boulonnais ne saurait soutenir le parallèle avec le colossal percheron produit dans ce coin de l'Orne, vers Mortagne et Domfront.

Ici, le percheron est devenu véritablement gigantesque, mais il a perdu en harmonie et en élégance, ce qu'il a gagné en force.

Dans cette petite contrée où l'économie chevaline a, dans ces derniers temps, été supérieurement comprise, on a grossi le percheron au-delà de toute expression.

On a donné à ce cheval une ossature des plus puissantes dans les membres, dans les canons surtout qui sont peut-être trop abondamment fournis.

Mais en même temps que ces membres ont grossi, que la taille s'est élevée, le corps s'est relativement aplati, et la tête s'est allongée en devenant fort commune dans son expression.

L'allégeance primitive a disparu, les allures s'en sont ressenties et le « cachet » particulier à la race percheronne s'en est également altéré.

On a fait, en un mot, pour le percheron de Mortagne le contraire de ce qui fut fait pour le boulonnais, lequel, trop allégé dans sa constitution, n'a plus présenté, ne présente plus encore même, que des canons souvent trop grêles, surtout lorsqu'on le considère dans son jeune âge.

Le percheron qui a pris ainsi du gros à l'excès, est devenu par ce fait le cheval par excellence des producteurs qui cherchent à obtenir rapidement le « gros. » Les Américains qui poursuivent actuellement ce but, ont donné au type de Mortagne une faveur exceptionnelle dont le boulonnais lui-même ne jouit qu'au second plan.

Les prix atteints par les gros percherons sont devenus excessifs, et bien que les boulonnais soient activement recherchés, ils n'arrivent pas au prix de vente payé par les acheteurs américains.

Cependant il y aurait peu à faire pour ramener nos boulonnais en ligne égale, sinon supérieure, de concurrence avec ces énormes percherons.

Un jeune éleveur très distingué, qui nous pardonnera certainement de le mettre en cause ici, M. Paul Aveline, de Verrières (Orne), avec qui nous eûmes le plaisir de parcourir le Vimeu, nous disait en voyant nos poulains, malheureusement à une fin de saison, alors qu'il ne restait plus que des produits inférieurs, M. Aveline nous disait :

« Vos boulonnais sont de véritables enfants auprès de nos percherons de Mortagne et de Regmalard. Il leur est impossible de supporter la

comparaison. Mais, ajoutait-il, vos chevaux ont un ensemble, une distinction plus parfaits; ils ont du bouquet; ils ont surtout une tête bien éveillée et fort expressive. Ils me paraissent avoir également plus d'âme et certainement de plus rapides et de plus faciles allures.

» Si nos percherons joignaient ces qualités à celles qu'ils possèdent déjà, nous aurions certainement en eux les premiers chevaux de trait du monde. Vous arriveriez plus vite à prendre cette première place avec vos chevaux du Vimeu si vous cherchiez obstinément à leur donner plus de membre; cette insuffisance est pour moi leur grand défaut, et peut-être même le seul, car leurs pieds sont généralement bons, à talons hauts, qualité que je ne saurais encore reconnaître à nos percherons. »

M. Aveline, très habile connaisseur, avait raison. Nous prîmes note de ses observations, car c'est là le but que nous poursuivons sans cesse dans nos écrits, de faire rendre au boulonnais par la production et la sélection, le gros dans les canons, que des croisements intempestifs longtemps continués lui ont fait perdre.

Nous aurions voulu établir un parallèle entre le boulonnais et le percheron. Mais, toutes réflexions faites, ce parallèle nous paraît difficile.

Le percheron est une race trop complexe pour qu'il soit facilement saisissable sous un aspect essentiellement typique.

Ce n'est guère que dans les départements d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher que l'on trouve le *beau percheron*, à épaules obliques, à croupe longue, à hanches bien sorties et à jambes fines. « ardent et fort, quand il a été élevé dans les cantons d'Illiers, de Courville, de Châteauneuf, où il consomme de l'avoine presque à discrétion. » (MAGNE).

Ailleurs, le percheron n'est plus guère composé,

ainsi que nous l'avons dit, que de bretons, de normands, de bourguignons, de francs-comtois, de boulonnais, etc., qui se « perchisent » par le régime qui leur est imposé,

Quoi qu'il en soit, si l'on veut prendre le beau boulonnais et le beau percheron, on reconnaîtra que l'un et l'autre ont les mêmes formes générales la même distinction, la même fierté d'âme. L'un et l'autre ont les membres nets, dépourvus de crins, la peau souple et fine, la ligne du dos bien soutenue, les sabots irréprochables, les allures hautes et faciles. La seule différence git dans ce fait que le boulonnais possède toutes ces qualités sous plus d'ampleur et de robustesse, et c'est pour cela que, le plaçant hardiment au-dessus du gros breton de Tréguier et de Lesneven qui constitue, à bien dire, l'énorme percheron de Mortagne et de Regmalard, nous proclamons notre boulonnais « le premier cheval de trait de l'Europe. » Car, nul mieux que lui ne réunit la force musculaire, la puissance de stature, la vigueur d'âme, dans une plus parfaite et plus élégante harmonie.

C'est ainsi que le boulonnais est apprécié, et c'est parce qu'il est ainsi apprécié, qu'il est devenu, depuis ces derniers temps surtout, l'étalon améliorateur par excellence des races de trait d'une infinité de régions.

V. — LE CHEVAL BOULONNAIS COMME REPRODUCTEUR DANS LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS ET A L'ÉTRANGER

La race boulonnaise vraie, la race boulonnaise typique est grise, et devient généralement blanche avec l'âge. C'est là un grand inconvénient que lui reprochent beaucoup de régions où elle serait appelée à jouer un grand rôle dans la production, si sa robe était de couleur baie ou noire.

« Des goûts et des couleurs on ne saurait discuter, » dit le proverbe ; cela est surtout vrai pour le cheval.

Tout le monde est d'accord, en principe, pour donner la préférence aux robes foncées. Il y a là une question d'œil, de propreté, d'entretien, etc., qui, certes, a son importance.

Le commerce l'avait ainsi compris et longtemps il avait demandé à la production boulonnaise des chevaux sous poil sombre ; ces demandes avaient été assez actives et assez continues pour influencer, en effet, sur la production même qui, toujours esclave de l'offre, avait aussitôt appelé à la rescousse la race flamande, qui est sous robe généralement baie.

Par ce croisement, combiné d'ailleurs avec celui des forts chevaux qui avaient du « sang » on « colora » assez hâtivement la race boulonnaise. Le commerce fut satisfait, mais on sait ce qu'il advint. La dégradation marcha de pair avec « le coloris. »

Des esprits sensés protestèrent contre ces manœuvres, et le commerce lui-même, pour des motifs que nous n'avons pas à expliquer ici, attacha moins d'importance à la couleur. et revint à la saine tradition d'acheter, or et avant tout, le bon cheval sous quelque robe qu'il se présentât.

Or, nous avons démontré que les meilleurs chevaux boulonnais étaient gris ; que les couleurs foncées supposaient toujours le croisement. L'expérience venait de conclure d'une façon fâcheuse, et aujourd'hui la production et l'élevage sont unanimes à reconnaître qu'il faut se tenir au type originel, au type vrai, c'est-à-dire au boulonnais gris.

Si nous en croyons nos renseignements, l'administration des Haras, dans ses achats, dans les concours qu'elle institue dans la région du Nord-Ouest,

est tout disposée à s'inspirer des mêmes principes, et à aider, par tous les moyens, au retour vers la couleur-mère.

Malheureusement si ce fait est acquis, si cette idée est bien arrêtée maintenant au point de vue de la race boulonnaise, il n'en est pas de même pour d'autres races qui, n'étant point, à proprement parler « races », et ayant subi de profondes atteintes par les croisements qui les ont détériorées, marchent chacune vers un but améliorateur où la fantaisie s'allie à la saine raison.

Certains pays cherchent l'amélioration de leurs races déchues en essayant d'obtenir, en même temps, dans un prochain avenir, une couleur uniforme, à laquelle ils sacrifieront de très précieuses qualités.

Les uns désirent arriver à la couleur noire, les autres à la couleur baie, d'autres enfin à la couleur gris fer. Bien peu, parmi ceux qui veulent améliorer leurs races, si dégradées qu'elles soient, accordent leur faveur à la robe grise.

Nous comprenons parfaitement qu'il en soit ainsi. Si tout, dans ces diverses régions, est à peu de chose près à refaire, au point de vue chevalin, il nous semble rationnel que l'on travaille à la réalisation d'un programme où la couleur jouera, sans trop d'inconvénient, un rôle prépondérant.

L'essentiel est de bien définir ce programme et d'en poursuivre la ligne avec une tenacité qu'aucune considération ne devra faire fléchir.

Depuis quelques années le département de la Nièvre qui est assurément l'un de ceux qui ont le plus contribué à l'amélioration des races et qui ont obtenu les plus brillants résultats, le département de la Nièvre cherche à « refaire » ses chevaux de trait par les gros étalons du Perche et du Boulonnais; mais justement il les veut refaire en prenant pour base la robe noire, « d'un noir zain. »

Ayant obtenu cette superbe création du bœuf

nivernais blanc, il travaille à la création d'une race de chevaux noirs et, dans ce but, il n'achète que des étalons noirs.

D'après les renseignements que nous a donnés notre confrère et ami, M. Guerrin, de Nevers, grâce à l'habile direction et au dévouement de quelques membres de la Société d'Agriculture de la Nièvre, dont M. Guerrin fait partie, des résultats importants sont déjà acquis. Les races communes de trait se relèvent, prennent du corps et du membre; de magnifiques produits sont obtenus qui pourraient servir utilement d'améliorateurs, et, chose remarquable, tous les sujets améliorés se présentent justement sous la robe noire qui est devenue la robe dominante des chevaux de ce pays. Nul doute qu'en persistant dans cette voie, la Société n'arrive bientôt à faire le cheval noir propre au Nivernais, comme fut fait le bœuf blanc, propre à la même région.

La Côte-d'Or est dans le même cas ; la Meuse, l'Alsace-Lorraine, etc., également. Cependant les robes foncées y sont indistinctement recherchées ; le gris, l'alezan ne trouvent point grâce devant les décisions bien arrêtées des producteurs du pays.

Pour le Perche, le boulonnais, spécialement en faveur en tant qu'étalon ou qu'élève, est le gris fer aux crins noirs avec les extrémités charbonnées. Cette couleur, de par le travail de sélection opéré surtout pour le gros percheron, est devenue la robe typique du cheval de Mortagne ou de Regmalard, et ici encore on sacrifie à la couleur gris fer.

On y sacrifie au point de vue de l'étalon pour maintenir cette nuance caractéristique de la race ; on y sacrifie également au point de vue du commerce, parce que cette couleur permet de vendre comme gros percheron, de gros boulonnais ou de gros bretons, etc., qui sont sous cette même robe typique.

Etant donc données ces conditions expresses de couleur foncée pour beaucoup de nos régions du Centre, il en résulte, ainsi que nous l'avons déjà dit, que les meilleurs produits du boulonnais ne se trouvent pas employés à la régénération des chevaux de ce pays. Le boulonnais gris, qui est le vrai type du boulonnais, et qui dans de nombreux sujets manque quelque peu encore de force dans les membres du devant (canons) de par les croisements fâcheux qui l'ont trop allégé, le boulonnais gris cède donc sa place au boulonnais noir ou bai, qui contient du sang belge ou flamand, et qui, par ce fait même, présente les mêmes défauts, mais alors exagérés, dans les canons.

Comme conséquence, la régénération de ces races que l'on veut obtenir noires ou baies, demandera nécessairement plus de temps pour renforcer les membres devenus par trop grêles.

Et en effet, une double difficulté surgit qui enraye dans une certaine mesure cette amélioration. D'abord les chevaux de couleur de race boulonnaise sont relativement peu nombreux, et ensuite, ceux que l'on rencontre sous robes foncées pèchent justement dans les régions des membres où gît la condition spéciale exigée du reproducteur. Le choix limité par le nombre se trouve également limité par les qualités, et c'est ce qui explique pourquoi certaines commissions qui ont, avec beaucoup de raison, jeté leur dévolu sur le boulonnais, comme type reproducteur, ne mettent que difficilement la main sur des sujets qui répondent absolument à leur programme.

Les quelques bons élèves noirs ou bais qui existent dans le Vimeu sont donc vivement recherchés, et, pour ce motif, il importe de parcourir cette région de bonne heure, vers avril ou mai, pour acheter ces chevaux, dût-on les laisser plus ou moins longtemps chez les éleveurs avant de s'en livrer.

L'américain, l'anglais, l'allemand, ont accordé de très grandes faveurs au cheval boulonnais; pour eux, gens pratiques par excellence, la couleur n'est point une condition *sine quâ non.* Ils achètent les meilleurs types, ceux qui réunissent la beauté à l'athlétisme le plus puissant; et, comme ils savent par expérience que les boulonnais gris sont de tous les plus parfaits, ils dédaignent pour ainsi dire de jeter un regard sur les boulonnais de couleur.

Soit qu'ils achètent l'étalon boulonnais dans le Boulonnais à l'état de poulain, ou dans le Vimeu à l'état d'élève, ou à Paris, chez les grands marchands, MM. Rivière, Vidal, etc., les américains et les anglais prouvent par leurs choix et les prix qu'ils paient, combien ils apprécient cette superbe race, comme race amélioratrice.

Cette approbation, hâtons-nous de le dire, se généralise de plus en plus, et nous voyons avec plaisir de nouveaux départements français reconnaître au boulonnais ces précieuses qualités d'amélioration.

Nous savons aujourd'hui (1) que parmi nos régions du Midi et du Centre, quelques-unes ont demandé avec insistance, et cela tout récemment, des étalons boulonnais dans les dépôts d'étalons que l'administration des Haras avait installés chez elles.

D'autres demandent l'établissement de dépôts nouveaux où le boulonnais devra également se trouver.

---

(1) Que l'on veuille bien nous pardonner les contradictions apparentes et les quelques répétitions auxquelles nous nous livrons parfois. Cette histoire est écrite au courant de la plume, et nous consignons ici, au fur et à mesure, les renseignements qui nous parviennent et qui peuvent être utiles à notre travail.

(H. C., 1er mars 1883).

Nous croyons pouvoir affirmer, d'après ce qui nous a été dit, que ces demandes seront favorablement accueillies.

Mais ce que nous affirmons surtout avec plaisir, — du moins au point de vue de l'économie de notre race, — c'est que l'Administration des Haras, en raison de tous ces faits, juge maintenant sainement la situation, et que tous ses efforts se porteront désormais d'une façon fort active sur la bonne production du boulonnais, dans le Boulonnais même, c'est-à-dire sur la souche même des reproducteurs devenus depuis quelques années, si extraordinairement en faveur, en France et à l'étranger !

CHAPITRE VIII

I. LE CHEVAL BOULONNAIS AU POINT DE VUE AGRICOLE, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

D'après ce que nous venons d'écrire sur le boulonnais poulain, élève ou adulte, l'on reste convaincu que son exploitation est une opération toujours lucrative.

Comme tous les chevaux de trait, il se vend facilement dès son sevrage ; et l'on sait maintenant à quels prix souvent élevés, les meilleurs produits sont susceptibles d'atteindre.

Dès l'âge de dix-huit mois, deux ans, par un travail modéré, il peut gagner sa nourriture en se perfectionnant, dans les formes et le caractère ; — et en effet, il constitue déjà à cette époque un auxiliaire précieux dans l'exécution des travaux agricoles.

Fort et vif, intelligent et brave, le boulonnais se met vite et facilement au service. Son caractère débonnaire, qui n'exclut pas toujours la pétulance et la gaîté, le plie rapidement aux exigences qui lui sont imposées.

C'est donc, en tous points, un excellent ouvrier que ce cheval boulonnais; nous ajouterons que c'est en même temps un bel ouvrier, exubérant de joyeuse humeur, et conservant son « chic », qu'on nous passe l'expression, alors même qu'il a par derrière soi d'excessifs fardeaux, et par-devant, de longues distances à parcourir en un court laps de temps.

A l'âge fait, qu'il soit attelé aux instruments aratoires, aux voitures énormes de l'industrie, ou aux voitures plus légères du commerce, il tient partout supérieurement sa place ; il a la force, le poids de toutes les autres races de trait, y compris même la grosse percheronne ; mais il a de plus qu'elle, ce qu'il demeure seul à posséder, la gaîté, la vaillance et la robustesse harmonique !

Ce n'est pas de lui que parlait le correspondant du *Journal des Haras*, lorsqu'il écrivait : « Le » cheval gros, étoffé, le cheval de charrette, est » ignoble, lymphatique, c'est une masse informe, » sans allure, sans ardeur, un amas d'humeur » suant le virus morveux par tous les pores ».

Non assurément ; le beau boulonnais âgé de cinq ans est ce splendide et généreux animal, méritant à tous égards ce titre, que nous lui avons déjà décerné ailleurs, — *de cheval de sang de l'espèce !*

Il a montré qu'il était digne de ce titre, en emportant rapides sur des chemins difficiles les lourdes et informes diligences d'autrefois ; en doublant, en triplant les relais pour les services de marées ; en affrontant en brave les dangers, en supportant victorieusement, jusqu'à l'héroïsme, les fatigues de la guerre.

Il le prouve encore chaque jour, qu'il est digne de ce titre, en conservant l'œil fier, l'oreille crâne, alors qu'il geint et peine attelé aux plus lourds fardeaux dans nos grands centres industriels.

II. — LE CHEVAL BOULONNAIS AU POINT DE VUE MILITAIRE

C'est là une grosse question. Et il est bien entendu que nous ne voulons pas appeler au service militaire, l'étalon boulonnais que nous avons décrit ; ni le cheval que nous venons de considérer

remplissant les plus forts services du commerce ou de l'industrie.

Nous parlons cette fois du petit boulonnais, de l'artésien, du boulonnais de poste, de diligence, si bien roulé, si bien membré, si bien doué au point de vue des allures et de l'ardeur.

Celui-là plus fort que l'ardennais, souvent plus courageux que le breton, est, comme l'un et l'autre, plus qu'eux mêmes, éminemment propre au service militaire de l'artillerie et du train.

Quatre de ces chevaux suffiraient à enlever nos pièces et nos voitures de guerre, et remplaceraient avantageusement ces six ou huit chevaux que les premières étapes couchent épuisés sur le sol des batailles, juste à l'instant où le sort décisif se doit décider.

L'Etat n'encouragera jamais trop la production de ces serviteurs hors ligne, robustes et sobres, qui résistent à toutes les fatigues. Et l'un des moyens les plus propres à encourager cette production, c'est de contribuer par tous les moyens à la création du « cheval d'avenir ».

C'est en opérant sur les types intermédiaires, ainsi que nous l'avons indiqué déjà, qu'il sera permis d'arriver à une sorte d'unification de ces types, et de pourvoir aux services du train, de l'artillerie, et de la grosse cavalerie même.

Le gros demi-sang avec nos meilleurs boulonnaises d'Artois et de Picardie, — pour ne nous occuper que de cette région — donnerait des résultats mathématiquement certains.

« Certes, disions-nous dans notre *Etude critique*
» *sur le cheval d'avenir en France*, certes, il y aura
» toujours le gros des principales races dont l'u-
» tilité perpétuelle démontrera assez la nécessité
» de leur maintien, qui resteront pour ainsi dire
» comme les types spécifiques que la génération
» et la tradition transmettront presque intacts aux

» âges postérieurs, tels le boulonnais, le breton,
» le percheron, par exemple ; — (il nous coûterait
» qu'on se méprît au point de croire que nous
» annonçons l'anéantissement, la disparition de
» nos fortes races) — mais à côté de ces sortes
» de proto-types, il y aura aussi et surtout une
» tendance générale à l'unification de production
» d'un genre, d'une espèce, partout où, sur le
» territoire. l'exploitation en sera possible, soit
» en diminuant les forces, soit en augmentant
» l'ampleur, soit en ajoutant à la vitesse ou à la
» vaillance, ou au brillant de chacune des races
» indigènes par l'appareillement et par le croise-
» ment appropriés (1)...

» ... C'est par ce qui est obtenu en Normandie
» que l'on peut juger des résultats que l'on doit
» chercher à obtenir ailleurs.

» Les tentatives effectuées dans cette contrée,
» qui sont devenues aujourd'hui des opérations
» courantes et régulières, démontrent assez com-
» bien fut précieuse à tous égards l'intervention
» du cheval de sang. Par lui fut opérée cette trans-
» formation de la race locale en ce type si heureux
» de l'anglo-normand, devenu pour ainsi dire,
» race à son tour, et qui sert, dans la plupart des
» cas, d'intermédiaire indispensable dans le croi-
» sement des autres races indigènes avec le pur-
» sang anglais.

» C'est surtout dans ce pays qu'on s'est rendu
» compte des véritables besoins de la nation, et

---

(1) L'Etat, en disséminant dans tous ses dépôts ses chevaux demi-sang ne fait pas autre chose que poursuivre ce but. Mais ce but fut manqué jusqu'alors à cause du manque d'appareillement et de croisement *appropriés*.

Du jour où cette *appropriation* sera obtenue, la création du cheval d'avenir suivra une marche régulière — et il suffira pour qu'elle soit fructueuse qu'elle demeure *constante*.

(H. C.)

» toute idée de critique mise à part, c'est en Nor-
» mandie qu'il s'est consommé le plus d'efforts
» pour arriver à maintenir le cheval au niveau des
» besoins actuels.

» Le jour où l'on s'est aperçu que le rôle jus-
» qu'alors réservé au pur-sang anglais devait être
» dévolu à cette autre variété du Norfolk, on a eu
» recours immédiatement à ce dernier, et c'est
» actuellement par ce superbe type que se font les
» principaux appareillements ou croisements nor-
» mands.

« ... Il en résulte ces splendides animaux élevés,
» corsés, aux membres puissants et nerveux, aux
» formes générales si nobles, à l'âme tardivement
» expansive peut-être, mais à la fin toujours géné-
» reuse, — ayant tout le sang du cheval d'Angle-
» terre, en conservant les précieuses qualités des
» races indigènes-mères.

» C'est volontiers ce type que nous prendrions
» pour proto-type du cheval d'avenir, et c'est un
» peu vers ce but, mais de trop loin encore que les
» opérations d'amélioration chevaline s'effectuent
» sur chacune de nos races, — à l'insu de la plu-
» part des éleveurs et producteurs.

» Ce cheval d'avenir, si nous ne voulons pas
» nous hâter de le constituer de toutes pièces, en
» faisant *sciemment* converger vers lui une partie
» de nos efforts, ce cheval se constituera donc bien
» de lui-même.

» Mais, puisque de par les conditions et les
» connaissances actuelles on prévoit son utilité,
» son indispensabilité prochaine, ne pourrait-on
» pas, ou ne serait-il pas plus sage de commencer
» franchement, ouvertement, d'un commun accord
» et d'emblée sa production, devançant ainsi dans
» l'intérêt économique du pays, la force des choses
» qui nous va l'imposer de plus en plus ?

» Cette nécessité connue déjà depuis quelque
» soixante ans en France, exige qu'elle le soit davan-

» tage encore ; nous n'en voulons pour preuve que » les mesures rapides prises dans ces dernières » années par les autres Etats, pour arriver à cette » amélioration tant désirée. . . . .

. . . .

» Si l'on considère, d'une part, les conditions » exigées aujourd'hui par l'industrie, le commerce » et certaines cultures, du cheval appelé à les des- » servir ; — étant données toutes les circonstances » nouvelles offertes par la grande facilité des » routes, le trafic spécial des centres d'échange et » la multiplication rapide des industries qui s'y » viennent grouper ; et d'autre part, le cheval qui » serait essentiellement propre aux services mo- » dernes de l'artillerie et du train, on arrive à ce » résultat inespéré jusqu'alors en économie rurale » et politique, qu'un même type repondrait géné- » ralement à ces multiples exigences.

» Cette situation réelle, créée quoi qu'on en dise, » par cette tendance occulte à l'unification, est » grosse en féconds résultats, et simplifie étonnam- » ment la marche de l'industrie chevaline fran- » çaise. »

» Cette unification de race est dès aujourd'hui » possible pour les trois quarts de la culture terri- » toriale, où les nourritures artificielles et les » soins hygiéniques les mieux observés peuvent » surmonter ce que le climat, le sol, offriraient de » résistance dans la poursuite du succès.

» En un mot, il est aujourd'hui permis de faire (1) » à l'égard de notre cheval d'avenir ce que l'on » fait à plus grands frais à l'égard du cheval de » sang qui subsiste sans déchéance de par les » soins dont on l'entoure, qu'il vive au milieu des » brumes britanniques, des pâturages normands, » des plaines allemandes, ou des vallées hon- » groises. . . . .

(1) Voir note, page 105, sur le « cheval d'avenir ».

» Les voies ferrées qui se sont multipliées, qui
» se multiplient, qui vont couvrir l'Europe, vont
» par cela même, *unifier* les contrées, et *par*
» *suite*, les besoins.

» A côté des grands centres actuels, entre ceux
» qui s'établiront, se créeront comme autant d'in-
» termédiaires ou de satellites, une infinité d'autres,
» moyens et petits qui deviendront, — qui sont
» même déjà devenus, — des foyers industriels et
» commerciaux, au milieu de régions vierges
» jusqu'alors de toute activité.

» Partout où ces intermédiaires, ces grands
» centres ou leurs étapes se seront organisés, se
» seront accumulées les exigences économiques
» qui rayonneront à l'instant : le rayonnement
» étant une condition *sine quâ non* de leur exis-
» tence et de leur prospérité.

« Or, c'est le cheval qui est demeuré, qui demeu-
» rera l'auxiliaire de ces groupes d'intérêts anciens
» ou nouveaux, et comme plus que jamais la satis-
» faction économique de ces groupes exige
» activité et célérité, un type de cheval est néces-
» saire qui réunira aux aptitudes physiques les
» qualités morales propres au fonctionnement d'un
» pareil service.

» D'autre part, les lois de la guerre moderne,
» les nécessités de concentration rapide en vue
» d'un coup unique et décisif, et les grandes
» marches qui en sont le moyen ; l'étendue des
» lignes d'opération, l'accélération des mouve-
» ments auxquels l'artillerie et le train sont appelés
» désormais à pourvoir, démontrent assez que le
» cheval qui y est propre, reste encore à trouver.

. . . .

» On est souvent frappé, — et nous vétérinaire
» plus qu'aucun autre — de cette vérité qui surgit
» fatalement à chaque besoin. Tel cheval est trop
» commun, trop lourd, trop massif; tel autre, trop

» svelte, trop léger, trop décousu. Il est extrême-
» ment difficile de tomber sur le juste milieu,
» demandé huit fois sur dix, juste milieu qui con-
» stitue précisément le cheval type dont les indus-
» tries et le commerce ont simultanément besoin
» avec l'armée de l'artillerie et du train.

» Oui, répéterons-nous une dernière fois, oui
» les gros chevaux de trait classés auront toujours
» leur utilité indéniable ; oui, ils seront toujours
» à conserver et à améliorer en vue des nécessités
» spéciales ; oui, ils ont encore devant eux une
» longue et fructueuse carrière ;— oui, les chevaux
» de selle des plateaux du centre et des contreforts
» pyrénéens constitueront longtemps la monture
» héroïque du cavalier français ; — mais ceux qui
» plus légers et plus rapides que les premiers ;
» ceux qui plus robustes et tout aussi généreux
» que les seconds, seront ceux-là même qui trou-
» veront, qui trouvent déjà si facilement, parce
» qu'ils sont recherchés, leur emploi immédiat
» pour les services *indistincts* de l'industrie et de
» l'armée contemporaine.

» Il faut donc, tout en conservant dans leurs
» grandes lignes et leurs grands caractères, les
» types de nos races actuelles, il faut arriver à
» constituer, un peu aux dépens de chacune d'elles,
» le cheval qui répondra le mieux à cette triple
» exigence de l'époque. . . »

Or, nous avons dit plus haut comment il serait permis d'arriver à ce résultat, en tant que l'opération porterait sur le cheval boulonnais de taille moyenne, sur le cheval dit intermédiaire.

La boulonnaise mareyeuse, croisée judicieusement avec le gros demi-sang, donnerait un produit incomparable, dont le prix de revient serait accessible au budget de l'Etat, pour l'armée,— au budget des particuliers pour le commerce et l'industrie !

Et d'ailleurs, le gros boulonnais même ne serait point à dédaigner comme cheval de guerre, si les prix de revient et de nourriture n'arrivaient à exagérer les frais outre mesure.

Il est vrai que la diminution de l'effectif nécessaire, par l'augmentation de la force individuelle, compenserait en partie, et cela avantageusement, cette exagération des prix de revient. Nous avons connu de forts et puissants boulonnais enlevant plusieurs kilomètres successifs sur le temps de trot de trois minutes au kilomètre. Il n'est pas rare même, parmi les élèves de trente mois à trois ans, de voir certains sujets déployer leurs membres à l'allure du trot, non seulement avec une remarquable ampleur, mais encore parcourir leur kilomètre en deux minutes.

Tout cela indique bien suffisamment quelles ressources gisent dans cette généreuse et brillante race, et combien elle serait appelée à rendre de services si l'on savait retirer d'elle la quintessence de ses multiples qualités.

Les commissions de remonte, si leurs prix d'achat étaient quelque peu plus élevés, constitueraient l'un des meilleurs moyens d'encouragement à la production ou à l'amélioration de cette race au point de vue de la guerre,

Mais, malheureusement, et autant que nos renseignements nous l'ont appris, ces commissions achètent peu dans nos régions. L'administration des Haras qui a surtout mission de travailler à la production du cheval d'armes n'a pu obtenir jusqu'ici que les commissions de remonte trouvassent à acheter dans toute la région, dix chevaux propres à leur service du train ou de l'artillerie. C'est là un piètre résultat.

Mais hâtons-nous d'ajouter toutefois que jusqu'à ces derniers temps, cette fameuse couleur de la robe boulonnaise est demeurée un obstacle aussi puissant pour l'achat, que les prix mêmes auxquels

étaient offerts les chevaux de cette race aux commissions de remonte.

Il y a comme cela, toujours des aléas invincibles qui s'opposent au véritable progrès et à l'obtention de saines réformes.

Dans l'administration de la guerre plus que dans aucune autre, le bon sens cède constamment le pas à la routine. Les expériences ne demeurent jamais que des expressions individuelles, variant nécessairement avec chacune de ces individualités.

La plupart de nos commissions n'aboutissent pas, ou si elles aboutissent, c'est généralement pour s'asservir aux caprices passagers des ministres passagers. Il n'est point un de ces fonctionnaires qui ne désire marquer sa trace au pouvoir par l'exécution, par la réalisation d'une « marotte » qu'il caresse depuis sa première épaulette.

Il n'est point nécessaire d'avoir à son actif vingt Austerlitz ni trente Iéna pour juger sainement ces déplorables changements, ces modifications insolites, ces bouleversements qui ramènent tout, d'ailleurs sans cesse, au même état, Il suffit d'avoir marché et souffert, (comme nous) avec le « godillot » pour reconnaître, serait-on le plus bête des français, que cette chaussure est atrocement exécrable. Depuis dix ans, — dix ans ! — des commissions étudient, expérimentent et ne concluent pas. Ce qui est vrai pour la chaussure l'est également pour d'autres réformes qu'il serait urgent d'accomplir. L'attention des puissants se porte sur la fantaisie. Tambours et clairons, dolmens et tuniques, pantalons et soutaches, demeurent l'objet de leurs hautes études et de leurs longues expériences, et le soldat continue à se charger comme un mulet et à se torturer les pieds comme un pèlerin expiateur !...

La couleur du cheval, la couleur grise ou blanche se trouve dans ce mêmeordre. On l'exclut, et avec elle, on se prive du service précieux d'une infinité

d'excellents chevaux, sous prétexte que cette couleur blanche sert de point de mire au tir de l'ennemi. Ainsi en ont décidé dans leur sagesse toutes les commissions hippiques et militaires qui ont été appelées à juger la question. Et pour ne point mentir à l'erreur sempiternelle dans laquelle ces commissions semblent tant se complaire, on supprime cette couleur blanche sous laquelle se meuvent tant de force, d'énergie, de vaillance, mais on maintient aux casques les cuivres éclatants, aux armes les aciers étincelants, qui, comme autant de soleils, facilitent la précision du tir de l'ennemi.

Si depuis quelques années les aciers des armes sont bronzés, pourquoi ne point ternir également l'éclat des cuivres et des bouclements? L'exclusion du cheval blanc aurait du moins sa logique. Et d'ailleurs, toutes ces exclusions sont-elles bien nécessaires, aujourd'hui que les tirs sont devenus de si longue portée, — c'est-à-dire, des tirs de hasard, autant par leur énorme trajectoire, que par la multiplicité et la précipitation de leurs coups?

Ce sont là de simples questions que nous aimerions à voir résoudre à l'avantage du cheval boulonnais, qui a, par sa bravoure naturelle, sa place marquée, et bien marquée, dans les rangs de la cavalerie française.

CHAPITRE IX

I. — PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'ÉCONOMIE DU CHEVAL BOULONNAIS PAR L'HYGIÈNE, LA SÉLECTION, ETC.

L'usage des prairies artificielles a constitué le premier moyen d'amélioration de la race ; l'emploi judicieux des grains durant la période d'élevage a fourni le second.

Les bonnes façons des différentes terres ; l'assèchement des quelques contrées basses où naissait, où s'élevait le boulonnais, ont en même temps contribué à obtenir les perfections que nous lui reconnaissons aujourd'hui.

Nous avons vu, en ce qui concernait le Vimeu, que l'hygiène, à un certain point de vue, à celui des habitants principalement, laissait à désirer. Mais nous avons vu également, que les soins dont ces animaux y étaient entourés, suppléaient avantageusement à ces mauvaises conditions.

La reproduction qui a employé l'arabe, l'anglais, a considérablement amélioré le boulonnais dans de nombreuses régions où il laissait beaucoup à désirer.

Si ces croisements ont par trop allégé la race, nous ne devons pas oublier qu'ils ont rectifié la ligne du dos, redressé quelque peu la croupe et les jarrets, amélioré étonnamment le pied, et combattu dans une grande proportion, les dispositions natives du cheval boulonnais à contracter certaines affections, en tête desquelles nous devons placer la fluxion périodique.

La fluxion périodique, autant par l'effet de ces croisements que par l'hygiène, est devenue relativement plus rare qu'autrefois.

Certes, elle frappe encore de nombreux sujets, mais ses coups sont loin d'être aussi multipliés qu'il y a quelque soixante ans.

Nous traduisons ici l'opinion des « anciens » de la région.

La sélection a joué aussi un grand rôle dans l'obtention de ces bons résultats.

Dès que l'on eut quitté l'emploi des croisements par les races nobles, la sélection fut assez bien suivie pour fixer les résultats heureux acquis, en retournant vers le gros.

Nous savons que c'est aujourd'hui le but que les producteurs sont convenus de poursuivre avec constance. Nul doute que l'on n'arrive bientôt à ramener la race vers son « gros » primitif en la maintenant dans les améliorations constitutives obtenues.

Les pieds du boulonnais se sont également perfectionnés par tous ces moyens réunis.

Les sabots sont devenus parfaits. Chez beaucoup de boulonnais, il semblerait que leurs sabots appartiennent à des chevaux anglais ou arabes extraordinairement amplifiés.

Les pieds plats n'existent plus guère que chez certains chevaux où le sang flamand est resté dominant, ou sur des chevaux qui n'appartiennent à la race qu'a titre intermédiaires. Dans le Marquenterre, par exemple, on retrouve encore passablement de pieds plats, chez les juments et chez les poulains.

Mais il est remarquable que cet aplatissement des sabots, dû surtout à l'humidité excessive des herbages, disparaît assez facilement chez le poulain, dès que le jeune animal est retiré de ces endroits pour être élevé sur des terrains secs.

Ce vice de conformation est donc, à tout prendre,

très considérablement diminué de gravité alors même qu'on le remarque encore dans certaines régions basses et humides; il est presque disparu de la race, quand on la considère dans toute sa généralité.

Malheureusement, il est un autre vice qui a, sinon persisté, mais augmenté peut-être, au détriment de la bonne renommée de la race. Nous voulons parler du cornage.

A cet égard, l'on nous permettra de nous livrer à une dernière digression.

Hâtons-nous de dire cependant, — et disons ceci hardiment, que le cornage n'est point un vice spécial au boulonnais, en tant que vice chronique, incurable, et par conséquent irrémédiable. Nous nous expliquerons tout-à-l'heure à ce sujet.

Le cornage est commun à toutes les races, et, si nous jugeons bien les choses et les faits, il nous paraît que ce vice a augmenté dans d'inquiétantes proportions chez toutes nos races chevalines.

Certaines d'entre elles, il est vrai, y sont particulièrement prédisposées; mais toutes, plus ou moins, paient leur tribut à ce vice.

Sa fréquence fut telle, que l'Etat dut s'en occuper et qu'il institua l'an dernier un concours *qui avait pour but de déterminer la nature de l'affection, ses causes et d'indiquer le remède propre à en arrêter le développement.*

Le résultat de ce concours fut ecqu'on devait attendre : à peu près nul.

Les quelques vétérinaires qui y prirent part ne trouvèrent rien de particulier qui ne fût déjà connu. Le prix ne fut point décerné.

A cet égard l'administration des haras s'attira de de notre ami, M. Quivogne, vétérinaire très distingué de Lyon, et président du Grand Conseil des vétérinaires de France, les critiques suivantes que nous devons noter, ne serait-ce que pour mon-

trer l'un des côtés intéressants, — et vrais, — de cette délicate question.

« En principe, dit M. Quivogne, il nous paraissait, en effet, fort étrange qu'il soit utile d'instituer, parmi nous, un concours pour déterminer la nature du cornage et indiquer le remède propre à en arrêter le développement ; car nous ne pensons pas qu'il y ait en médecine vétérinaire, une question plus battue et rebattue que celle-là. Mais ce qui, en fait, nous surprenait encore davantage, dans cette circonstance, c'était de voir Messieurs de l'administration des haras qui, cependant, possèdent la science infuse et posent sans cesse pour l'infaillibilité en fait de questions hippiques, s'adresser à nous et chercher à savoir ce que pouvaient bien penser les vétérinaires sur ces questions, à propos desquelles ils ne paraissent pas être tout-à-fait bien renseignés.

» En pareille occurrence, il n'est donc pas surprenant d'apprendre que l'administration des haras n'ait pas rencontré de mémoires dignes de son entière approbation parmi ceux qui lui ont été adressés. Il en eût été sans doute autrement si ces messieurs des haras eussent pris part à ce tournoi scientifique.

» Dans tous les cas, nous nous demandons ce que les membres de la commission chargée d'examiner les mémoires auraient bien pu dire de plus que ce que les concurrents ont dit, sans aucun doute, sur la nature du cornage et son traitement.

» Si, sur ce point, les juges connaissent quelque chose de nouveau, le concours devenait absolument inutile, et il suffisait à l'administration des haras de s'inspirer de leurs idées. Si, au contraire, les juges susdits n'en savent pas plus, ou moins que les concurrents qu'ils ont eu à juger, on conviendra que leurs appréciations,

» sur ce point, sont d'une importance fort mé-
» diocre et que, dans de pareilles conditions, un
» concours devient absolument inutile, hormis, ce-
» pendant, que l'administration des haras n'ait
» éprouvé le besoin de juger seulement quelle
» pouvait bien être, au point de vue littéraire, la
» valeur des vétérinaires !

» Ceci, d'ailleurs, peut s'appliquer à une foule
» de concours institués par des sociétés que l'on a
» l'habitude d'appeler savantes, qui posent des
» questions en dehors de leur compétence et qui,
» cependant, trouvent des concurrents qui consen-
» tent à se faire juger par elles.

» En ce qui concerne le cas particulier à l'admi-
» nistration des haras, qui nous occupe, la ques-
» tion, pour être sûrement et facilement résolue,
» aurait dû être posée ainsi :

» *Quelle est la cause de la fréquence du cor-*
» *nage chronique parmi les chevaux achetés par*
» *l'administration des haras, et quels sont les*
» *moyens à employer pour diminuer cette fré-*
» *quence ?*

» Ainsi localisée, rien n'était plus facile, selon
» nous, que de répondre à cette question et que
» d'éclairer le Gouvernement sur ce point. Vingt
» concurrents pour un se seraient présentés pour
» décrocher la timbale que leur offrait l'adminis-
» tration des haras.

» Il n'y aurait eu, en effet, qu'à répondre ceci :

» *La cause de la fréquence du cornage* parmi
» les chevaux achetés par les soins de l'adminis-
» tration des haras, réside toute entière dans
» l'incompétence des agents de cette administra-
» tion, auxquels l'Etat confie cette mission. Nous
» n'en voyons pas d'autres.

» Il ne suffit pas, en effet, d'être un écuyer dis-
» tingué, de savoir conduire élégamment un co-
» tillon, d'avoir feuilleté quelques vulgaires trai-
» tés d'hippologie et même d'avoir attentivement

» suivi les cours de l'école des haras, telle qu'elle
» est organisée aujourd'hui, pour pouvoir décou-
» vrir, apprécier et juger les tares dont un cheval
» quelconque peut être atteint. Il faut, pour cela
» posséder d'autres aptitudes et d'autres connais-
» sances, que l'enseignement et une longue pra-
» tique de la médecine vétérinaire peuvent seuls
» donner et que ne possédent pas les agents ordi-
» nairement chargés de faire les achats de che-
» vaux nécessaires à l'administration des haras.

» Si donc les étalons de l'administration des
» haras sont si fréquemment atteints de *cornage*—
» et le fait est indéniable puisque cette adminis-
» tration elle-même s'en émeut avec raison — il
» faut en attribuer la *cause* à l'absence de per-
» sonnes vraiment compétentes, c'est-à-dire des
» vétérinaires dans les commissions chargées de
» choisir et d'acheter les étalons susdits.

» Pour parer à ce grave état de choses et diminuer
» immédiatement la fréquence du cornage parmi
» les étalons entretenus dans les dépôts de l'admi-
» nistration des haras, il n'y a donc qu'un seul
» moyen, un seul *traitement* à employer.

» C'est de déclarer : 1° que les vétérinaires fe-
» ront désormais partie, et au même titre que les
» autres membres, des commissions chargées de
» procéder aux achats des étalons dont l'Etat à
» besoin ; 2° que, en ce qui concerne les tares dont
» les étalons présentés à l'administration pour-
» raient être atteints, les appréciations et déci-
» sions du ou des vétérinaires en question seront
» définitives au point de vue de l'acceptation ou du
» refus des sujets examinés. »

C'est là assurément l'un des points importants qu'il était utile de connaître. Les vicieux modes d'achat contribuent, on n'en saurait douter, à la fréquence du vice, par la reproduction même.

D'autre part, on ne doit pas oublier qu'une des causes du cornage, à laquelle on n'accorde pas

assez d'attention, réside dans la nourriture par certaines plantes entrant dans la composition des prairies artificielles.

Dans le Vimeu, — et bien que beaucoup de pays soient dans les mêmes conditions, nous ne parlerons que du Vimeu que nous connaissons fort bien, — dans le Vimeu on administre aux élèves des fourrages légumineux connus sous le nom de warats ; ces fourrages sont surtout composés de lentilles, de vesces, etc. Or, parmi ces espèces se trouve la gesse chiche *(Lathyrus cicera)* vulgairement connue sous les noms de *jarosse*, *jarousse*, *jarat*, qui possède justement la propriété, bien constatée aujourd'hui, de développer le cornage.

Dans certaines années, lorsque cette plante infeste trop abondamment les warrats, le cornage est excessivement fréquent chez les jeunes chevaux d'élève. Et ce cornage est parfois tellement intense, qu'il empêche absolument l'utilisation des animaux pour n'importe quel service.

Partout où ces nourritures sont données, on remarque les mêmes inconvénients.

» Une ferme située à Fors, à 8 kilomètres de » Niort, dit M. Ayrault, vétérinaire à Niort, dans » un travail publié en 1858, une ferme possède » six ou sept juments poulinières et dix à douze » mulets d'élevage. Les juments sont de prove- » nances diverses. Presque tous les animaux de » cette ferme deviennent corneurs avant l'âge de » quatre ans. Le cornage est tellement intense, » qu'il est impossible de les utiliser aux travaux » agricoles.

» Les juments poulinières qui y sont introduites » à quatre ans, atteignent rarement leur sixième » année sans avoir cette maladie qui se manifeste » par des paroxismes inquiétants, à certaines » époques de l'année. »

M. Ayrault ajoute que l'alimentation distribuée à ces animaux consistait souvent, à certains

moments de l'année, en warrats, et que le cornage apparaissait quelque temps après que l'alimentation était distribuée.

En ce qui nous concerne, nous affirmons avoir entendu de nombreux élèves corner, chez des petits ou des grands cultivateurs, et ce, toujours en même temps que les élèves étaient nourris avec des warrats contenant la jarosse.

Nous avons ainsi constaté des cas de cornage réellement effrayants par leur intensité. Ce cornage s'effectuait même au repos dans l'écurie, et malgré les apparences les plus complètes d'une parfaite santé.

Nous affirmons en outre, que chaque fois que nous sommes parvenu à faire supprimer ce genre de nourriture, le cornage disparaissait après un temps plus ou moins long.

Ces faits multipliés expliquent assez la fréquence du cornage chez les élèves du Vimeu.

Beaucoup d'éleveurs ne se doutent pas de cette influence pernicieuse de certains warrats, et pour si peu que le cornage ne soit pas accusé au repos, ni même à la suite d'un exercice modéré, ils vendent, avec confiance et en toute sécurité, leurs chevaux chez lesquels ils sont loin de soupçonner l'existence d'un tel vice.

Il en résulte des procès fréquents dont le cornage fait presque toujours les frais ; quelquefois les Vimeusiens sont timides et reprennent leurs chevaux des mains des marchands qui les assignent, quelquefois ils diminuent leurs prix de vente pour demeurer tranquilles et éviter des procès ; quelquefois aussi, il le faut bien dire, le cornage existe bien réellement par d'autres causes qui le rendent incurable, et par suite à tout jamais permanent.

Mais souvent aussi, ces affaires judiciaires tournent à la confusion de ceux qui les suscitent. Et cela arrive presque toujours, lorsque les con-

testations traînent devant les tribunaux et que les expertises contradictoires se multiplient.

Cent fois, nous eûmes, comme défenseur des intérêts du Vimeu, le triomphe facile, dans des cas semblables.

Les chevaux achetés dans le Vimeu, transportés au loin, et accusés de cornage durant le délai de garantie, se trouvaient condamnés successivement par de nombreuses expertises.

Or, « le temps qui efface tout », — effaçait souvent aussi le cornage, — le cornage dû justement aux nourritures de warrats ; et il arrivait, qu'à un moment donné, les experts primitifs qui avaient de bonne foi constaté le cornage, constataient avec nous, avec la même bonne foi, et cela après des épreuves épouvantables, que le cornage leur avait « joué le tour » en disparaissant avec la cause qui l'avait produit.

Un exemple frappant dont nous fûmes témoin, et presque victime, démontrera aux vétérinaires combien ils doivent être circonspects à l'égard de ce vice, — il démontrera également aux acheteurs combien ils doivent être prudents avant d'entamer des affaires judiciaires, qui peuvent les conduire à une confusion dont ils paient tous les frais.

En 1881, avait lieu à Abbeville un concours d'étalons boulonnais âgés de deux ans. Ce concours, institué par les Haras, portait dans son programme une épreuve au trot de quatre cents mètres pour assurer à la commission que le candidat ne cornait pas.

Nous faisions partie de cette commission comme vétérinaire.

Parmi les sujets qui nous furent présentés, s'en trouvaient deux superbes, appartenant au même propriétaire. Ces deux élèves avaient été vendus un prix fort élevé à un habile éleveur de l'Aisne, mais à la condition qu'ils seraient livrables après ce

concours, et que les primes acquises seraient partagées entre acheteur et vendeur.

Ces élèves étaient en parfaite santé, pas de sang dans l'œil, pas d'engorgement de la gorge ni de l'auge.

Le premier qui subit l'épreuve nous revint corneur ; le second également. Tous deux étaient corneurs à outrance, corneurs au point qu'ils trahissaient leur cornage cinquante mètres avant leur arrivée, et cela même pour l'assistance « profane » qui entourait la commission.

La stupéfaction du propriétaire fut grande ; elle n'était point feinte. Nous qui connaissions, et la la commission aussi, la bonne foi de l'éleveur, nous partageâmes cette stupéfaction. Les chevaux furent exclus du concours et la vente immédiatement résiliée.

Un mois après, environ, ces mêmes chevaux nous étaient représentés dans la vaste cour de la ferme. De notre examen devait découler la reprise ou la cessation définitive des négociations avec l'acheteur primitif. Nous soumîmes ces deux sujets à des épreuves complètes, nous activâmes la respiration jusqu'à l'excès. Le cornage avait absolument disparu chez l'un et chez l'autre. A quelques jours de là nous recommençâmes l'épreuve. Même résultat. La vente primitive reprit son cours et son effet. Elle eut lieu en bonne garantie. L'heureux acheteur de ces superbes étalons n'a rien vu reparaître depuis.

Nous constatâmes durant notre expertise que les warrats avaient joué, ici encore, le rôle efficient dans la production du vice.

* * *

Le cornage, chez le boulonnais élève ou adulte, n'est point toujours dû à cette cause.

Sa constitution même, provoque parfois un cornage mécanique, un cornage artificiel auquel il ne

faut point non plus se méprendre. Voici d'ailleurs quelques réflexions que j'extrais d'un compte-rendu publié par M. Déprez, médecin-vétérinaire, à l'occasion du même concours qui avait lieu en 1882. Ce compte-rendu vise, dès le début, la recherche du cornage imposé par l'administration des Haras, et l'emploi des moyens pour arriver à le constater. . . . . « Le vice qu'on veut atteindre » ou effacer si possible, c'est le cornage.

» Il devenait nécessaire de s'en occuper, car il » ne tend rien moins. d'ici quelque vingt ans, à » passer à l'état constitutionnel. Le nombre des » chevaux *supposés* ou réellement *corneurs* est si » grand dans l'espèce boulonnaise, que l'on peut » admettre que, par crainte ou avec raison, un » grand nombre de sujets ne se sont pas présentés, » redoutant d'être signalés ou rangés parmi les » réprouvés.

» Ces épreuves salutaires nuiront, sans con» teste, à l'expression générale de nos concours » pendant une période assez longue ; mais en vue » de combattre un vice qui entache si fatale» ment nos sujets boulonnais, on doit se résigner » au sacrifice dans l'intérêt commun.

» Il est vrai de reconnaître que les moyens de » contrôle pour établir l'existence réelle de ce » vice sont aussi vagues que précaires. Il faut une » grande habitude pratique, pour oser se pro» noncer après un examen aussi rapide que brutal. » Cela devrait comporter moins de promptitude, » plus de réflexion, plus d'investigation, en un » mot, une étude plus approfondie du sujet que » l'on veut incriminer ; et dans ces conditions lui » accorder un droit de justification et de réhabi» litation : l'expertise étant pour tout homme » sensé, l'erreur possible. »

» Nous espérions qu'à la suite d'un grand con-

» cours (1) établi relativement à ce vice, sous les
» auspices de l'administration des Haras, on aurait
» fait tomber dans le domaine de la pratique,
» sinon des appréciations justes sur la nature et le
» caractère de la maladie, mais au moins les pro-
» cédés à mettre en usage avec les règles à suivre
» pour se prononcer sans hésitation.

» Rien n'a transpiré jusqu'alors, et chacun reste
» dans le vague lorsqu'il s'agit d'établir une sen-
» tence flétrissante à l'endroit de ce malheureux
» vice qui, lorsqu'il est obscur, ne se produit que
» par un phénomène impalpable, le *bruit*, dans
» des circonstances souvent aussi vicieuses que
» facultatives. Or, dans ce cas, le phénomène est
» pour peu de chose et les circonstances sont tout.
» C'est aussi fâcheux que grave. Et tant que l'on
» n'aura pas établi une règle fixe pour arriver à
» un résulat positif, la sentence pourra quelque-
» fois être entachée d'erreur.

» Cependant, et pour atténuer les rigueurs d'un
» examen qui souvent ne prend force et valeur
» qu'en s'appuyant sur les conditions qui en-
» tourent le sujet à examiner, nous ferons valoir
» les considérations suivantes afin d'éclairer et de
» diriger les intéressés qui souvent sont victimes
» de leur ignorance ou de leur incurie. »

» La race boulonnaise (2) se distingue entre
» toutes par ses formes arrondies, empâtées, pro-
» voquées par le régime et une grande aptitude à
» former les tissus adipeux et graisseux ; ajoutons
» en restant dans la limite du sujet qui nous
» occupe, que la conformation de son encolure,
» souvent courte et épaisse, le développement de
» la tête, et surtout de l'appareil masticateur, ne

---

(1) Concours dont nous parle plus haut M. Quivogne.

(2) Nous appelons l'attention du lecteur sur ce passage.
(H. C.)

» laissent pas aux premières voies respiratoires,
» l'amplitude et la liberté au libre exercice de la
» respiration.

» Dans ces conditions, la moindre aggravation
» dans le parcours de la colonne d'air donne lieu
» à un *bruit* sans caractériser une *lésion*. Or, que
» veut-on atteindre? Est-ce le bruit ou la lésion?

» Si c'est le bruit, qu'on ne le provoque pas par
» des mesures réprouvables: que l'on tienne
» compte des dispositions inhérentes à la machine,
» qu'on limite en un mot l'épreuve à des ma-
» nœuvres raisonnées, dégagées des circonstances
» aggravantes.

» Si c'est l'existence d'une lésion que l'on veut
» établir, qu'on en donne les caractères de tra-
» duction. Cela est d'autant plus important que
» dans un grand nombre de cas, il n'y en a pas,
» assurément.

» Deux situations se dégagent des considérations
» qui précèdent; le jury chargé de l'examen se
» trouvera toujours en présence d'un grand
» nombre de sujets, les uns réellement corneurs,
» les autres que l'on pourra toujours faire corner,
» affaire de mécanique.

» Quel est celui qu'on doit viser ou atteindre?
» Ou doit-on les frapper d'ostracisme tous les
» deux?

» Si la dernière hypothèse est acceptée, nous
» dirons à l'éleveur directement intéressé: Occu-
» pez-vous davantage des sujets que vous élevez
» à grands frais, avec peine et sollicitude pour
» assurer leur développement physique; ne né-
» gligez pas autant leur éducation; bridonnez-les
» de bonne heure. apprenez-leur à céder à la
» moindre pression du mors, obtenez le recul
» facile, faites céder l'animal à un simulacre, à un
» souffle si c'est possible, et vous n'aurez pas à
» redouter pour votre élève ces mouvements de
» contrainte brutale, auxquels il résiste, qui

» brisent le tube respiratoire, écrasent et effacent
» le calibre du gosier, restreignent le passage de
» l'air et donnent fatalement ce bruit qui ne carac-
» térise pas toujours le vice, et qui, faute d'autres
» preuves, donne quelquefois lieu à une con-
» damnation... »

Ces quelques lignes émanant d'un vétérinaire doué d'une longue expérience du boulonnais, indiquent suffisamment que dans bien des occasions, à la suite d'un examen superficiel, on peut se trouver en présence d'un cornage mécanique artificiel.

Hors ces causes de cornage, causes alimentaires, causes mécaniques, il est bien entendu que le boulonnais, comme tout autre cheval, reste sujet aux causes pathologiques du vice, dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

C'est dire assez qu'en supprimant les premières qui n'ont que des effets momentanés, et par conséquent éphémères, on reste en présence des secondes qui ne frappent pas plus fréquemment la race boulonnaise que les autres races.

D'où il résulte, en définitive, que la race boulonnaise ne mérite pas la suspicion dont on a cherché à la flétrir. — Nous nous en constituons garant.

II. — LES CONCOURS, LES COMMISSIONS HIPPIQUES, LES HARAS.

Depuis ces dernières années, il est dépensé beaucoup d'efforts pour l'encouragement à l'amélioration de la race boulonnaise.

Le Pas-de-Calais, qui a compris enfin combien sa production chevaline était aujourd'hui appréciée en France et à l'étranger, cherche à revenir vers les saines traditions.

Consciente du mal qui fut fait à la race, durant

de longues périodes, par l'Administration des Haras, la Société d'Agriculture de ce département a jugé à propos de reprendre en main, exclusivement, la direction de ses affaires chevalines. Le département du Nord a suivi la même voie.

Le Nord et le Pas-de-Calais sont actuellement affranchis de la tutelle des Haras, et travaillent à l'amélioration selon un programme bien défini.

Dans le Pas-de-Calais, principalement, on recherche le cheval qui a du membre, et, en vertu des principes que nous avons établis précédemment, on rejette de la production, on rejette même des concours les sujets sous robes foncées.

Nous avons développé maintes fois cette théorie dans la Somme (1) et nous croyons ne pas avoir été étranger, de concert avec nos honorables confrères d'Arras et de Lille, MM. Viseur et Pollet, à la bonne direction que donne aujourd'hui l'Administration des Haras, à l'économie du cheval boulonnais.

Des concours très importants d'étalons et de juments sont institués à Arras, à Saint-Omer. Le département et la Société d'Agriculture consacrent des sommes importantes à ces institutions, dont ils sont actuellement maîtres.

Nous espérons que la Somme s'affranchira également, si le besoin s'en fait absolument sentir.

Les dernières mesures prises par les Haras ont satisfait quelques exigences qui se tairont jusqu'à nouvel ordre. Nous le répétons, la direction actuelle est bonne, et ne pêche que par certains détails d'application ou d'exécution, sur lesquels nous ne nous fatiguerons pas d'appeler l'attention.

Les concours d'étalons d'Amiens et d'Abbeville constituent d'excellents encouragements. Tout

---

(1) Voir l'article *Les Haras, les Commissions hippiques et les Jurys de Concours*, à la fin du volume.



récemment fut organisé à Amiens un concours de juments poulinières.

A Abbeville enfin, une nouvelle Société de Courses au trot et épreuves appellera pour la première fois, le 22 juillet prochain, les élèves boulonnais de deux ans, élevés dans le département. Ces sujets seront admis à subir une course d'épreuve, montés, et, à la suite, un examen d'ensemble. C'est là une heureuse innovation dont nous consignerons en temps voulu, les résultats dans la *France Chevaline*.

CONCLUSION

Malgré les quelques critiques que nous avons cru devoir formuler dans le cours de cet ouvrage, nous sommes heureux de n'avoir point à le terminer par un mot amer.

L'économie du Boulonnais se trouve aujourd'hui sous de favorables auspices.

Dans le Boulonnais même, nous dirons mieux, dans les régions limitrophes qui s'occupent spécialement de la production de la race, tout le monde tombe d'accord sur la marche à suivre pour arriver au résultat désiré.

Les Sociétés ont formulé un programme qui est maintenant accepté par la production même.

L'élevage qui demandait, de son côté, la poursuite et la réalisation de ce même programme est satisfait.

Et, pour parfaire cette œuvre, les Haras, poussés dans cette commune voie, ont reconnu officiellement qu'ils étaient prêts à marcher avec la production et l'élevage.

Cela est d'un bon augure pour l'avenir du Boulonnais.

Nous venons de quitter la Commission du Pas-de-Calais, avec laquelle nous avons procédé à quelques achats d'excellents types reproducteurs. Nous avons pu juger combien les hommes intelli-

gents, habiles et dévoués qui la composaient avaient conscience de leur mission.

Que leur œuvre continue durant de nombreuses années ! Qu'ils rendent à cette race sa robustesse native en lui conservant son élégance et sa distinction acquises, et ils auront bientôt donné raison à notre audacieuse épigraphe, que le boulonnais *est le premier cheval de trait de l'Europe !*

C'est dans cette espérance qu'il nous plaît de terminer, réservant aux articles de lutte, qui seraient déplacés ici, — parce que leur valeur gît dans leur opportunité — les questions délicates qui ne se peuvent traiter « qu'au jour le jour, » sous peine de perdre leur portée, et par suite, leur véritable intérêt.

14 avril 1883.

Nous reproduisons les deux articles suivants qui trouvent, surtout le dernier, leur parfaite application dans la plupart des départements où l'on s'occupe activement du cheval.

LES HARAS ET LES REMONTES DE L'ARMÉE

Article paru dans le « Journal d'Amiens »
du 15 septembre 1882

La rubrique est de M. de Lignerolles, Directeur du Journal.

Nous trouvons dans le feuilleton des pétitions au Sénat le très intéressant document qui suit. Nous disions il n'y a pas longtemps que l'Administration des Haras, avec son aveugle engouement pour le cheval de pur sang anglais, avait vivement contribué à la dégénérescence de plusieurs de nos races indigènes et notamment de la race boulonnaise. La pétition de M. Richard (du Cantal) dont la haute compétence est universellement reconnue vient très opportunément à l'appui de nos observations.

Nous appelons sur ses conclusions toute l'attention de nos conseillers généraux et de nos législateurs. Il est évident que l'administration des haras est tout entière à réorganiser sur des bases nouvelles. C'est ainsi seulement qu'on obtiendra une direction judicieuse dans notre production chevaline et qu'on assurera notre service de remontes militaires.

Voici le document en question :

M. Hervé de Saisy, rapporteur :

Pétition n° 28 (du 2 décembre 1880) déposée par M. le sénateur Xavier Blanc. — M. Richard (du Cantal), cultivateur, docteur en médecine, ancien directeur de l'école des haras, adresse au Sénat une pétition relative aux haras et aux remontes de l'armée.

Rapport. — Le savant pétitionnaire, dans un mémoire excellent auquel sont annexés deux ouvrages sur le même sujet dont il est également l'auteur, fait ressortir avec tous les caractères d'une profonde compétence la fausse direction qui a été imprimée, suivant lui, depuis 1790 jusqu'à l'époque actuelle, sauf le court intervalle qui s'est écoulé de 1840 à 1847, non-seulement à l'enseignement public des principes sur lesquels repose l'élève du cheval, mais encore à cette production elle-même qui, par suite d'essais empiriques ou incohérents, s'est pour ainsi dire atrophiée progressivement sous l'influence de systèmes établis en opposition avec les lois immuables de la nature.

En suivant cette voie et dans un but d'aveugle imitation on est parvenu à la dégradation de nos races indigènes, puis ensuite à leur extinction véritable pour leur substituer des métis difficiles à élever, d'une conformation irrégulière, sans énergie résistante, manquant en un mot de toutes les qualités fondamentales du cheval de selle ou de trait, et surtout de celles du cheval de guerre.

La principale cause à laquelle il convient de faire remonter cette dégénérescence a été l'engouement opiniâtre avec lequel on a prétendu trouver dans le type de race horse ou de pur sang anglais l'étalon qui devait être employé de préférence dans les croisements de races françaises.

Aujourd'hui ces races ont presque disparu, et les seules qui prospèrent encore le doivent aux soins constants qu'ont pris les agriculteurs pour obtenir, au moyen de sélections intelligentes, leur perfectionnement par elles-mêmes.

L'effet de la direction administrative a été tellement désastreux qu'en 1859, au moment de la guerre d'Italie, alors qu'on se croyait pleinement assuré sur les

remontes par des déclarations téméraires produites antérieurement, l'armée, qui avait besoin de 56,000 chevaux, ne put en trouver que 12,000 dans nos remontes, et que, onze ans plus tard, lors de nos cruels revers de 1870, alors que l'armée ennemie pouvait compter 300,000 chevaux pour envahir notre territoire, nous n'en trouvions que 20,000 pour combler les vides de nos effectifs.

Depuis cette époque néfaste, les mêmes erreurs se sont continuées et la situation est tout aussi désolante.

Telles sont, messieurs, dans leur ensemble général et sommaire, les vues exposées dans cette pétition.

L'auteur conclut à ce que cette question soit examinée d'une manière complète dans l'armée, dans l'agriculture, dans l'administration française, ainsi que dans les conseils généraux et les sociétés agricoles, et que, dans ce but, les ouvrages annexés à sa pétition, ou les autres études similaires, leur soient adressées pour constituer la base de cette enquête.

Il exprime en outre le vœu qu'il soit formé, sous les auspices du Sénat, une commission spéciale à laquelle il soumettrait un plan d'organisation scientifique et administrative des haras, dont l'adoption permettrait à notre pays « d'obtenir enfin pour l'armée et l'agriculture les résultats qu'il a vainement attendus depuis des siècles, malgré les dépenses considérables et les efforts incessants faits pour les provoquer. »

Votre commission estime que le problème posé par M. Richard, du Cantal, est, par sa gravité incontestable, au nombre de ceux qui sollicitent l'intérêt le plus sérieux des représentants du pays ; toutefois, par son caractère administratif, il lui semble se rattacher plus étroitement aux attributions du pouvoir exécutif qu'à celles du Parlement.

En raison de ces motifs, elle a l'honneur de vous en proposer le renvoi au ministre de la guerre ainsi qu'à celui de l'agriculture. — (Renvoi aux ministres de la guerre et de l'agriculture.)

Un homme d'esprit a justement défini la situation désastreuse faite à notre service de remontes, en 1859 et en 1870 : « Le gouvernement, a-t-il dit,

n'a pas voulu reconnaître ses bâtards. » Les chevaux ne manquaient pas en effet, en 1859 non plus qu'en 1870; la population chevaline de la France dépassait de beaucoup les besoins du ministère de la guerre; seulement le service de la remonte a dû éliminer tous les bâtards confectionnés par l'administration des haras, avec la garantie du gouvernement. On ne mettra fin à la dégradation de nos races indigènes que par « l'organisation scientifique » des Haras. M. Richard (du Cantal) ne sera pas seul, aujourd'hui, à réclamer cette réforme aussi capitale qu'indispensable.

LES HARAS, LES COMMISSIONS HIPPIQUES

ET LES JURYS DE CONCOURS.

Article paru dans le « Journal d'Amiens » et le « Pilote »
en réponse au précédent.

Dans le *Journal d'Amiens*, du vendredi 15, paraissait un article « *Les Haras et les remontes de l'armée.* »

Il y était question d'une pétition de M Richard (du Cantal) présentée et développée devant le Sénat, par M. Hervé de Saisy.

Les vices de l'organisation des Haras, ses influences néfastes sur la production chevailne française, etc., se trouvaient consignés dans cette pétition, qui, après avoir captivé l'attention sénatoriale, obtint l'avis favorable de la Commission,

mais fut malheureusement renvoyée aux ministres de l'agriculture et de la guerre.

Ce renvoi, étant donnée la portée même de cette pétition, équivaut, cela ne saurait faire aucun doute, à un enterrement de première classe.

L'agriculture la couvrira de fleurs, la guerre lui rendra les honneurs, et la pétition aura vécu.

C'est là le sort réservé, le plus souvent, aux revendications légitimes, même d'intérêt général, lorsque ces revendications émanent d'une seule personnalité ou lorsqu'elles ont la téméraire audace de menacer l'existence d'institutions qui, quoique caduques, et bien caduques, ont conservé pour elles le prestige des préjugés.

A notre avis donc, la pétition de Richard (du Cantal), cette œuvre de justesse et de justice, est, au point de vue général, destinée à dormir pour l'éternité dans les tombes ministérielles. Mais il ne faut pas que l'idée s'enfouisse avec elle ; l'idée est audacieusement jetée dans l'opinion, il nous la faut reprendre en sous-œuvre, et, en la considérant pour l'instant sous une seule de ses faces, la restreindre à une simple question départementale.

Si, par suite de la décision regrettable prise au Sénat, l'on ne peut dès aujourd'hui obtenir l'application du tout à la partie, nous contribuerons du moins, à reporter la partie vers le tout. C'est, si nous ne nous trompons, un des moyens d'arriver encore au but.

Le rédacteur de l'article du *Journal d'Amiens*, du 15 septembre, avait donc bien préjugé en disant, ici même, que M. Richard (du Cantal) *ne serait plus seul* aujourd'hui à réclamer cette réforme « aussi capitale qu'indispensable ! »

* * *

Les revendications que M. Richard (du Cantal) formule dans l'intérêt général ne pouvaient trouver plus formidable écho que dans ce département de la Somme, l'un de ceux qui ont eu le plus à souffrir de l'intervention des Haras dans les affaires chevalines.

Dans toute la Picardie, la prostitution animale s'est effectuée sur la plus grande échelle; nulle contrée ne fut plus couverte de ces « bâtards » du Gouvernement, que celui-ci n'a jamais, depuis, daigné reconnaître. Les dépôts d'étalons, les stations, n'ont point fait qu'il se formât ici une population chevaline valeureuse; non-seulement nous n'avons jamais, — jamais — obtenu un produit de croisement remarquable; non-seulement nous n'avons pas à proprement parler de sujets de trait léger passables. — mais encore, la race locale s'est décousue, disloquée, et n'offre aujourd'hui que les épaves déplorables des tourmentes administratives qu'elle a subies.

Que l'on cherche dans notre grande et riche région, un bon cheval qui soit le fait de l'intervention gouvernementale !

Annuellement, les commissions de remonte militaire, qui parcourent le pays pour recueillir « l'œuvre » des Haras, ne rencontrent pas *trente* chevaux ! — n'en rencontrent pas *vingt !!!* dans tout le département qui soient dignes de leur choix. Cela est acquis.

Voilà donc ce qui s'appelle travailler pour les remontes de l'armée, pour les besoins militaires de la France ! Voilà le résultat des hautes connaissances, des brillantes aptitudes, des privilèges séculaires, de l'omnipotence sacrée de Noble et puissante Administration des Haras !

Mais il y a quelque chose de plus extraordinaire encore que cet extraordinaire résultat, c'est la persistance du public à croire que sans elle il ne se peut rien faire ; c'est l'indifférence que l'on

oppose à ses funestes agissements; c'est cette placidité avec lequel on assiste à ce lent effondrement de nos races chevalines.

On ne veut pas s'apercevoir que, depuis sa création, l'administration des Haras, ne s'est jamais rendu compte, à raison surtout de ses vices originels, des exigences et des besoins vrais du moment; que jamais elle ne s'est arrêtée à un programme, non-seulement défini, mais à un programme qui, se pliant aux nécessités régionales, lui eût du moins permis de recueillir pour la France militaire, ce qu'elle ne fut jamais capable de lui faire produire.

S'il est vrai qu'une administration comme celle-ci, où tout est éphémère, depuis les idées qui s'y succèdent jusqu'aux personnes qui les préconisent; où tout repose sur des appréciations sans fondement, et variant à l'infini; — où tout marche sous des directions qui changent chaque jour; — s'il est vrai qu'une administration ne peut ainsi faire œuvre suivie; — il est malheureusement et également vrai que les personnalités placées successivement à la tête de ces directions, ont cependant le temps suffisant pour imprimer leur marque particulière, leurs manières de voir plus ou moins fantaisistes, et pour donner une impulsion trop souvent fausse aux choses chevalines de toute une région.

Et comme il est d'ordre logique que le mal s'imprègne plus fortement et plus rapidement que le bien, c'est précisément le mal qui est généralement obtenu, ainsi que le prouvent les résultats dérisoires acquis, et le *tolle* qui, depuis de nombreuses années, s'élève de toutes parts contre cette administration de destruction !

Et comment en serait-il autrement ?

En supposant même qu'une direction générale ou régionale soit bonne ; qu'elle s'effectue dans un

sens utile et vrai, — ce qui hélas ! ne fut jamais prouvé,— nul n'ignore qu'il n'en saurait être longtemps ainsi.

Des changements personnels surviennent qui bouleversent l'œuvre commencée ; les idées nouvelles suscitent de nouvelles impulsions ; les opinions du jour contrarient les opinions de la veille, et sont bientôt elles-mêmes combattues par celles du lendemain.

On stoppe, on renverse la vapeur, on tire des bordées fantaisistes, le but est perdu de vue, le désarroi est complet.

Voilà pourquoi l'on n'arrive à rien, pourquoi l'on est dans la confusion, dans l'inconnu ; voilà comment il se fait que l'Etat gaspille son argent ; voilà comment ce même Etat ne trouve en 1859 que 26,000 chevaux sur 56,000 dont il a besoin ; voilà comment ce même Etat en 1870, adressant dans la terrible tourmente un appel désespéré, ne recueille que 20,000 chevaux sur les 300.000 dont l'administration des Haras s'était fait fort de le doter !!...

Le maréchal Lebœuf avait dit : il ne manquera pas un bouton de guêtre ! Fleury, le complice, avait ajouté : il ne manquera pas un cheval !

L'opinion a flétri le premier...

Et voilà comment aussi les régions où l'administration opère, perdent leur temps, démolissent leurs races, marchent à l'encontre de tout progrès et n'arrivent plus à se reconnaître dans ce mélange de productions bâtardes, qui demeurent l'expression vivante du gâchis dans lequel on les a pétries.

Notre département de la Somme en est là !

* * *

Le premier point, le point essentiel qu'il importe d'obtenir quand l'on veut travailler à l'amé-

lioration d'une race, c'est la stabilité des institutions fondées dans ce but, et la délimitation précise des indications d'après lesquelles on doit constamment régler l'action commune. Hors de là, tout est désordre.

*
* *

Voyons ce qui se passe ici.

Production chevaline! amélioration chevaline? !! besoins généraux du pays !!! exigences particulières de l'armée !!! etc., etc. C'est bien là un vaste champ où les idées les plus contradictoires, mais non les moins prétentieuses, se viennent confondre dans un fouillis inextricable.

Les Haras, au nom de leur institution y trônent en souverains maîtres; les divers représentants des intérêts du pays y arrivent, les uns avec leur cachet personnel, les autres avec des appréciations fantaisistes que ne leur font pas pardonner leur sincère désir de bien faire; et pour parfaire le tout, des hommes à idées vagues, sans programme arrêté, viennent ajouter leur note confuse à cette profonde confusion.

Dans ce désarroi complet, absolu, on marche nécessairement à l'aventure; on va à droite, à gauche, en arrière, en avant. On semble édifier, on démolit; on croit modifier, on ne fait que détruire.

Et chacun, satisfait, se prévaut bien haut de son œuvre.

Des concours s'établissent où l'on ne sait point ce qu'on demande; des programmes s'affichent où l'on ne comprend pas le moindre mot; des sujets sont appelés qui ne répondent même point aux conditions de ces programmes mal définis.

Cela importe peu: l'on reçoit, l'on classe et l'on prime; et tout un peuple de producteurs et d'éleveurs assiste mécontent à ces solennités instituées

pour le guider et l'instruire, et qui n'ont d'autre effet que de l'égarer et de le décourager.

Dans ces concours, les extrêmes se confondent ; l'un et l'autre trouvent leur place ; et l'on voit avec stupéfaction des juments de gros trait damer le pion aux juments légères, qui se trouvaient être justement les seules appelées.

*
* *

Les Haras veulent produire du *nombre ;* — ils l'ont dit solennellement, — c'est donc du nombre dont ils se contentent dans les concours qu'ils dirigent. Nous verrons plus loin, si ce nombre même répond toujours à leur désir.

*
* *

Quand on ne s'est point compris sur les caractères généraux, sur les données précises qui doivent former la base d'une institution, il nous paraît oiseux d'appeler toute une production à se disputer les palmes offertes par cette institution. Ou bien l'on s'expose à des mécomptes en n'obtenant point un chiffre suffisant d'animaux ; — ou bien l'on s'expose à des mécomptes en classant ces animaux à l'aventure ; — ou bien enfin l'on s'expose à des mécomptes en donnant, par sa manière d'agir, de fausses indications aux éleveurs et aux producteurs qui perdent la tramontane.

C'est ici qu'apparait, avec sa puissante raison d'être, le rôle des Commissions hippiques qui doivent servir en cette circonstance de correctif heureux, et contribuer à concilier les intérêts du département avec ceux de l'Etat représentés par les officiers des Haras.

*
* *

Or, il ne faut pas qu'un département, obéissant aux sollicitations d'hommes habiles et éminemment pratiques comme il s'en rencontre, nous l'avouons, dans la Commission hippique actuelle, croie avoir tout fait pour arriver au succès, en se laissant paisiblement aller à la recherche des améliorations et des perfectionnements ; — il ne faut pas que ce département se croie pour toujours bien gardé lorsqu'il s'est payé le luxe d'une Commission hippique ; — il faut encore, il faut surtout que cette Commission hippique qui représente les *droits* et les *intérêts* du département, soit à la hauteur de sa mission, qu'elle soit en tous points digne du mandat dont elle a charge.

Pour représenter de semblables intérêts, pour discuter de telles questions, le dévouement, l'amour du cheval ne suffisent pas ; il faut des connaissances, il faut du savoir pour être véritablement utile ; il faut de l'énergie et de la sûreté dans les vues, pour faire prévaloir une volonté.

Nous ne demanderons pas si notre Commission actuelle possède tous ces éléments. L'opinion est faite sur son compte.

Les hommes d'esprit et de valeur qui s'y trouvent perdus nous pardonneront notre franchise. Ceux-là se reconnaîtront bien et nous approuveront secrètement.

Ils avoueront avec nous qu'ils sont trop seuls dans cette Commission, où le nombre prime la raison. Ils conviendront avec nous que dans cette Commission hippique de la Somme, il y a beaucoup trop d'individualités passives, opinant toujours du bonnet quand opinent les chefs de file ; de sorte que cette Commission hippique, instituée et mise là pour discuter et défendre les intérêts chevalins du département, se borne à rester l'instrument docile des fantaisies administratives des Haras.

Nous ne contestons point le devoir, le droit même que peut avoir l'Administration des Haras de faire en France le plus possible de chevaux qui répondent aux besoins militaires ou autres du pays. Mais le peu de succès qu'elle a obtenu d'un côté, tout le mal qu'elle a fait de l'autre, nous autorisent à dire, qu'à ce droit, il est bon d'opposer une limite, qu'à ce devoir il est nécessaire d'imposer une règle.

Or, on n'impose pas l'une, on n'oppose pas l'autre, justement parce que la Commission hippique, passive toujours, s'assouplit sans réplique aux désirs, aux exigences, aux volontés souveraines de cette Administration.

On nous affirme que dans une dernière réunion, tenue le matin même du concours de juments poulinières, cette Commission hippique aurait enfin élaboré un programme. Le peu de temps qu'elle put siéger ce jour là nous fait soupçonner encore un tour de passe-passe, de la part de l'Administration des Haras.

Quoi qu'il en soit, il sera curieux de le connaitre ce programme ! Pour la première fois nous aurons à juger de l'importance, de l'étendue des travaux de la Commission ; nous saisirons ses pensées intimes ; nous saurons où et comment elle veut aller.

Il ne faut point nous payer de mots. Depuis quelques années que cette Commission est instituée, qu'a-t-elle fait ?

La discussion, les opinions émises dans son sein, les idées qu'elle préconise, les intentions qu'elle doit poursuivre, etc., nul, — nul — ne les connaît. Jamais rien n'a transpiré, — jamais elle n'a donné signe de vie que par cette brutale et brève affiche contenant l'exposé des articles des conditions de concours, laissé d'ailleurs aux soins de l'Administration des Haras.

Il est positivement étrange qu'une Commission nommée pour diriger toute une industrie animale, pour réglementer les puissances productives du département, pour exposer et défendre les intérêts de la région, et les concilier autant que possible avec les exigences de l'Etat, pour indiquer le but que tous nous devons poursuivre et atteindre, il est étrange qu'une semblable commission soit éternellement muette sur tous ces points.

Que si cette commission placide n'a ou ne peut avoir d'autre rôle que celui de la passivité ; que si elle ne peut être autre chose qu'un instrument à l'aide duquel il est donné un semblant de légitimité aux maladresses commises, que cette Commission dépose son mandat.

Le département ne saurait admettre plus longtemps que ceux qui sont désignés pour défendre ses intérêts ou ses droits, s'asservissent à l'omnipotence d'intérêts, souvent — pour ne point dire toujours — contraires aux besoins du pays.

Les uns et les autres doivent être absolument séparés parce qu'ils sont absolument distincts. et parce qu'une confusion entre eux est préjudiciable à l'industrie chevaline de la région.

Si, à certains points de vue, d'ailleurs les plus nombreux, l'intervention de l'Administration des Haras est fâcheuse, elle peut être, il faut en convenir, bonne en d'autres, — et cela sera surtout quand la réorganisation demandée par Richard (du Cantal), sera obtenue ; — mais encore faut-il spécifier et bien préciser ces différents points de vue.

Partout où l'Administration des Haras agirait efficacement dans l'intérêt général de la France, quand bien même nous n'aurions pas à en profiter, aidons-là malgré tout en ses desseins.

Mais si nous ne pouvons que pâtir de son intervention ; si elle vient pour « *brouiller nos cartes* », si nous n'avons qu'à souffrir de son concours,



affranchissons-nous en, et travaillons seuls, selon nos idées, nos goûts, nos besoins, nos intérêts, nos moyens.

On prévoit facilement toutes les conséquences qui découleraient de cet affranchissement. Ce serait d'abord la constitution d'une nouvelle Commission hippique composée d'hommes essentiellement aptes à y entrer par leur longue expérience, leur savoir, leur profonde connaissance des besoins spéciaux du département et des besoins généraux du pays ; qui régirait en souveraine l'industrie chevaline de la région.

Ce serait ensuite l'établissement d'un programme, d'une règle de conduite, rendus publics pour que nul n'ignore, dans le monde de la production et de l'élevage, dans quel sens il faudra désormais opérer.

Ce serait enfin comme résultante dernière, la marche aussi rapide que sûre, vers le relèvement de nos races, — et vers la réalisation de ce but capital : l'intérêt particulier du pays et celui de la France, confondus dans une énergique et commune action.

L'affranchissement de notre département ! là est notre force et notre avenir.

Nous avons déjà de grands exemples sous nos yeux à côté de nous.

La magnifique race boulonnaise avait reçu depuis un grand nombre d'années de profondes atteintes. Les « idées » ? du général Fleury lui avaient été à tel point fatales, qu'aujourd'hui nous en sommes encore à déplorer tout le mal qui lui fut fait.

Le Pas-de-Calais a fini par comprendre que s'il ne prenait point en mains la direction absolue du relèvement de cette race, la destruction continuerait son œuvre sous l'égide gouvernementale. Il a dernièrement refusé d'emblée toute subvention de l'Etat, et, par contre-coup, rejeté l'influence, —

néfaste à son avis — de l'Administration des Haras.

Ce département a voté des sommes considérables (près de 50,000 francs !) pour présider lui-même aux encouragements, aux améliorations, à la régénération de son splendide boulonnais. Une Commission habilement choisie parmi les agriculteurs, les agronomes, les vétérinaires, renferme les éléments du succès le plus complet. Le Pas-de-Calais sait actuellement ce qu'il veut ; il a son programme ; il va reconquérir bientôt à son magnifique produit les caractères précieux que les brouillons lui avaient enlevés.

Le Nord est dans le même cas.

Que la Somme agisse de même ; et prochainement, ces trois départements, unis au point de vue chevalin par les mêmes intérêts, formeront une fédération puissante d'où sortiront les meilleurs résultats.

Notre département est riche. Il a, comme ses voisins du Nord, les mêmes éléments d'intelligence, d'activité à mettre en œuvre ; il a, comme ses voisins, un contingent considérable d'animaux faciles à améliorer.

On peut beaucoup ici, et jusqu'alors on n'a rien fait. Notre production locale reste toujours dans un état d'infériorité regrettable. Il suffirait d'être une bonne fois maîtres chez nous, pour que notre industrie chevaline prît un essor qu'elle n'a jamais connu ; pour qu'elle en finît avec cette confusion, avec ce gâchis où se débattent et nos races et nos cultivateurs de bonne volonté.

Quand on songe que notre département compte 38,000 juments, on a droit de se demander, non sans se défendre d'une profonde stupéfaction, si une institution est bonne, si elle répond bien aux besoins, aux aspirations, aux exigences du pays, — si elle comprend bien, même, ces besoins, ces aspirations et ces exigences, alors qu'elle ne par-

vient à réunir dans un concours départemental, comme celui du 9 du courant que 35 poulinières ???

On a beau invoquer toutes les causes : époque tardive de la saison, moissons, etc., etc., tout cela n'empêche pas que ce résultat vraiment dérisoire ne prouve que l'institution a porté à faux.

*
* * *

C'est l'encouragement, c'est l'émulation qu'il faut réveiller et susciter chez nos producteurs et nos éleveurs, et non point le dégoût.

Nous qui vivons au milieu d'eux, nous savons ce qu'ils pensent ; nous savons combien le découragement les envahit. Nous connaissons leurs plaintes, leurs revendications, que nous déclarons légitimes. Ils doutent de tout : des Commissions qui les doivent instruire, des Jurys qui les doivent juger. Ils ne voient plus que des coteries toutes puissantes, hors lesquelles il n'est point de succès, point de récompense. A tort ou à raison, ils suspectent leurs juges, ils disent que des membres du jury ne devraient pas être juges et parties : ils voient plus loin, ils voient jusque dans les coulisses ; ils ont les preuves que des juges sont intéressés, que sous le couvert d'une légalité apparente, ils s'attribuent des primes en primant des chevaux dont ils *se livreront* le lendemain ; ils voient, ils savent tout ce qu'il n'est point séant de signaler ici...

Ils voient que les Commissions et les Jurys de concours sont toujours les mêmes, qu'en s'éternisant ces Jurys deviennent omnipotents ; ils se demandent si les capacités départementales se bornent à cinq ou six individualités souveraines ; ils se demandent, ils voient tout cela, — et c'est parce qu'ils se demandent et qu'ils voient toutes

ces choses, que la confiance manque, — et que le but principal est manqué aussi.

* * *

Il appartient à MM. les Conseillers généraux de saisir cette vaste et capitale question ; de la résoudre énergiquement et promptement. Nous faisons ici un chaleureux appel à leurs connaissances profondes, à leur patriotisme.

Nous pouvons faire le cheval de la guerre ; nous pouvons surtout faire celui de la paix. Il suffit tout bonnement d'émanciper l'œuvre de production et de la réglementer :

L'émanciper de la tutelle des Haras ;

La réglementer par les soins d'une nouvelle Commission hippique.

Et alors, — alors, le département étant maître chez soi, une commission hippique digne de ce nom étant instituée, tous sauront désormais : les uns, ce qu'il faudra demander et obtenir, les autres ce qu'il faudra produire et élever, et dans quel sens il faudra marcher.

La confiance réciproque renaîtra ; le progrès rapide et vrai sera assuré ; et quand il sera fait appel à la production ou à l'élevage, ce ne seront plus 35 sujets que nous aurons à contempler sur le champ de concours d'un département qui compte 80.000 chevaux.

H. Charles

15 septembre 1882.

FIN



TABLE DES MATIÈRES



